




3.2 Cadre et gouvernance

 SURVEILLANCE	Comité RH et RSE Conseil d'administration	Comité de Direction	Comité de parties prenantes
	S'assurer du bon niveau d'engagement en matière de conformité extra-financière, d'éthique et de responsabilité sociale et environnementale.	Définir les orientations stratégiques et veiller à leur mise en œuvre.	Exprimer leurs attentes sur les enjeux de RSE et faire des recommandations contribuant à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.
 COORDINATION & SUIVI	Département RSE	Comité RSE	Task force CSRD
	Piloter la mise en œuvre de la stratégie RSE, coordonner l'avancement du plan d'action RSE, faire évoluer la stratégie RSE pour répondre aux attentes, animer les réseaux, centraliser le reporting.	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer la RSE dans les plans d'action des fonctions au niveau global et local. Alimenter l'analyse de double matérialité. Former et sensibiliser les équipes. 	<ul style="list-style-type: none"> Préparer la transition vers la CSRD. Apporter une vue d'ensemble/s'assurer de la pertinence avec l'activité de bioMérieux.
 MISE EN OEUVRE & ENGAGEMENT	Réseaux opérationnels	Collaborateurs	Comités d'experts, comités, commissions
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre la stratégie RSE dans les opérations pour contribuer aux Objectifs de Développement Durable. Contribuer au reporting RSE. 	<ul style="list-style-type: none"> Exprimer leurs attentes sur les enjeux de RSE. Contribuer à la mise en œuvre des plans d'action. 	<ul style="list-style-type: none"> Comités climat et HSE. Commissions Égalité professionnelle, Santé/prévoyance, formation, logement, handicap, restauration. Comité social santé conditions de travail.

3.2.1 Cadre de la politique RSE

bioMérieux est engagée dans le respect des droits de l'Homme, des lois et conventions internationales du travail, la promotion de la diversité, le droit des femmes, le droit des peuples à disposer librement de leurs ressources naturelles et le droit à la santé.

Depuis 2003, bioMérieux renouvelle tous les ans son engagement au Pacte Mondial des Nations Unies et apporte sa contribution aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD).

La contribution de bioMérieux consiste avant tout à servir les besoins des patients, tout au long de leur parcours de soins en apportant des solutions de diagnostic *in vitro* pour lutter contre les maladies infectieuses. Dans ce cadre, bioMérieux

concentre son action en contribuant en particulier à l'ODD 3 « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ». La politique RSE du Groupe donne également la priorité à des enjeux qui viennent soutenir principalement les ODD suivants : « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous » (ODD 8), « Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre » (ODD 10), « Établir des modes de consommation et de production durables » (ODD 12), « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions » (ODD 13).

3.2.2 Un engagement au plus haut niveau

La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) est portée par le Comité de Direction qui suit trimestriellement l'exécution des ambitions et les progrès accomplis.

La politique RSE et les risques extra-financiers sont partagés tous les ans avec le Conseil d'administration, et en particulier le Comité d'audit et le Comité ressources humaines, rémunérations et RSE (cf. § 4.2.6.7).

La Société est dotée d'un Comité de pilotage opérationnel dédié à la RSE. Ce comité RSE regroupe toutes les fonctions de la

Société, il agit dans une démarche de co-construction des objectifs RSE, qui assure l'intégration des objectifs RSE aux plans d'actions déployés dans toute l'organisation. En parallèle, les équipes locales définissent leurs priorités d'action dans le but d'augmenter l'impact positif de la Société dans les pays où elle est implantée. Ainsi la stratégie RSE et la stratégie de développement de la Société sont étroitement liées et déployées à tous les niveaux de l'entreprise. Le Comité RSE est coordonné par le département RSE.

3.2.3 Dialogue avec les parties prenantes

Depuis de nombreuses années, bioMérieux entretient un dialogue continu avec ses parties prenantes internes et externes afin de prendre des décisions tenant compte de leurs attentes. Ce dialogue enrichit la réflexion de la Société et nourrit une stratégie RSE dynamique et ouverte sur son écosystème.



bioMérieux organise des consultations de ses groupes de parties prenantes sur des sujets spécifiques, notamment auprès des collaborateurs, des clients et des patients.

bioMérieux dispose d'une **Charte de dialogue avec ses parties prenantes**. Cette charte vise à :

- promouvoir une meilleure compréhension des enjeux RSE qui incombent à bioMérieux ;
- formaliser les grandes règles du dialogue pour faciliter la confiance des parties prenantes et assurer la qualité des échanges ;
- pérenniser ce dialogue.

A travers cette charte, le groupe bioMérieux s'engage à :

- rester connecté à l'évolution des attentes des parties prenantes ;
- étudier les recommandations contribuant à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable pour augmenter l'impact positif de la Société.

La mise en œuvre de cette politique est pilotée par le département RSE.

bioMérieux s'est également doté d'un **Comité de parties prenantes**. Représentatif des parties prenantes de la Société, ce comité se réunit régulièrement. Il est composé de quatre membres permanents :

- un représentant des patients ;
- un représentant des clients ;
- un expert climat et environnement ;
- un expert de la recherche en investissement responsable.

Et deux membres non permanents qui sont des experts pouvant varier selon les sujets abordés.

Le Comité de parties prenantes s'efforce de respecter des critères de parité et de diversité.

La première édition, qui s'est tenue en octobre 2022, a porté sur l'impact environnemental des produits. Les deux membres non permanents participant à cette édition sont des experts en écoconception et en performance du cycle de vie.

Une synthèse des échanges et des attentes exprimés par les parties prenantes lors de cette journée a été présentée au Comité de Direction et est prise en compte dans les plans d'actions dans une démarche d'amélioration continue de l'impact environnemental des produits de la Société.

Le prochain Comité de parties prenantes aura lieu en janvier 2024 et portera sur l'analyse de double matérialité.

3.2.4 Déclaration de performance extra-financière

En application des articles L. 225-102-1 et L. 22-10-36 du Code de commerce, la Société est tenue d'établir une déclaration de performance extra-financière (DPEF) conforme aux dispositions légales et réglementaires. Cette DPEF présente des informations sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité.

Compte tenu de la nature de ses activités, la Société estime que les enjeux suivants ne constituent pas des risques extra-financiers majeurs : la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et l'alimentation responsable, équitable et durable. En France, bioMérieux soutient l'engagement citoyen

des collaborateurs qui souhaitent s'investir en tant que réserviste auprès de l'armée ou en tant que pompiers bénévoles, par la signature de convention octroyant des jours de mise à disposition.

Conformément à la loi sur la lutte contre la fraude (loi n° 2018-898), la politique fiscale de la Société est détaillée au § 3.8.3.

Le tableau ci-dessous reprend les principaux éléments de la DPEF. Une table de concordance détaillée est présente en Annexe 1 (Table de concordance de la déclaration de performance extra-financière).

Modèle d'affaires	pages 8 & 9 du présent document
Description des principaux risques extra-financiers	§ 3.3 & § 2
Présentation des politiques appliquées au regard de ces risques	§ 3.4 à 3.8
Résultats des politiques dont les indicateurs clés de performance	§ 3.4 à 3.8

Pour répondre aux obligations légales, bioMérieux fait auditer chaque année la présence et la sincérité des informations sociales et environnementales présentées dans le document d'enregistrement universel. bioMérieux fait appel au cabinet EY & Associés en tant qu'organisme tiers indépendant (cf. § 3.10).

3.3 Analyse des risques et enjeux

Pour analyser ses risques et enjeux la Société a développé une cartographie extra-financière, puis a mené une analyse de matérialité qui a confirmé la liste des enjeux clés identifiés initialement.

Tableau des risques et des enjeux dans le cadre de la DPEF

Afin d'identifier ses risques et enjeux extra-financiers et répondre aux exigences de la déclaration de performance extra-financière, bioMérieux s'appuie sur la méthodologie de cartographie des risques du Groupe.

Un exercice spécifique est réalisé auprès d'acteurs internes ciblés pour la représentativité de leur expertise, leur couverture géographique et leur exposition aux parties prenantes externes.







L'identification des risques et enjeux ainsi que leur mise à jour, sont menées par le département des risques qui s'appuie sur un Comité de pilotage constitué des fonctions RSE, Juridique et Relations investisseurs.

Les risques, les enjeux les politiques mises en œuvre et les indicateurs sont revus et validés au cours d'ateliers de travail avec les départements concernés, notamment Achats, Ressources humaines, Sécurité, santé et environnement, Éthique et conformité, Qualité et Performance commerciale.

Les risques et les enjeux sont évalués au regard de leurs impacts potentiels et de leur probabilité d'occurrence selon des échelles de risques dédiées.

La cartographie des risques et enjeux extra-financiers est présentée au Comité d'audit.



La Société a décidé de s'appuyer sur le référentiel SASB pour structurer son *reporting*. La présentation des risques et enjeux extra-financiers a été adaptée aux piliers définis dans sa stratégie RSE.

ENJEUX	ODD	DESCRIPTION	POLITIQUES MISES EN ŒUVRE	INDICATEURS	RÉSULTATS 2023	OBJECTIFS	PARAGRAPHES ET PAGES
SANTÉ							
Mission de santé publique	 	Contribuer à la protection de la santé des patients et des consommateurs face aux maladies infectieuses.	Mettre à disposition des professionnels de santé des solutions de diagnostic pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de résultats patients rendus permettant de lutter contre l'AMR. Part des antibiotiques couverts par nos solutions d'antibiogramme. 	<ul style="list-style-type: none"> +16 % de résultats rendus vs 8,6 % en 2022. 91 % vs 80,7 % en 2022 d'antibiotiques couverts par nos solutions selon la référence Eucast, et 92,3 % vs 90 % en 2022 selon la référence CLSI Tier I à Tier IV. 	Objectifs 2025 : <ul style="list-style-type: none"> Augmentation de 30 % du nombre de résultats patients contribuant à un usage raisonné des antibiotiques. Au moins 80 % des antibiotiques utiles en médecine humaine intégrés dans nos solutions d'antibiogramme. 	§ 3.4.1 § 3.4.2 § 3.4.3 Pages 90, 91
Qualité et sécurité des produits (a)(b)		Produire et livrer des produits de qualité, conformes aux normes locales/internationales et répondant aux attentes des clients.	Maintenir un système de management de la qualité et un service clients. Former et animer un réseau interne d'auditeurs qualité. Certifier les sites de production.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de sites certifiés ISO 9001 et ISO 13485. 	<ul style="list-style-type: none"> Certifications ISO 9001 : 56 sites et filiales en 2023 comme en 2022. Certifications ISO 13485 : 18 sites et filiales en 2023 comme en 2022. Tous les produits sont fabriqués sur des sites dont le système de management de la qualité est certifié ISO. 		§ 3.4.4 Page 94
PLANÈTE							
Contribution à l'atténuation du changement climatique (b)		Limiter l'impact de l'activité (scope 1, 2 et 3) sur l'environnement et le changement climatique.	Approvisionner les sites en énergies renouvelables. Développer le transport maritime et optimiser les voies de transport. Intégrer nos partenaires dans la démarche. Diminuer l'empreinte des flottes de véhicules.	<ul style="list-style-type: none"> Émissions de gaz à effet de serre (scopes 1 & 2). Émissions de gaz à effet de serre (scope 3). Ratio de fournisseurs adhérant aux cibles SBTi - Science Based Target initiative (en émissions CO₂). 	<ul style="list-style-type: none"> GES (scopes 1 & 2) : -2,7 % (62302tCO₂e) vs -2,6 % (62764 tCO₂e) en 2022, par rapport à 2019, (année de référence) (64432 tCO₂e). 40% de fournisseurs adhérant aux cibles SBTi en matière d'émissions de CO₂. 	Objectif 2030 : <ul style="list-style-type: none"> Réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre directes (scope 1) et liées à l'achat d'énergies (scope 2) par rapport à 2019 (émissions de gaz à effet de serre en valeur absolue). Objectif 2026 : <ul style="list-style-type: none"> Scope 3 : Fournisseurs couvrant 67 % des émissions de CO₂(c) adhérant aux cibles SBTi. 	§ 3.5.1 § 3.5.2.1 Pages 94, 95
Cycle de vie des produits	 	Capacité à gérer le cycle de vie des produits en limitant leur impact sur l'environnement et en conformité avec les normes internationales.	Déployer des analyses systématiques du cycle de vie, complètes ou ciblées sur une étape, de nos produits. Mettre en place les plans d'actions d'écoconception qui en découlent.	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du déploiement des Analyses du Cycle de Vie menées sur les gammes principales de produits. 	<ul style="list-style-type: none"> 40 % du portefeuille produits couvert par une Analyse du Cycle de Vie (en quantité vendue en 2023). 	Objectif 2025 : <ul style="list-style-type: none"> 90 % du portefeuille de produits sera couvert par une Analyse du Cycle de Vie (en quantité vendue). 	§ 3.5.2.3 Page 102



(a) La Société ne communique pas d'objectif sur ces enjeux.

(b) Ces thèmes correspondent aux principaux risques tels qu'évalués dans la cartographie des risques menée par la Société.

(c) Émissions liées aux achats de biens et services, de carburant et d'énergie (transport et distribution amont, voyages d'affaires, trajets domicile-travail des collaborateurs).

ENJEUX	ODD	DESCRIPTION	POLITIQUES MISES EN ŒUVRE	INDICATEURS	RÉSULTATS 2023	OBJECTIFS	PARAGRAPHE ET PAGES
Empreinte environnementale des activités	 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES  13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Assurer l'efficacité environnementale (eau, énergie, déchets) de nos activités.	Diminuer la production et accroître le recyclage des déchets Diminuer les consommations d'eau et d'énergie.	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'eau. • Consommation totale d'énergie/chiffre d'affaires. • Quantité totale de déchets/chiffre d'affaires. • Pourcentage de déchets recyclés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Eau : -41 % ^(b) (653 934 m³) vs 2015 contre -40 % (640 601 m³) en 2022. • Énergie : -40 % ^(b) (231 258 MWh) vs 2015 contre -37 % (236 402 MWh) en 2022. • Déchets : -53 % ^(b) (9 492 tonnes) vs 2015 contre -54 % (9 097 tonnes) en 2022. • Déchets : 59,35 % des déchets valorisés. 	Objectifs 2025 : <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 45 % de l'intensité de la consommation d'eau par rapport à 2015 (ratio consommation d'eau sur chiffre d'affaires). • Réduction de 50 % de l'intensité énergétique par rapport à 2015 (ratio intensité énergétique sur chiffre d'affaires). • Réduction de 50 % de l'intensité de génération de déchets par rapport à 2015 (ratio génération de déchets sur chiffre d'affaires). 	§ 3.5.2.4 § 3.5.2.2 § 3.5.2.5 Pages 103, 100, 105

COLLABORATEURS





Santé et sécurité des collaborateurs ^(a)	 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE  8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	Garantir des conditions de travail sûres aux collaborateurs et aux prestataires extérieurs.	Poursuivre la mise en œuvre du système de management Santé et Sécurité au travail. Développer la culture sécurité pour tous les collaborateurs. Développer les outils de leadership sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de fréquence d'accidents du travail avec arrêt. • Taux de fréquence d'accidents du travail enregistrables totaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de fréquence d'accidents du travail avec arrêt : +43 % par rapport à 2020 (taux de fréquence 2023 : 1,71). • Taux de fréquence d'accidents du travail enregistrables totaux : +38 % par rapport à 2020 (taux de fréquence 2023 : 3,6). 	Objectifs 2025 : <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 50 % du taux de fréquence d'accidents du travail avec arrêt par rapport à 2020, soit un taux inférieur ou égal à 0,6. • Réduction de 50 % du taux de fréquence d'accidents du travail enregistrables totaux par rapport à 2020, soit un taux inférieur ou égal à 1,2. 	§ 3.6.2 Page 110
							Diversité et inclusion ^(a)

(a) Ces thèmes correspondent aux principaux risques tels qu'évalués dans la cartographie des risques menée par la Société.

(b) Ratio par rapport au chiffre d'affaires et par rapport à 2015.

(c) Le taux d'emploi 2023, qui devrait lui aussi être en augmentation, ne peut pas être communiqué à la date du présent document. En effet, l'Urssaf a décidé, sur son site Internet, que les employeurs devront déclarer leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés (DOETH) lors de leur déclaration des salaires d'avril 2024. Le taux de 2023 sera publié dans le document d'enregistrement universel 2024.







(d) Le Comité de Direction et ses N-1 avec un rôle global.

ENJEUX	ODD	DESCRIPTION	POLITIQUES MISES EN ŒUVRE	INDICATEURS	RÉSULTATS 2023	OBJECTIFS	PARAGRAPHE ET PAGES
Gestion des effectifs et des compétences ^(a) ^(b)		Anticiper les besoins en effectifs et compétences pour répondre à la stratégie de la Société et aux évolutions du marché.	Renforcer le processus de planification de gestion des compétences et des effectifs. Assurer les plans de développement et de formation individuels des salariés. Déployer le programme de formation en partenariat avec Mérieux Université.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'heures de formation par employé. • Taux de réalisation des formations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Total heures de formation : 321 726 heures, (vs. 281 723) soit 23 heures (vs. 21 heures) en moyenne par salarié. • Taux de formation des collaborateurs : 94,5 % (vs. 93 %) ^(c). 		§ 3.6.5 Page 117
Attraction et rétention des talents ^(a) ^(b)		Attirer et retenir les talents.	Déployer la feuille de route RH globale et régionale. Renforcer la marque employeur. Développer les plans de mobilité interne. Développer les plans de succession. Renforcer l'actionnariat salarié. Développer l'engagement des employés.	<ul style="list-style-type: none"> • Entrées et sorties. • Nombre de collaborateurs ayant changé de niveau hiérarchique. • Taux d'absentéisme. • Taux d'engagement suite à l'enquête d'engagement mondiale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Entrées CDI : 2 333 (vs. 2 120 en 2022). • Entrées CDD : 308 (vs 373 en 2022). • Sorties volontaires : 1 199 (vs. 1 390 en 2022). • Sorties involontaires : 493 (vs. 367 en 2022). • Promotions : 1 366 collaborateurs (vs. 1 168 en 2022). • Taux d'absentéisme : <ul style="list-style-type: none"> • Amériques : 1,9 %, • Asie-Pacifique : 0,52 %, • EMOA : 5,59 %. 	Être dans le top 25 % des entreprises de notre secteur où les collaborateurs sont les plus engagés.	§ 3.6.6 Page 118
ÉCOSYSTÈME DE LA SANTÉ							
Conformité réglementaire ^(a) ^(b)		Garantir la conformité juridique et réglementaire des activités.	Organiser une veille structurée et une gouvernance adaptée.	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats des audits et inspections. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les inspections ont toutes été passées avec succès et viennent alimenter les plans d'amélioration continue de la Société. 		§ 3.7.5 Page 126
Protection des données ^(a) ^(b)		Traiter et protéger les données personnelles des employés, des tiers et des patients.	Mettre en œuvre le plan de conformité RGPD. Faire adhérer les fournisseurs à nos politiques. Réaliser les analyses d'impact des processus de la Société. Mettre en place une procédure de gestion des violations de données de tiers.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'incidents ou de violations de données. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune violation de données nécessitant d'être reportée aux autorités compétentes. 		§ 3.7.6 Page 127

(a) La Société ne communique pas d'objectif sur ces enjeux.

(b) Ces thèmes correspondent aux principaux risques tels qu'évalués dans la cartographie des risques menée par la Société.

(c) Nombre total de collaborateurs formés sur le nombre total de collaborateurs.

ENJEUX	ODD	DESCRIPTION	POLITIQUES MISES EN ŒUVRE	INDICATEURS	RÉSULTATS 2023	OBJECTIFS	PARAGRAPHES ET PAGES
Éthique des affaires (a) (b)		Prévenir les manquements à l'éthique des affaires.	<p>Renforcer la gouvernance en place.</p> <p>Promouvoir la ligne d'alerte disponible et sensibiliser les collaborateurs et les tiers.</p> <p>Déployer les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption de la Société.</p> <p>Poursuivre le programme de formation auprès des collaborateurs et des distributeurs.</p>	<p>Taux de réalisation des formations en ligne à :</p> <ul style="list-style-type: none"> la prévention de la corruption (pour les collaborateurs) ; la prévention de la corruption (pour les distributeurs) ; le Code de bonne conduite. 	<p>Le taux de réalisation des formations s'est élevé à :</p> <ul style="list-style-type: none"> 86,42 % pour les mesures de prévention de la corruption (pour les collaborateurs) ; la campagne de formation dédiée aux distributeurs a débuté en décembre 2023, les mesures de performance sont indisponibles à la date de publication du présent document. 92,05 % pour le Code de bonne conduite. 		§ 3.7.7 Page 129
ENTREPRISE ÉTENDUE							
Achats durables et responsables (a) (b)	 	Développer et maintenir des pratiques d'achats durables et socialement responsables.	<p>Promouvoir et déployer la Charte des achats responsables auprès des fournisseurs.</p> <p>Intégrer des critères RSE à chaque étape de la relation avec les fournisseurs (qualification, sélection, <i>Business Reviews</i>, etc.) et accompagner leur développement.</p> <p>Sécuriser les approvisionnements critiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de fournisseurs évalués par une agence externe de notation sur des critères RSE et % de dépenses couvertes. 	<ul style="list-style-type: none"> 40% de fournisseurs adhérant aux cibles SBTi en matière d'émissions de CO₂^(c). 720 fournisseurs, stratégiques pour la plupart, (vs. 536 en 2022) ont fait l'objet de notations EcoVadis représentant 62 % des dépenses d'achats (vs. 55,8 %). 	<p>Objectif 2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Scope 3 : Fournisseurs couvrant 67 % des émissions de CO₂^(c) adhérant aux cibles SBTi. 	§ 3.8.1 Page 132
Gestion des distributeurs (b)	 	Animer le réseau de distributeurs conformément aux exigences et attentes de la Société.	<p>Renforcer les processus de sélection et de validation des distributeurs.</p> <p>Optimiser et standardiser les contrats de distribution.</p> <p>Homogénéiser la politique commerciale.</p> <p>Maintenir la formation des distributeurs aux pratiques de bioMérieux.</p> <p>Revoir périodiquement la performance des distributeurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation des performances et compétences des distributeurs. 	<ul style="list-style-type: none"> En 2023, les distributeurs représentant 21 % des revenus issus du canal indirect ont été formés. 18 distributeurs (vs. 9) représentant 16 % (vs. 7 %) des ventes réalisées par ce canal sont certifiés EcoVadis. 	<p>Objectif 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Former à la RSE les distributeurs représentant 55 % des revenus issus du canal indirect. 	§ 3.8.2 Page 133
Philanthropie		Renforcer la solidarité envers les communautés locales.	Contribuer aux initiatives sociales et culturelles, en partenariat avec des associations et ONG.	<ul style="list-style-type: none"> % du Résultat net part du Groupe dédié à la philanthropie. 	<ul style="list-style-type: none"> 5,8 millions soit 1,61 % du Résultat net part du Groupe consacré à la philanthropie en 2023. 	<ul style="list-style-type: none"> Allouer au minimum 1 % du Résultat net part du Groupe à la philanthropie. 	§ 3.8.4 Page 135

(a) La Société ne communique pas d'objectif sur ces enjeux.

(b) Ces thèmes correspondent aux principaux risques tels qu'évalués dans la cartographie des risques menée par la Société.

(c) Émissions liées aux achats de biens et services, de carburant et d'énergie (transport et distribution amont, voyages d'affaires, trajets domicile-travail des collaborateurs).

3.4 Notre impact sur la santé

La mission de bioMérieux est de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients et à la protection de la santé des consommateurs face aux maladies infectieuses. Les tests de diagnostic apportent des informations essentielles aux cliniciens et permettent à bioMérieux de répondre aux enjeux de santé publique majeurs tels que la résistance aux antibiotiques, le sepsis et la lutte contre les pathogènes émergents.

3.4.1 La résistance aux antibiotiques : constats et enjeux

La résistance aux antibiotiques (*AntiMicrobial Resistance* – AMR) est un phénomène naturel. Les bactéries développent des mécanismes de survie face aux antibiotiques destinés à les éliminer. Elles s'adaptent soit par mutation de gènes déjà présents, soit par l'acquisition de nouveaux gènes. Les souches bactériennes résistantes aux antibiotiques acquièrent ainsi un avantage sur celles qui ne le sont pas et qui sont dites « sensibles ». Ce phénomène est accéléré par une utilisation inappropriée ou excessive des antibiotiques tant chez l'homme que chez l'animal, notamment dans le cas des infections virales pour lesquelles les antibiotiques sont inactifs.

Le risque d'être démunis face à des micro-organismes ultra-résistants est aujourd'hui une réalité. La résistance aux antibiotiques est considérée par l'OMS comme l'une des plus importantes menaces pour la santé mondiale. Les projections à 2050 sont alarmantes⁽¹⁾ :

- plus de 10 millions de décès annuels si rien n'est fait d'ici là ;
- une baisse de 2 à 3 % du PIB mondial ;
- « un retour à une situation où 40 % de la population pourrait décéder prématurément d'infections impossibles à traiter »⁽²⁾ ;
- des interventions médicales courantes (chimiothérapies, greffes, chirurgies diverses...) deviendront très risquées.

LA RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES (AMR) ET LE SEPSIS, MÊME COMBAT.

Le sepsis est un dysfonctionnement des organes engageant le pronostic vital ; il est provoqué par une réponse immunitaire excessive à une infection grave. On recense chaque année 49 millions de cas de sepsis dans le monde et 11 millions de décès⁽³⁾.

La lutte contre l'AMR et le combat contre le sepsis sont liés. L'enjeu est de taille car les patients atteints d'un sepsis avec des agents pathogènes résistants ont un risque de mortalité deux fois plus important que ceux dont les agents pathogènes ne sont pas résistants⁽⁴⁾. Le diagnostic est essentiel pour identifier la nature de l'agent pathogène, adapter le traitement et suivre la réponse du patient pour éviter toute dégradation de son état, notamment vers un sepsis. En cas de suspicion de sepsis, l'antibiothérapie doit être administrée au plus vite. Tout retard dans la mise sous traitement peut avoir des conséquences fatales⁽⁵⁾. La prescription d'antibiotiques à large spectre en première intention contribue au développement de l'AMR. Elle doit donc être réservée aux patients en situation de choc septique et, une fois le diagnostic de sepsis posé, il faut aider le clinicien à déterminer le traitement antibiotique le plus adapté au patient.

La gamme complète « Sepsis Management » est dédiée à la prise en charge des patients à tous les stades de la maladie.

La mise en place de politiques de bon usage des antibiotiques, appelée AMS en anglais (*AntiMicrobial Stewardship* – AMS) est un outil essentiel pour lutter contre l'AMR⁽⁶⁾. C'est dans cette perspective que s'inscrit le rôle déterminant du diagnostic *in vitro*.

Le diagnostic permet de différencier les infections virales des infections bactériennes. En indiquant rapidement qu'une personne est infectée par un virus et n'a pas besoin d'antibiotiques, leur utilisation globale peut être considérablement réduite en toute sécurité. À l'échelle du patient, les tests diagnostiques informent sur le pathogène responsable d'une infection ainsi que sur les antibiotiques les plus adaptés pour traiter cet agent infectieux. Ils étayent la décision médicale en déterminant si un antibiotique est nécessaire, en personnalisant l'antibiothérapie et en permettant un suivi optimisé du traitement.

À l'échelle de la communauté, le diagnostic est le seul outil capable de fournir des données de surveillance (humaines, vétérinaires et environnementales), pour suivre l'état et la progression de la résistance aux antibiotiques et ainsi construire et actualiser les recommandations de bon usage des antibiotiques.

Le dépistage des patients porteurs d'agents pathogènes résistants aux antibiotiques permet aussi de prendre des mesures d'isolement appropriées pour limiter leur propagation.

Le diagnostic est utilisé dans le cadre d'essais cliniques pour les nouveaux antibiotiques afin de s'assurer que les patients recrutés sont infectés par l'agent pathogène ciblé par le nouveau traitement, rendant ces essais plus efficaces, moins coûteux, plus rapides et plus faciles à analyser.

Leader mondial en microbiologie et pionnier dans le domaine du diagnostic des maladies infectieuses, bioMérieux est un acteur de premier plan dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Le développement de tests à haute valeur médicale est une priorité pour bioMérieux (cf. § 1.3 Stratégie). L'offre de diagnostic *in vitro* de bioMérieux est la plus complète du marché pour combattre la résistance antimicrobienne (cf. § 1.2.3.1), grâce à des tests pour l'identification des agents pathogènes, et la détection de leur profil de résistance et de sensibilité aux antibiotiques (cf. § 1.2.3.2).

(1) Rapport Jim O'Neill 2016 sur la Résistance aux Antibiotiques (AMR).

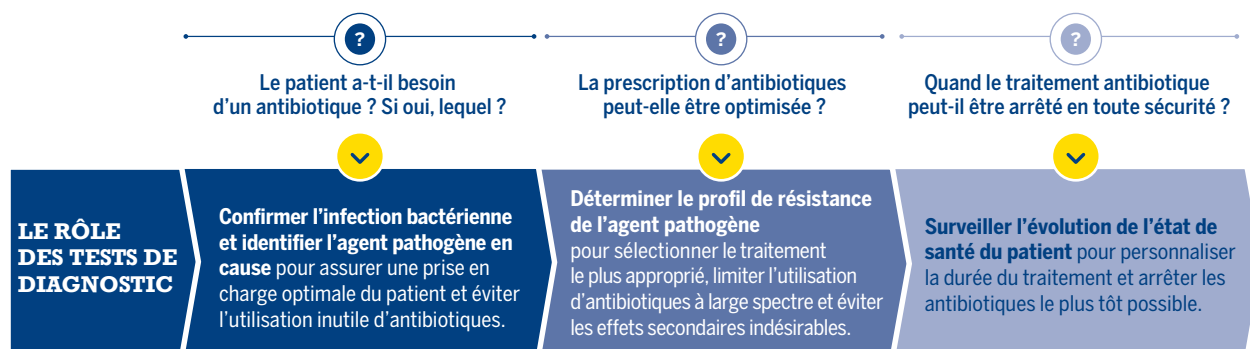
(2) The King's Fund, *What if antibiotics stopped working?* Article écrit en 2017 (www.kingsfund.org.uk, lien vérifié le 22 novembre 2023).

(3) <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/334216/9789240010789-eng.pdf>

(4) Hanberger et al. *Int J Antimicrob Agents*. 2011 Oct. Increased mortality associated with methicillin-resistant *Staphylococcus aureus* (MRSA) infection in the intensive care unit: results from the EPIC II study.

(5) Kumar A, Roberts D, Wood KE, et al. *Duration of hypotension before initiation of effective antimicrobial therapy is the critical determinant of survival in human septic shock*. *Crit Care Med*. 2006;34(6):1589-1596.

(6) WHO 1024 (World Health Organization): *Commitments to Responsible Use of Antimicrobials in Humans* <https://web.archive.org/web/20150402144927/http://www.who.int/drugresistance/events/Oslomeeting/en/>




3.4.2 Les engagements de bioMérieux dans la lutte contre l'antibiorésistance

Pionnier du diagnostic des maladies infectieuses, bioMérieux développe des tests permettant d'identifier les pathogènes, de détecter leur résistance potentielle aux antibiotiques et d'analyser leur sensibilité aux antibiotiques afin d'aider les médecins à déterminer précisément le traitement adéquat. bioMérieux évalue son impact sur la santé en suivant le nombre de résultats rendus aux cliniciens permettant d'influencer la prescription d'antibiotiques. L'objectif est de contribuer à réduire l'utilisation inappropriée de ces traitements et de préserver leur efficacité aujourd'hui et pour les générations futures.

C'est pourquoi bioMérieux a pris l'engagement d'augmenter de 30 % à horizon 2025 vs 2019, le nombre de résultats rendus pour lutter contre l'AMR.

En outre, les solutions d'antibiogrammes produites par bioMérieux apportent des informations essentielles aux cliniciens pour ajuster l'antibiothérapie selon le profil de résistance des bactéries et leur niveau de sensibilité à ces traitements. bioMérieux a donc pris l'engagement qu'au moins 80 % des antibiotiques référencés en médecine humaine soient intégrés dans ses solutions d'antibiogramme.

 <p>SANTÉ Nous développons des solutions de diagnostic <i>in vitro</i> innovantes pour améliorer la santé publique mondiale</p>	<p>Engagements majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • +30 % de résultats patients rendus d'ici 2025 et permettant de contribuer à un usage raisonné des antibiotiques. • ≥ 80 % des antibiotiques référencés en médecine humaine intégrés dans les solutions d'antibiogramme de bioMérieux. 	<p>Résultats 2023:</p> <ul style="list-style-type: none"> • +16 % de résultats rendus vs 8,6 % en 2022. • 91 % vs 80,7 % en 2022 d'antibiotiques couverts par nos solutions selon la référence Eucast, et 92,3 % vs 90 % en 2022 selon la référence CLSI Tier I à Tier IV.
---	---	--

3.4.3 Les multiples actions entreprises par bioMérieux dans cette lutte

Au-delà de son portefeuille de solutions, la contribution de bioMérieux se concrétise par plusieurs initiatives définies ci-après.

Création d'Aurobac

En 2022, bioMérieux s'est associée à Boehringer Ingelheim et Evotec afin de créer la coentreprise Aurobac ayant pour mission de créer la prochaine génération d'antibiotiques ainsi que de nouvelles solutions de diagnostic pour lutter contre l'antibiorésistance.

Aurobac a pour objectif de faire évoluer la stratégie liée aux schémas thérapeutiques actuels qui reposent sur des approches empiriques utilisant des antibiotiques à large spectre et non ciblés. L'objectif est d'aller vers une démarche de précision, utilisant de nouvelles solutions performantes, ciblées, associées à des diagnostics rapides et exploitables.

Formation des professionnels de santé et sensibilisation du public à l'importance du bon usage des antibiotiques

La Société développe une gamme de manuels pédagogiques en libre accès sur des sujets liés à la résistance aux antibiotiques et la gestion des antibiotiques. Ces guides pratiques sont disponibles en anglais sur le site internet de bioMérieux.

En 2019, bioMérieux a ouvert un centre de formation à Abidjan dédié aux professionnels de santé. Depuis, plus de 156 techniciens de laboratoire ont pu bénéficier d'une formation spécifique sur l'hémoculture, l'identification et les antibiogrammes pour lutter contre la résistance bactérienne. En 2022, bioMérieux a également soutenu des activités de sensibilisation et d'éducation au bon

usage des antimicrobiens dans plusieurs pays dont la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Kenya, le Bénin, la Mauritanie, le Nigeria et l'Algérie.

Des bourses d'études sont également accordées à des sociétés scientifiques pour des activités d'éducation médicale (ESCMID, ISID, ESICM, Africa CDC, ASEAN, the Latin American ALADDIV).

De plus, bioMérieux soutient des sessions de formation continue certifiantes, à destination des professionnels de la santé (webinaires et ateliers) (cf. § 3.7.4).

Parce que la résistance aux antibiotiques augmente fortement en raison d'un usage excessif et inapproprié des antibiotiques, préserver l'efficacité des antibiotiques est devenu critique.

C'est pourquoi, en 2023, Mériéux Université a créé la fresque de la Résistance aux Antibiotiques, destinée à sensibiliser au problème de santé publique mondial que constitue la résistance aux antibiotiques.

Grâce à cette fresque, nos collaborateurs peuvent découvrir ce qu'est la résistance aux antibiotiques, quelles en sont les causes et les conséquences, quelles sont les solutions envisagées et ce que chacun d'entre nous peut faire à son niveau.

Près de 300 collaborateurs ont déjà été formés au sein du Groupe.

L'ambition est de sensibiliser le grand public, ainsi que nos collaborateurs.

Une version pour les enfants (de dix à quatorze ans) devrait être disponible en 2024.

La Société développe une gamme de manuels éducatifs en libre accès sur des sujets liés à la résistance aux antibiotiques et à l'utilisation rationnelle des antibiotiques. Ces manuels pratiques sont disponibles en anglais sur le site Internet de bioMérieux ⁽¹⁾.

Soutien d'une étude mondiale unique de prévalence sur l'utilisation des antibiotiques (Global Point Prevalence Survey – Global-PPS)

Coordonnée par le Pr Erika Vlieghe et le Dr Ann Versporten de l'Université d'Anvers (Belgique), cette étude d'envergure fournit des informations clés sur l'utilisation des antibiotiques et la résistance bactérienne dans les hôpitaux. bioMérieux en est l'unique sponsor privé. En 2022, plus de 90 pays y ont participé, impliquant plus de 1 300 hôpitaux et plus de 500 000 patients. De plus, cette méthodologie a été intégrée comme pilier clé dans le nouveau projet européen DRIVE AMS, qui vise à améliorer l'utilisation prudente des antimicrobiens et à en renforcer la surveillance dans 60 hôpitaux de quatre pays (Grèce, Portugal, Roumanie et Lituanie).

En participant régulièrement à cette enquête, chaque hôpital peut évaluer ses performances et comparer ses pratiques avec celles des autres sites afin de les améliorer. Dans certains cas, l'enquête a donné lieu à des programmes d'amélioration nationaux.

En outre, 2023 a vu le déploiement du module « ambulatoire ». Cette nouvelle fonctionnalité a été développée pour les patients qui ne passent pas de nuit à l'hôpital, une population pour laquelle les données de l'AMU sont généralement limitées. Ce module est particulièrement utile pour les établissements tels que les cliniques ambulatoires, les centres de soins primaires ou communautaires et certains services hospitaliers, notamment les urgences, la chirurgie de jour et les services ambulatoires.

La Global-PPS a fait l'objet de publications majeures, notamment dans le *Lancet Global Health*, et est aujourd'hui reconnue par les organisations internationales telles que l'OMS, Médecins Sans Frontières, le CDDEP (*Center For Disease Dynamics, Economics & Policy*), IDSA (*Infectious Diseases Society of America*) et BSAC (*British Society for Antimicrobial Chemotherapy*). Les bénéfices de ces travaux ont été rapportés dans plus de six publications et plusieurs participations à divers congrès sur l'année.

Actions au sein de consortiums industriels

La Société s'est associée au lancement de l'**AMR Industry Alliance**, un consortium visant à conduire et mesurer les progrès du secteur industriel dans la lutte contre la résistance aux antibiotiques. bioMérieux siège au Conseil d'administration de l'**AMR Industry Alliance** au titre de représentant de l'industrie

du diagnostic. bioMérieux a participé à l'enquête qui a permis d'établir le Rapport de Progrès 2021 sur l'engagement du secteur des sciences de la vie pour combattre la résistance aux antimicrobiens.

(1) <https://www.biomerieux.com/corp/en/educational-support.html>

Démarré en 2019, **VALUE-Dx** est un projet paneuropéen unique qui vise à apporter les preuves scientifiques de la valeur médicale, technologique et économique du diagnostic *in vitro* pour une utilisation plus raisonnée des antibiotiques et lutter contre l'antibiorésistance. Le projet est mené par un consortium de recherche public-privé réunissant 26 partenaires et coordonné par l'Université d'Anvers, bioMérieux et le Wellcome Trust. VALUE-Dx est financé pour moitié par la Commission européenne et comprend deux essais cliniques, dont un co-dirigé par bioMérieux, nommé **ADEQUATE** (*Advanced Diagnostics for Enhanced Quality of Antibiotic prescription in respiratory Tract infections in Emergency rooms*). Cet essai utilise les tests

BIOFIRE® Respiratoire 2.1 plus et BIOFIRE® Pneumonie pour démontrer l'impact des tests diagnostiques syndromiques sur la prise en charge des infections respiratoires sévères aux urgences. ADEQUATE se focalise sur la population pédiatrique avec pour objectif d'enrôler 500 enfants, et contribuera à la constitution d'une banque d'échantillons cliniques, sur neuf sites hospitaliers répartis dans six pays européens. Dans le domaine de la gestion des données, le projet a récemment permis de définir et tester un concept de collecte de données d'antibiorésistance issues d'une fédération de laboratoires, où leur sécurité et confidentialité est maximisée.

Soutien à des initiatives internationales

La Société soutient de nombreuses initiatives d'aide à la lutte contre la résistance bactérienne dans les différents pays où elle est implantée.

Ainsi, bioMérieux participe chaque année à la **Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens**, une initiative de l'OMS. Dans ce cadre, bioMérieux met en place des campagnes de sensibilisation et d'éducation à l'attention des professionnels de santé, du grand public et de ses collaborateurs, pour une utilisation plus raisonnée des antibiotiques.

L'**accord de coopération** avec le *Center for Infectious Disease Research and Policy* (CIDRAP) a été reconduit. Cela a donné lieu en 2023 à la rédaction de trois notes d'information sur le rôle émergent de la recherche sur les résultats des diagnostics de la résistance aux antibiotiques, en particulier lorsqu'elle est associée à l'économie de la santé ; ainsi qu'un article sur le rôle clé que les patients pourraient jouer dans la lutte contre la résistance aux antibiotiques (AMR), en particulier en aidant les entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques à développer de nouveaux produits pour faire face à l'augmentation des bactéries résistantes.

Au **Nigeria**, en 2021, bioMérieux a signé un accord de collaboration avec la *German Agency for International Cooperation* (GIZ) afin de soutenir le *Nigerian Center for Disease Control* (NCDC) dans la lutte contre l'AMR. L'objectif est de promouvoir et mettre en

œuvre des programmes pour un usage raisonné des antibiotiques. C'est la première fois que bioMérieux réalise un partenariat de ce type en Afrique.

En tant que leader mondial du diagnostic des maladies infectieuses, bioMérieux a fait de la gestion responsable des antimicrobiens l'une de ses priorités. Forte de cette expertise, la Société a été choisie par le **Fleming Fund** comme partenaire dans le cadre d'un programme d'investissement britannique doté de 265 millions de livres sterling pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens dans 21 pays à ressources limitées. bioMérieux, choisie pour la performance de ses solutions de diagnostic, sa capacité d'organisation dans les pays ciblés et son expertise dans la formation des professionnels de santé à la microbiologie et à la résistance aux antibiotiques, devient ainsi responsable du déploiement de ses solutions dans 15 pays de ce programme. Dans chacun de ces pays, un laboratoire clinique et un laboratoire vétérinaire de référence ont été équipés avec les systèmes VITEK® MS, VITEK® 2 et MAESTRIA™. Depuis 2021, bioMérieux a équipé des laboratoires au Laos, Malawi, Népal, Tanzanie, Sénégal, Swaziland, Zambie, Zimbabwe, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Indonésie, Nigeria, Sierra Leone et Vietnam. Ce programme contribue au 3^e Objectif de Développement Durable des Nations Unies, qui est celui de la Santé et du Bien-Être, dans lequel la résistance aux antibiotiques (*AntiMicrobial Resistance – AMR*) a récemment été officiellement ajoutée.

Collaborations de recherche

Partenariat stratégique avec Oxford Nanopore sur la technologie du séquençage (cf. § 1.5.1).

Mise en place de Centres d'Excellence AMS

bioMérieux a sélectionné plusieurs hôpitaux parmi ses partenaires historiques pour y installer des Centres d'Excellence AMS. Dans les établissements concernés, dont les laboratoires bénéficient déjà d'équipements bioMérieux, les collaborateurs de bioMérieux s'engagent aux côtés des professionnels de santé pour développer le bon usage des antibiotiques.

En s'appuyant sur les données des résultats diagnostiques, les équipes contribuent à améliorer les pratiques, à réduire les délais d'exécution et à faciliter la routine du laboratoire, montrant ainsi toute la valeur médicale et économique du diagnostic dans la lutte contre l'antibiorésistance.

Chaque Centre d'Excellence AMS bioMérieux est accompagné par une équipe transversale dédiée qui gère la relation avec les hôpitaux participants. Ces équipes sont composées de collaborateurs de

différentes fonctions telles que le marketing, les affaires médicales, l'informatique, le service clients, les affaires juridique & intégrité.

Avec ces Centres d'Excellence AMS, bioMérieux veut mettre en avant les avantages d'une approche globale, intégrant des solutions DATA/IT, du conseil en laboratoire et de la formation médicale en complément des solutions diagnostiques. Dans la pratique, les équipes s'adaptent aux réalités de chaque établissement en construisant des partenariats sur mesure, pour une durée de trois ans.

Le tout premier Centre d'Excellence a été créé en Chine, dans l'hôpital de Zhuihang, et à ce jour, 13 centres ont été créés à travers le monde. Ces centres présentent une typologie variée : établissement (privé/public), maturité, implantation géographique et taille différentes.

75 % des investissements en R&D sont dédiés à la lutte contre la résistance bactérienne (cf. § 1.5.1.1)

3.4.4 Qualité et sécurité des produits

bioMérieux s'engage au quotidien pour garantir la qualité et la sécurité de ses produits et ainsi protéger la santé des patients et des consommateurs. La Société répond aux réglementations et standards les plus exigeants du marché et veille à ce que ses partenaires, en amont et en aval de sa chaîne de production, respectent les mêmes degrés d'exigence. Cette attention est

d'autant plus importante dans un contexte réglementaire qui évolue rapidement à l'échelle locale et internationale, engendrant une hausse du nombre de réglementations à suivre et une complexité accrue pour répondre à l'ensemble de ces exigences (cf. § 1.4).



Certifications ISO 9001 : 56 sites et filiales en 2023 comme en 2022.


Certifications ISO 13485 : 18 sites et filiales en 2023 comme en 2022.

Tous les produits sont fabriqués sur des sites dont le système de management de la qualité est certifié ISO.

3.5 Préserver la planète, notre première ressource

3.5.1 Objectifs et gouvernance

Les principaux engagements de réduction de son empreinte écologique à l'horizon 2025 et 2030 sont présentés ci-dessous :

 <p>PLANÈTE Nous menons des actions écoresponsables pour que la planète soit un lieu de vie sain</p>	<p>Engagements majeurs :</p> <p>Objectif 2030 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 et 2 en valeur absolue de 50 % par rapport à 2019, pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. <p>Objectif 2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Scope 3 : Fournisseurs couvrant 67 % des émissions de CO₂^(a) adhérant aux cibles SBTi. <p>Objectifs 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réduire de 45 % l'intensité de la consommation d'eau par rapport à 2015 (ratio consommation d'eau sur chiffre d'affaires). Réduire de 50 % l'intensité énergétique par rapport à 2015 (ratio intensité énergétique sur chiffre d'affaires). Optimiser la production (-50 %) par rapport à 2015, et le recyclage des déchets (>85 %). L'analyse du Cycle de Vie concernera 90 % du portefeuille de produits (par quantités vendues)^(b). 	<p>Résultats 2023 :</p> <p>GES : -2,7 % (62 302 tCO₂e) vs -2,6 % (62 764 tCO₂e) en 2022, par rapport à 2019 (année de référence) (64,432 tCO₂e)</p> <p>40 % de fournisseurs adhérant aux cibles SBTi (Science Based Target initiative)^(a).</p> <p>Eau : -41 %^(c) (653 934 m³) par rapport à 2015 contre -40 % (640 601 m³) en 2022</p> <p>Énergie : -40 %^(c) (231 258 MWh) par rapport à 2015 contre -37 % (236 402 MWh) en 2022</p> <p>Déchets : -53 %^(c) (9 492 tonnes) par rapport à 2015 contre -54 % (9 097 tonnes) en 2022</p> <p>40 % du portefeuille de produits (par quantités vendues concernées par l'Analyse du Cycle de Vie)</p>
---	---	---

(a) Émissions liées aux achats de biens et services, de carburant et d'énergie (transport et distribution amont, voyages d'affaires, trajets domicile-travail des employés).

(b) Nouvel objectif fixé en 2023.

(c) Ratio par rapport au chiffre d'affaires.

Organisation et fonctionnement

La maîtrise des risques environnementaux et la réduction de l'empreinte environnementale de bioMérieux (cf. § 2.2.2.6) sont régies par la politique globale Santé, Sécurité et Environnement, qui couvre l'ensemble des activités de la chaîne de valeur.

bioMérieux évalue ses impacts sur l'environnement (sol, eau, air, bruit, énergie, déchets...). Ses initiatives s'inscrivent dans une démarche fondée sur une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires.

La Société a mis en place un système de management de la Santé, de la Sécurité et de l'Environnement. Il couvre la conception, la fabrication et la maintenance d'instruments, de logiciels et de réactifs permettant de réaliser des tests de diagnostic *in vitro*. Il est déployé au sein des sites bio-industriels, des centres de R&D et des filiales. Ce système de management repose sur l'amélioration continue en suivant le principe du PDCA (*Plan-Do-Check-Act*).

Le département Santé, Sécurité, Environnement (SSE) est rattaché au Directeur Exécutif Qualité Globale, Manufacturing & Supply Chain, membre du Comité de Direction de la Société. Les orientations, la politique, les objectifs et le suivi des résultats sont supervisés par le Comité de pilotage SSE trimestriel, auquel participent le Directeur Général et plusieurs membres du Comité de Direction (représentant des fonctions qualité globale *manufacturing & supply chain*, R&D, ressources humaines & RSE, finance, achats, systèmes d'information et opérations cliniques).

Ces éléments sont déployés localement grâce à un réseau d'animateurs SSE au sein de chaque site et filiale :

- pour chaque site, un responsable SSE rapporte au directeur de site. Cette fonction peut être complétée par d'autres personnes (ingénieurs et techniciens SSE) en fonction de la taille et des risques du site. Sur environ 50 % des sites, un responsable Énergie est dédié à la gestion du programme de Sobriété et Efficacité Énergétique ;
- pour chaque filiale, un représentant SSE est identifié et est en charge de soutenir la démarche.

Afin de soutenir le programme SSE dans l'ensemble de l'organisation, certaines fonctions mettent en place des rôles dédiés à la gestion de certains aspects concernant le climat et l'environnement très spécifiques à leur fonction (achats, chaîne d'approvisionnement, systèmes d'information, etc.).

La mise en œuvre de la politique est de la responsabilité de chaque entité qui a la charge d'assurer la maîtrise des conséquences des activités de bioMérieux sur l'environnement.

Le département SSE a pour missions :

- la veille de toutes les exigences réglementaires dans son domaine au niveau international, national et local, y compris pour les substances dangereuses : REACH, Biocides, GHS, CLP, ROHS ;

- le développement et la mise en œuvre des processus et procédures pour assurer la conformité aux exigences réglementaires ;
- la participation au dispositif de maîtrise des risques d'interruption de la production et de la *supply chain* (identification des risques majeurs et gestion des plans de continuité d'activité) ;
- l'analyse préalable d'impact sur l'environnement lors de nouveaux projets d'investissement (agrandissement, nouvelle implantation, augmentation de capacité de production, etc.). Pour les constructions, des lignes directrices détaillées sont définies dans un document appelé « exigences SSE pour les constructions nouvelles et rénovations majeures ».

Par ailleurs, la Société dispense de nombreuses formations sur la protection de l'environnement :

- à l'occasion de l'arrivée de chaque nouveau collaborateur ;
- dans le contexte du déploiement du système de management de l'environnement sur les sites selon la norme ISO 14001 : sensibilisation aux impacts environnementaux et aux bonnes pratiques de prévention, et formation à l'audit interne environnemental ;
- dans le cadre de projets de réduction des déchets et de consommation d'énergie : formations *ad hoc* aux fonctions concernées (opérateurs de production, équipes *packaging*...) afin de réduire les rejets de produits non justifiés.

En 2022, le site industriel de North Ryde à Sydney a obtenu la certification initiale ISO 14001. Il vient à ce titre s'ajouter aux sites de Craponne, Combourg, Marcy l'Étoile, La Balme, Saint-Vulbas, Grenoble et Verniolle (France), Tres Cantos (Espagne), Florence (Italie), Durham, St. Louis et Lombard (États-Unis), portant ainsi à 86 % le taux des principaux sites industriels certifiés.

3.5.2 Agir pour le climat et l'environnement

Les objectifs liés au changement climatique étaient à l'ordre du jour des réunions suivantes du Comité de Direction :

- focus sur l'efficacité énergétique et la réduction de la consommation – décembre 2022 ;
- focus sur la stratégie de décarbonation – mai 2023.

De plus, la version actualisée du plan d'investissement de réduction des émissions de CO₂ a été présentée au Comité de Direction.

3.5.2.1 Émissions de gaz à effet de serre : un objectif validé par l'initiative Science Based Target

Afin de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de sa chaîne de valeur et sur le long terme, conformément aux Accords de Paris sur le climat, la Société a déterminé des objectifs qui ont été validés par la *Science Based Target initiative* (SBTi) en novembre 2021 :

- réduction des émissions du scope 1 et 2 de 63 % d'ici 2034, par rapport aux émissions de 2019. Cette ambition est cohérente avec les efforts requis pour limiter à +1,5 °C le réchauffement global. Cette cible de +1,5 °C est la plus ambitieuse de l'Accord de Paris (COP21) pour éviter les effets les plus graves de ce réchauffement ;
- engagement de définition d'objectifs SBTi par les fournisseurs couvrant 67 % des émissions de CO₂ dans les catégories achats de biens et services, combustibles et énergie, transport et distribution amont, voyages d'affaires et déplacements des employés.

Ces éléments sont accessibles sur le site internet de SBTi.

Des feuilles de route ont été déployées au sein des différents métiers (*manufacturing*, *packaging*, R&D, achats, *supply chain*, etc.) afin que chacun contribue à la diminution des émissions de CO₂ scopes 1, 2 et 3. Un suivi spécifique permet à chacun des métiers de suivre sa propre performance.

Pour mener à bien cette initiative, bioMérieux s'appuie sur :

- une analyse de ses émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3) ;
- une gouvernance autour d'un Comité de pilotage composé des directeurs des fonctions globales concernées (*manufacturing*, flotte automobiles, achats, *supply chain*, RSE, etc.) sous la supervision du directeur *manufacturing* et *supply chain*, membre du Comité de Direction ;
- un plan de formation à la Fresque du Climat®.

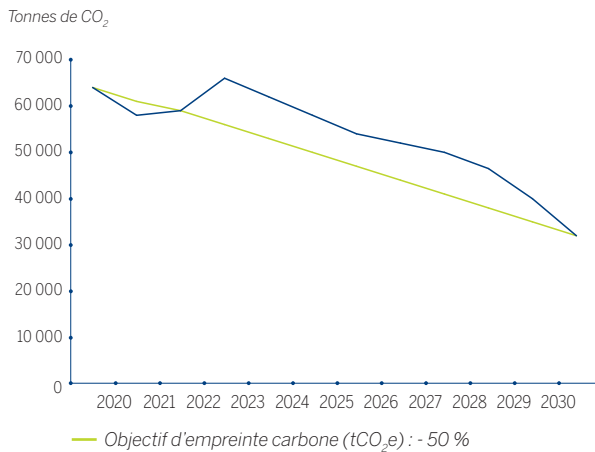
Par ailleurs, bioMérieux participe au CDP (*Carbon Disclosure Project*) (cf. § 3.1) et utilise les résultats pour structurer sa démarche.

Actions mises en œuvre

Réduction des émissions scopes 1 & 2

La feuille de route de la Société élaborée pour réduire ses émissions des scopes 1 et 2 comprend des leviers pour réduire les émissions provenant de l'utilisation de l'énergie dans la fabrication et de la flotte de véhicules de la Société. Comme présenté ci-dessous, cette feuille de route a été conçue pour soutenir l'effort lié à l'objectif approuvé par le SBTi d'ici 2030 (-50 % d'émissions par rapport à 2019).

EVOLUTION DE L'EMPREINTE CARBONE (GROUPE)



La partie de la feuille de route relative à l'utilisation de l'énergie comprend à la fois des actions d'autosuffisance et d'efficacité (cf. § 3.5.2.2) et des actions de décarbonation.

bioMérieux suit une stratégie de décarbonation basée sur la réduction de l'utilisation des combustibles fossiles en mettant en œuvre des technologies à faible teneur en carbone et en augmentant la part des énergies renouvelables dans la consommation globale (par l'installation d'équipements de génération sur site, tels que des panneaux photovoltaïques ou par la mise en œuvre de contrats de fourniture d'électricité renouvelable de type PPA), en suivant un ordre de priorité à trois niveaux :

- priorité 1 : l'autoproduction à partir d'installations de production sur site au maximum des possibilités techniques ;
- priorité 2 : achat d'électricité renouvelable par le biais d'accords d'achat d'électricité (PPA – *Purchase Power Agreements*) ou

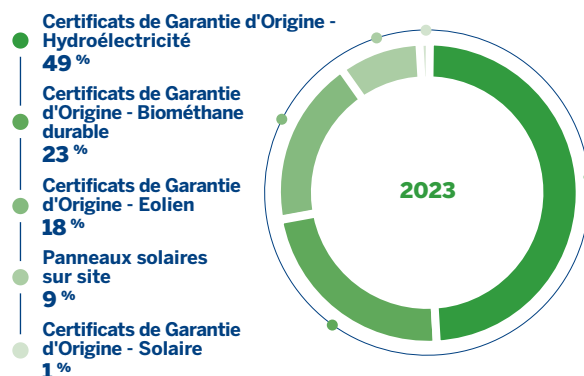
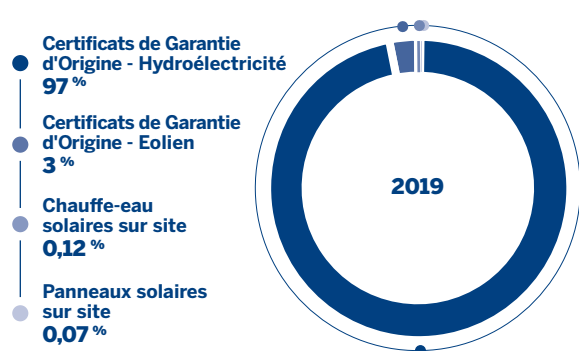
d'accords d'achat de biométhane (BPA – *Biomethane Purchase Agreements*). La capacité de la Société à conclure des accords d'achat de grande valeur peut être limitée par la disponibilité sur le marché. Pour le site de Durham (États-Unis), les PPA ne sont pas encore disponibles étant donné que la Caroline du Nord dispose d'un marché réglementé de l'électricité ;

- priorité 3 : achat d'électricité renouvelable via les Certificats d'Attributs Énergétiques.

À fin 2023, le schéma directeur de consommation des énergies renouvelables est celui-ci :

- des panneaux solaires équipent nos sites de Grenoble, La Balme, Saint-Vulbas (France), Sydney (Australie), Rio (Brésil), Durham et Salt Lake City (États-Unis). Des installations complémentaires sont en cours ou prévues pour les années à venir ;
- à date, trois PPA signés pour notre site de St. Louis (États-Unis) (pour un démarrage en 2025), et nos sites en France (pour un démarrage en 2024 et 2025) ;
- l'ensemble des sites français de bioMérieux sont approvisionnés à hauteur de 50 % en électricité « verte » certifiée (garanties d'origine), et les sites de Florence (Italie) et Madrid (Espagne) le sont à hauteur de 100 % ;
- depuis 2023, 53 % de la consommation de l'électricité à Durham (États-Unis) et 84 % à Lombard (États-Unis) sont fournis via des Certificats d'Attributs Énergétiques ou Certificats d'Énergie Renouvelable ;
- depuis 2023, 54 % du gaz naturel consommé en France et en Espagne est acheté via du biométhane durable d'origine garantie ;
- la consommation de carburant a été réduite à La Balme (France) de 55 % depuis 2019 grâce à la mise en place de systèmes de récupération de la chaleur.

En 2023, la consommation totale d'énergies renouvelables a été de 48 732 MWh. Cela représente 21 % de la consommation totale d'énergie contre 12 % de 2019 à 2022. La répartition de ces énergies renouvelables en 2023 est la suivante :



La réduction des émissions de la flotte de véhicules constitue la deuxième partie de la feuille de route de réduction des émissions des scopes 1 et 2. Des voitures de fonction sont mises à disposition de certains collaborateurs dans 27 pays, *via* un catalogue qui propose une gamme de véhicules hybrides et électriques. bioMérieux développe actuellement un plan de conversion des flottes vers des véhicules à faible émission de carbone d'ici 2030.

Réduction des émissions du scope 3

Les efforts de réduction de ces émissions sont particulièrement soutenus par la décarbonation de la chaîne de valeur amont de bioMérieux. La Société travaille à l'engagement de ses fournisseurs clés (en émissions) et à l'adoption de stratégies de lutte contre le changement climatique. bioMérieux s'est fixé comme objectif pour 2026, validé par le SBTi, d'engager les fournisseurs représentant 67 % des émissions couvrant les biens et services achetés, les activités liées aux carburants et à l'énergie, le transport et la distribution en amont, les voyages d'affaires et les trajets domicile-travail des employés, à avoir des objectifs fondés sur des données scientifiques. À fin 2023, l'état d'engagement était de 40 % (contre 28 % à fin 2022), soit 88 des principaux émetteurs de carbone. Afin de soutenir cet objectif, la Direction des Achats déploie un programme pour sensibiliser les acheteurs, renforcer la sélection des fournisseurs, former et accompagner les fournisseurs dans le processus d'approbation des objectifs SBTi et suivre la performance CO₂ des fournisseurs.

D'autres initiatives sont mises en œuvre pour réduire les autres émissions du scope 3, comme décrit ci-après.

Réduction des émissions de CO₂ dans le transport des produits finis :

- intégration d'exigences en matière d'émissions de gaz à effet de serre générées par les prestations effectuées par ses cocontractants dans les contrats de transports internationaux et de logistique ;
- la Société augmente continuellement la part de transport maritime et réduit le recours au transport aérien pour ses produits finis :
 - le ratio de produits finis transportés par voie maritime est de 59 % contre 49 % en 2022, alors que le poids chargeable des produits finis a augmenté de 5 % en 2023,
 - concernant l'expédition des réactifs vers l'ensemble de ses filiales dans le monde, la part du transport maritime par rapport à l'aérien est de 68 % (rappel : 60 % en 2022 et 48 % en 2019).

La reprise du secteur des transports par rapport à l'année précédente permet d'optimiser la gestion des stocks et des délais de transport pour augmenter le fret maritime ;

- d'autres actions de *report modals* sont régulièrement initiées, et sont pérennisées lorsqu'elles démontrent leur efficacité. Ainsi, le transport domestique aux États-Unis par exemple est progressivement reporté sur le fret routier, au lieu de l'aérien. En 2022, des produits ont été acheminés par la filiale turque en Irak par camion, en remplacement de l'avion ;
- au niveau domestique, les filiales ont progressivement recours à des transporteurs qui proposent un « dernier kilomètre » *via* des véhicules bas-carbone. Après la France, les équipes brésiliennes de bioMérieux ont mis en place cette organisation ;
- en 2022, l'achat de biocarburants durables conformes à la directive européenne RED II a été initié pour le transport international par voie maritime de ses produits finis. Afin d'encourager l'utilisation des biocarburants durables pour le transport, la Société achète du carburant maritime durable évitant ainsi l'émission de 1 600 tonnes de CO₂ en 2023 ;
- la localisation des différents centres logistiques assurant l'acheminement des produits finis des sites vers les filiales, puis des filiales vers les clients est une composante des émissions de CO₂ de notre *supply chain*. Ainsi, des projets de relocalisation de ces centres logistiques sont régulièrement à l'étude puis mis en œuvre. En 2022, un centre supplémentaire a été ouvert en Chine et permet d'augmenter l'efficacité de la distribution domestique dans ce pays, et ainsi de réduire les émissions associées.

Déplacements professionnels : la Société mène une politique volontariste de réduction et d'optimisation des déplacements. Les collaborateurs peuvent s'appuyer sur des lignes directrices pour les aider à réduire leurs voyages et l'utilisation de la vidéoconférence est désormais ancré dans les usages de la Société. Le déploiement d'outils collaboratifs et l'encouragement à les utiliser permet également de réduire le nombre de déplacements. En 2023, bioMérieux a fixé un objectif interne de réduction des émissions liées aux déplacements de 10 % par rapport à 2022. Afin de lancer une action spécifique à laquelle tous les services peuvent contribuer, la Société a mis en place un rapport pour informer les équipes de leur contribution tout au long de l'année.

Maintenance et mise à jour des instruments à distance : la Société poursuit le développement de la solution informatique VILINK™, fournissant en 2023 une nouvelle version permettant aux clients de bioMérieux de bénéficier d'interventions à distance pour la résolution d'incidents, ainsi que pour des opérations de maintenance et des mises à jour. Cette nouvelle version accroît la sécurité, la vitesse et intègre d'autres améliorations à VILINK™.

En 2022, environ 150 000 sessions à distance ont été réalisées par les ingénieurs de bioMérieux, environ 5 000 mises à jour logicielles ont été effectuées via VILINK™ et environ 30 000 correctifs de sécurité ont été déployés à l'aide de VILINK™. VILINK™ a permis à bioMérieux de réduire le temps de réparation d'environ 25 % pour les clients connectés, assurant ainsi un haut niveau de satisfaction client. VILINK™ a également permis de réduire le taux de déplacement des ingénieurs sur site d'environ 35 % pour les clients connectés, réduisant ainsi de manière significative l'empreinte carbone de bioMérieux.

En 2024, bioMérieux augmentera la connectivité de VILINK™ en travaillant avec les autorités locales en Chine pour se conformer aux réglementations locales et aux lois sur la cybersécurité afin de permettre une mise en œuvre transparente de VILINK™.

Trajets domicile-travail : bioMérieux favorise le co-voiturage par le biais d'initiatives concrètes à Marcy l'Etoile, Craponne, Grenoble (France) et Salt Lake City (États-Unis), l'utilisation des transports en commun partout où cela est possible, et l'usage de vélos à assistance électrique par le versement de subventions aux collaborateurs. Les sites de Marcy l'Étoile et de Craponne (France) ont rejoint depuis plusieurs années la plateforme de co-voiturage régionale du Grand Lyon. Des dispositifs similaires sont en place dans d'autres sites et filiales de la Société. La Société offre également la possibilité de recharger les véhicules électriques ou hybrides sur les sites

français, à Durham et Salt Lake City (États-Unis). De plus, en France, bioMérieux encourage le recours à la mobilité douce pour ses collaborateurs. Depuis 2022, bioMérieux a mis gratuitement à disposition via une application, une flotte de vélos à assistance électrique sur les sites de Marcy l'Étoile, Craponne et Grenoble (France). L'objectif principal est de réduire l'empreinte carbone des trajets domicile-travail. Les collaborateurs ciblés sont ceux qui habitent à moins de 15 minutes à vélo des sites bioMérieux concernés. Des bornes de recharge pour véhicules électriques ont été mises à la disposition des employés sur plusieurs sites en France.

La Société a défini une politique de télétravail, en vigueur depuis plusieurs années, qui contribue à réduire les déplacements domicile-travail.

Flotte automobile : une gamme de véhicules hybrides et électriques est proposée aux collaborateurs disposant de véhicules de fonction. Dans le cadre de l'engagement de bioMérieux de réduire ses émissions des scopes 1 et 2, la part des véhicules bas carbone est appelée à augmenter dans les prochaines années.

Engagement des collaborateurs : la Société a choisi de sensibiliser ses collaborateurs au changement climatique notamment au moyen de l'outil la Fresque du Climat®. Depuis 2021, bioMérieux a déployé un premier programme essentiellement auprès des fonctions ou rôles dans la Société en lien avec le plan d'action Climat de la Société (*Supply chain*, Achats, équipes énergie et SSE sur les sites de production) dans une vingtaine de pays.

1 819 collaborateurs ont été formés en 2023 (portant à 3 090 le nombre total de collaborateurs formés dans 40 pays à fin 2023). Ces formations ont été assurées par une équipe de 56 animateurs internes situés dans plusieurs pays (Australie, Belgique, Chine, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, États-Unis, France, Inde, Italie, Kenya).

Réalisations 2023

Les postes d'émissions considérés comprennent les scopes 1, 2 et 3 du *GreenHouse Gas Protocol* tels que décrits au § 3.9.3.

Scope	Postes significatifs	Émissions 2023 en milliers de tCO ₂ e (± incertitude)	Émissions 2022 en milliers de tCO ₂ e (± incertitude)	Émissions 2021 en milliers de tCO ₂ e (± incertitude)	Émissions 2020 en milliers de tCO ₂ e (± incertitude)	Année de référence Émissions 2019 en milliers de tCO ₂ e (± incertitude)
Scope 1	Émissions directes (Scope 1)	23	25 (bonne)	24 (bonne)	23 (bonne)	25 (bonne)
Scope 2	Approvisionnement en énergie (Scope 2)	39	41 (bonne)	36 (bonne)	35 (bonne)	39 (bonne)
<i>Pourcentage d'évolution annuelle scopes 1 et 2 vs année de référence</i>		-2,7 %	3 %	-7 %	-9 %	NA
Scope 3		1 219	1 025 (élevée)	1 005 (élevée)	1 002 (élevée)	907 (élevée)
<i>Pourcentage d'évolution annuelle scope 3 vs année de référence</i>		19 %	2 %	0 %	11 %	NA

Définition des incertitudes : Bonne : incertitude < ±20 % – Moyenne : ±20 % < incertitude < ±50 % – Élevée : incertitude > ±50 %.

Certaines des émissions de CO₂ passées mentionnées ci-dessus sont actualisées suite à la mise à jour de certains facteurs d'émission (par exemple, la mise à jour annuelle du facteur d'émission de l'électricité), l'impact de certaines améliorations continues dans les méthodologies de comptabilité de la Société ou de ses fournisseurs.

Émissions des scopes 1 et 2

La méthodologie de calcul des émissions des scopes 1 & 2 a été revue en 2022 pour :

- renforcer la prise en compte de la méthodologie *Market Based* du *GHG Protocol* appliquée début 2022 sur les émissions du Scope 2 des années 2019 à 2021 ;
- changer la base de facteurs d'émission du scope 2 pour assurer sa tenue à jour de manière dynamique. Cette nouvelle base a été utilisée pour recalculer les volumes d'émissions de 2019 à 2022 ;
- changer la base de facteurs d'émission du scope 1 qui intégraient jusqu'en 2021 les émissions amont, date à laquelle un calcul spécifique de ces émissions a été intégré pour la première fois dans le scope 3 de la Société. Les volumes d'émissions du scope 1 ont été recalculés avec cette nouvelle base de facteurs d'émission pour les années 2019 à 2022.

Suite à ces changements, il n'est pas nécessaire que bioMérieux dépose de dossier de mise à jour auprès de SBTi au cours de l'année 2023, considérant que la modification des émissions calculées n'affecte pas la capacité de la Société à atteindre ses objectifs.

Pour la première fois, bioMérieux a appliqué en 2023 la mise à jour dynamique des facteurs d'émission de l'électricité résiduelle qui affecte les émissions passées du scope 2 mais aussi certains postes d'émission du scope 3 : selon les régions, la fréquence de mise à jour varie et s'applique à des années différentes. Ce phénomène s'appliquera chaque année. En 2022, le facteur d'émission résiduel de l'électricité pour la France s'est considérablement dégradé, principalement en raison de l'arrêt de plusieurs centrales nucléaires. Lorsque cette dernière version du facteur a été publiée en juin 2023, elle a mécaniquement augmenté les émissions du scope 2 de la Société par rapport à la publication du document d'enregistrement universel 2022. Les émissions du scope 2 de 2023 sont également calculées en utilisant ce facteur d'émission résiduel dégradé de 2022 pour l'électricité en France tant que la mise à jour de 2023 n'est pas disponible (publication prévue au deuxième trimestre 2024). Les émissions du scope 2 de 2023 seront donc mises à jour dans le document d'enregistrement universel 2024 (diminution prévue).

Émissions du scope 3

Les émissions du scope 3 reportées dans le tableau ci-dessus comportent des estimations réalisées depuis 2021 pour les achats de biens et services, les biens immobilisés, les émissions liées à l'énergie (non incluses dans le scope 1 et 2), le transport des matières premières et consommables vers les sites de la Société.

Achats de biens et services

Les émissions pour cette catégorie sont évaluées pour les années 2019 à 2023. Elles représentent une part prépondérante des émissions du scope 3 de la Société, caractéristique commune aux entreprises du même secteur industriel.

Transport amont et distribution de marchandises

En 2021, la Société a réalisé pour la première fois l'évaluation des émissions du transport des matières premières et consommables vers ses sites.

Biens immobilisés

Les émissions de cette catégorie sont évaluées au titre des années 2019 à 2023.

Émissions liées à l'énergie non incluses dans les scopes 1 et 2

Les émissions de cette catégorie sont évaluées au titre des années 2019 à 2023.

Trajets domicile/travail

Les émissions de cette catégorie sont évaluées au titre des années 2019 à 2023.

Déplacements professionnels

Les émissions de cette catégorie sont évaluées au titre des années 2019 à 2023.

Utilisation des produits vendus

Un changement de la base des facteurs d'émissions liés aux consommations d'électricité par pays réalisé en 2022 et 2023 (voir commentaire sur le scope 1 & 2) entraîne cette année une révision des volumes d'émissions de 2019 à 2023. Les émissions liées à la base installée sont calculées en tenant compte des émissions de tous les instruments de la Société utilisés dans les différents pays clients au cours de l'année, ce qui diffère des méthodologies suggérées par le protocole GHG, mais est beaucoup plus approprié et pertinent pour le modèle d'entreprise de bioMérieux.

Traitement de la fin de vie des produits vendus

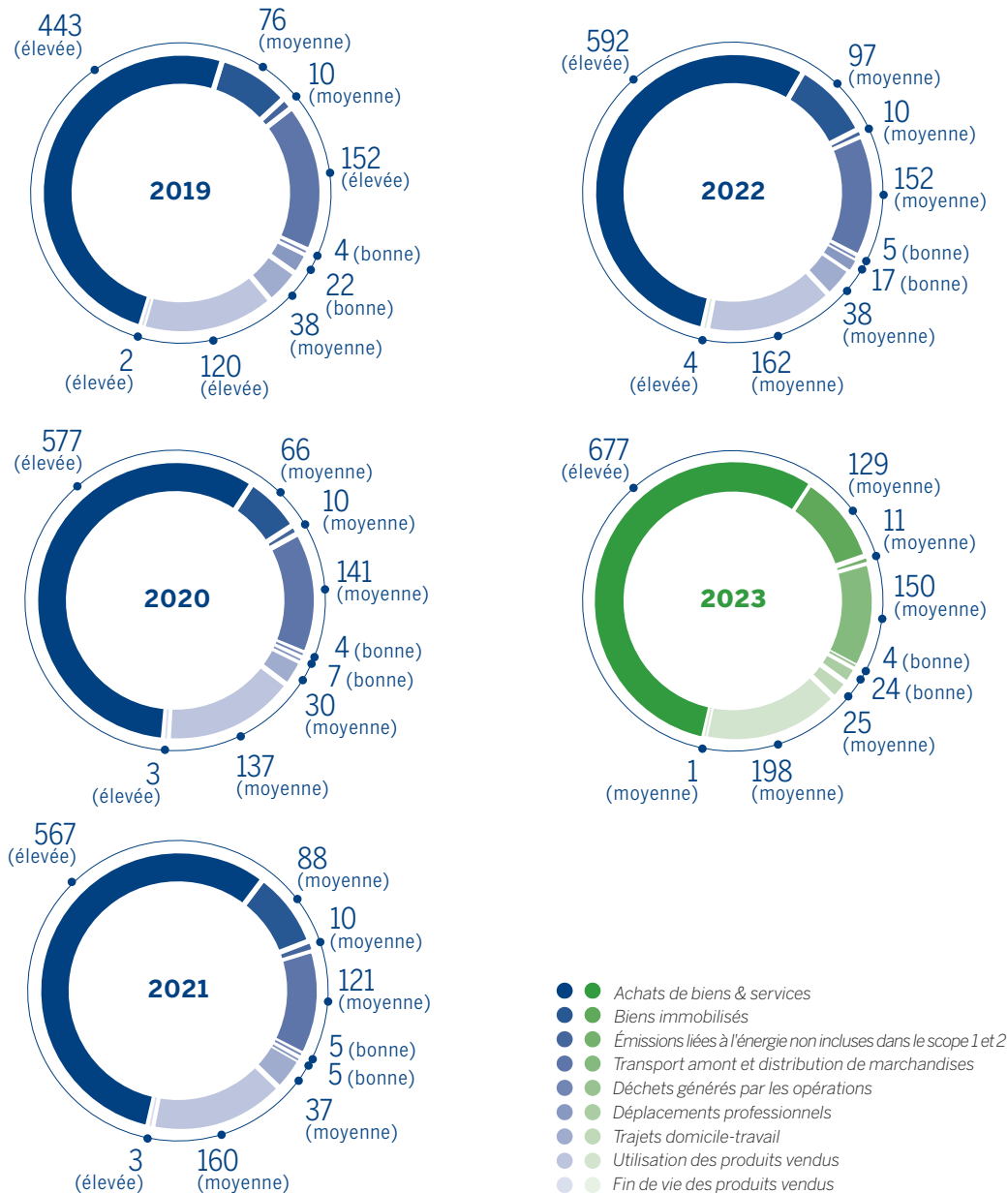
La méthodologie de calcul a été améliorée en 2023 afin de mieux prendre en compte les spécificités régionales liées aux déchets, et a conduit à une révision des volumes d'émission de 2019 à 2023. Cependant, l'ordre de grandeur de ce poste d'émission est resté inchangé.

Actifs en *leasing* amont

La Société mesure les émissions des sociétés en joint-venture et des sites non-proprétaires des terrains ou bâtis comme l'ensemble de ses filiales et reporte donc ces émissions dans les scopes 1 et 2.

Autres postes d'émissions

Les autres postes d'émissions ne sont pas considérés comme pertinents au regard des activités de la Société. Le détail des émissions calculées pour le scope 3 (en milliers de tCO₂e et incertitude) est représenté dans les graphiques ci-dessous :



3.5.2.2 Gestion de l'énergie

La Société applique un programme de Sobriété et Efficacité Énergétique :

- sur les infrastructures, fluides & énergie et production existantes en se basant sur les principes suivants :
 - un suivi détaillé pour cartographier les consommations par infrastructure et/ou activité. En particulier, Marcy et Craonne gèrent le suivi à l'aide d'outils numériques,
 - la réalisation d'audits d'efficacité par des sociétés externes afin d'obtenir des informations techniques sur les actions de réduction. Ces audits sont réalisés périodiquement comme dans tous nos sites français et à Durham, St. Louis et Lombard aux États-Unis,

- la mise en œuvre d'actions planifiées sur plusieurs années conformément aux objectifs de la Société ;
- sur les nouveaux projets : avant de construire ou de rénover des bâtiments, des simulations sont effectuées (par exemple, l'éclairage, le chauffage, la ventilation et la climatisation en été). Les équipes s'efforcent de trouver des moyens de réduire la consommation à un niveau faible ou très faible grâce à des systèmes qui sont étudiés, promus et progressivement appliqués.

Actions mises en œuvre

Chaque année, la Société met à jour un plan d'investissement à long terme avec des projets supplémentaires pour contribuer et réduire la consommation d'énergie sur ses sites industriels. Des projets sont continuellement entrepris dans les domaines suivants :

- **Éclairage** : remplacement de l'éclairage standard par des LED, et mise en place de l'éclairage automatique comme à Tres Cantos (Espagne), Combourg, Marcy, Craponne (France), Durham et St. Louis (États-Unis). Certains sites, comme celui de Tres Cantos, s'efforcent également d'optimiser les besoins en éclairage dans les zones intérieures et extérieures.
- **Isolation des bâtiments et équipements** : comme les canalisations d'eau à Marcy l'Etoile (France), tout ou partie des bâtiments de La Balme, Marcy (France) et St. Louis (États-Unis).
- **Obsolescence d'infrastructures ou d'équipements** : comme les chaudières à Marcy l'Etoile (France), le CVC (chauffage, ventilation et climatisation) à Lombard (États-Unis), les compresseurs d'air à Craponne (France), etc.

- **Optimisation des besoins de chauffage et de refroidissement** : ajustement automatique de la production d'énergie et/ou des flux d'air, récupération de chaleur, réduction des pics de demande d'énergie, etc.
- **Nouvelles normes d'éco-construction** : les nouveaux bâtiments d'activités tertiaires de taille significative font l'objet d'une certification environnementale HQE (La Balme, Craponne), LEED (St. Louis) ou BREEAM (Marcy l'Étoile).

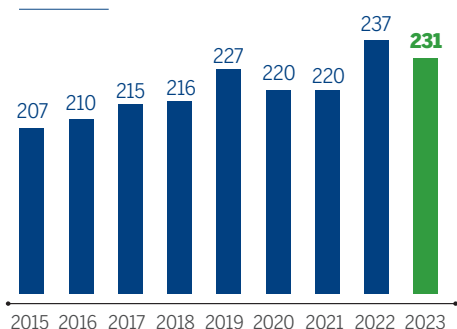
Par ailleurs, à la demande du gouvernement français, la Société a mis en place un plan de sobriété sur la période hivernale afin de permettre une réduction effective de 10 % de sa consommation d'énergie sur cette période. Ce plan a intégré des mesures ponctuelles en plus des mesures permanentes déjà prévues. Sur certains sites, il a même été possible de fermer des bâtiments afin de couper complètement leur alimentation en énergie.

Réalisations 2023

En 2023, la consommation totale d'énergie et le pourcentage de consommation d'énergie de sources renouvelables de la Société sont détaillés ci-dessous, selon le périmètre organisationnel couvert (cf. § 3.9).

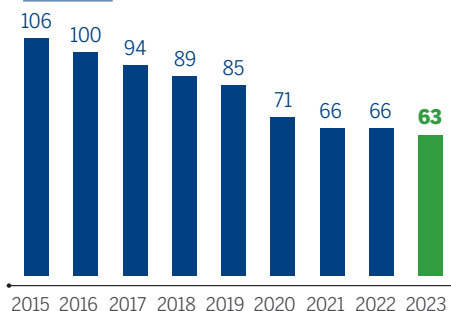
INDICATEURS BRUTS

Consommation totale d'énergie
En GWh

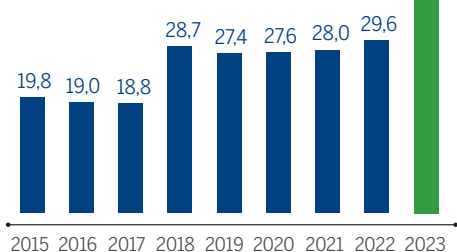


INDICATEURS COMPARÉS AUX VENTES EN EUROS

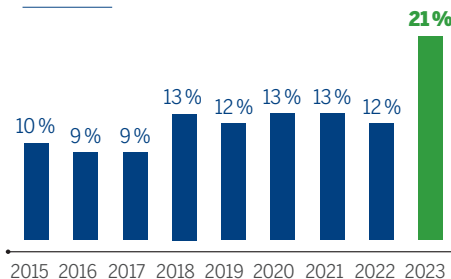
Consommation totale d'énergie rapportée au chiffre d'affaires
MWh par million d'euros



Consommation d'énergie de sources renouvelables
En GWh



Pourcentage de consommation d'énergie de sources renouvelables



3.5.2.3 Écoconception des produits

L'écoconception consiste à intégrer des critères environnementaux dès la conception d'un produit (ou d'un service). L'objectif est d'en réduire les impacts sur la planète et d'en augmenter la performance environnementale tout au long de son cycle de vie.

Le cycle de vie du produit inclut toutes les étapes nécessaires à sa production (extraction des matières premières, transport, transformation, production des matériaux et composants, fabrication du produit...), sa distribution, son utilisation et sa fin de vie.

La démarche d'écoconception de bioMérieux couvre la performance environnementale des nouveaux projets mais aussi des produits qui sont déjà sur le marché. Elle doit permettre une optimisation de l'impact environnemental pour les activités de bioMérieux, mais aussi chez ses fournisseurs et chez ses clients.

Actions mises en œuvre

Pour mieux connaître et classer par ordre de priorité les enjeux environnementaux des produits, bioMérieux a réalisé les analyses de Cycle de Vie ⁽¹⁾ (ACV) de deux gammes majeures (VIDAS® et VITEK®), portant sur les solutions complètes (instruments ainsi que les réactifs et consommables).

Ces ACV ont mis en lumière que :

- l'usage de l'instrument par les clients, à travers la consommation d'électricité, est l'étape du cycle de vie qui contribue majoritairement à l'empreinte environnementale de ces deux solutions ;
- la distribution des réactifs jusqu'aux clients est la deuxième étape générant le plus d'impact environnemental, suivi de leur fabrication (pour la gamme VITEK®).

Ces premières ACV ont permis à la Société de classer ses actions par ordre de priorité, afin de rendre sa démarche écoconception la plus performante possible. Les axes suivants guident désormais toutes les décisions relatives à la performance environnementale des produits :

- performance énergétique des instruments ;
- optimisation des emballages et réduction des plastiques à usage unique ;
- mise en place d'une économie circulaire.

L'écoconception a été intégrée dans le processus de développement des nouveaux produits. Ainsi, tout nouveau projet de développement d'un produit doit faire l'objet d'au moins trois actions d'écoconception. L'évaluation environnementale de chaque projet est réalisée au travers d'une soixantaine de questions.

Les risques pour la santé humaine et l'environnement sont évalués pour 100 % des réactifs, maintenus et communiqués aux utilisateurs *via* les fiches de données de sécurité associées, ainsi que les mesures de prévention et de protection.

A ce jour, seuls les réactifs contenant du 4-(1,1,3, 3-tétraméthylbutyl)phénol éthoxylé comme conservateur entrent dans le champ d'application de la liste des substances soumises à autorisation de l'annexe XIV de REACH. L'utilisation de cette substance réglementée dans nos produits est couverte soit par une autorisation officielle de l'ECHA, soit par une exemption de l'obligation d'autorisation. Le volume total associé à ces réactifs était de 1 214 000 en 2023 pour les produits couverts par une autorisation officielle et de 15 500 000 en 2023 pour les produits couverts par une exemption.

L'écoconception est également appliquée lors de la révision de produits existants. Par exemple, les équipes travaillent sur l'allongement de la durée de conservation de certains réactifs. Afin de déployer le plan de progrès environnemental à travers tous les métiers de l'entreprise, une gouvernance holistique a été mise en place s'appuyant sur :

- un Comité de pilotage dédié composé de membres du Comité de Direction représentant les fonctions R&D, *manufacturing & supply chain*, marketing et SSE, qui se réunit trois fois par an ;
- une trentaine de référents couvrant les grandes fonctions de la Société sur nos différentes régions, tant pour les activités cliniques qu'industrielles ;
- un réseau d'éco-partenaires représentant chacun de nos sites en Europe dont l'objectif est de promouvoir la notion d'écoconception, favoriser l'expression d'idées innovantes par les équipes sur le terrain et favoriser les liens entre la production et la R&D.

En parallèle, afin d'accompagner le renforcement des compétences des collaborateurs, bioMérieux a élaboré et déployé une formation à distance. Le programme comprend deux modules : un niveau « basique » qui explique le cycle de vie d'un produit et ses impacts sur l'environnement accessible à tous les collaborateurs, et un niveau « avancé » à l'attention des fonctions clés directement impliquées dans l'écoconception (R&D, production, achats, *supply chain*...).

Réalisations 2023

Déploiement des évaluations du cycle de vie dans les principales gammes

Objectif 2025 : réaliser les **ACV** sur 90 % du portefeuille de produits (en quantité de réactifs vendus, base 2022).

Résultat 2023 : des **ACV** ont été réalisées pour les gammes VITEK® et VIDAS®.



	2023 (réel)	2024 (prévu)	2025 (prévu)
Couverture cumulée (%)	40 %	57 %	90 %

(1) Selon une méthodologie conforme aux normes internationales ISO 14040 et 14044.

Des emballages plus respectueux de l'environnement

Après avoir remplacé les cartons blancs par des cartons bruns dans la chaîne de production des réactifs VIDAS® et des milieux de culture en boîtes de Petri en 2022, bioMérieux a entrepris d'adopter cet écoemballage pour les gammes TEMPO®, NUCLISENS®, GENE-UP® ainsi que pour les tubes et flacons

fabriqués sur le site de Combourg. En parallèle, les emballages cartonnés sont optimisés (réduction de l'épaisseur, de la taille des rabats...), ce qui a permis d'économiser déjà plus de 110 tonnes de carton par an.

CONVERSION DE L'EMBALLAGE SECONDAIRE DU PRODUIT FINI EN EMBALLAGE BRUN



Objectif 2025 : utilisation de cartons bruns pour l'emballage secondaire pour 95 % du portefeuille produits (en nombre de réactifs).

	2023 (réel)	2024 (prévu)	2025 (prévu)
Couverture cumulée (%)	32 %	89 %	95 %

La fonction *Supply Chain* de la Société a également mis en place un programme pluriannuel visant à améliorer ses pratiques en matière d'emballage tertiaire. Des actions d'amélioration annuelles sont recherchées dans chaque pays où des opérations d'emballage sont réalisées. À titre d'exemple :

- en 2022, la filiale brésilienne a mené des actions visant à supprimer la mousse de polystyrène comme isolant thermique pour les produits finis devant être conservés à température contrôlée. Une économie de six tonnes de matière sera ainsi réalisée chaque année. Un plan d'action a été développé pour 2023 ;

- en 2023, des initiatives sont en cours dans certains pays d'Asie-Pacifique pour valider et remplacer les emballages frigorifiques à base de mousse polymère par des emballages biodégradables ;
- l'empreinte des produits finis étant aussi partiellement due aux émissions de CO₂ pour leur transport, des actions sont également menées dans ce domaine (cf. § 3.5.2.1).

VIDAS® KUBE™, UN NOUVEL AUTOMATE ÉCO-CONÇU

Le développement de VIDAS® KUBE™, la nouvelle génération de l'automate d'immunoessais, a été réalisé sur la base des enseignements tirés de l'analyse du cycle de vie de la solution VIDAS® (instruments et ses réactifs). La consommation énergétique représentant le plus gros impact environnemental, VIDAS® KUBE™ a été doté d'un mode veille : il peut être mis en pause la nuit lorsqu'il n'est pas utilisé et programmé pour redémarrer le matin à l'heure souhaitée par l'opérateur. La réduction de la consommation d'énergie atteint ainsi jusqu'à -52 %. D'autres critères d'écoconception ont été introduits tels que la réparabilité pour allonger sa durée de vie, et sa modularité qui facilite l'adaptation de sa capacité aux besoins du laboratoire.

Economie circulaire

bioMérieux a un certain nombre de projets en cours sur l'écoconception et l'économie circulaire. Par exemple, la Société travaille dans le monde entier pour appliquer les règles de l'économie circulaire à ses instruments déclassés, soit en les remettant en état et en les réutilisant, soit en les recyclant localement. La Société étudie également les moyens de recycler certains plastiques à usage unique après qu'ils ont été utilisés par les clients. Certains de ces projets innovants sont menés en partenariat avec des clients clés (cliniques et secteurs industriels).

En outre, bioMérieux travaille en collaboration avec d'autres organisations de santé publique par le biais de fédérations professionnelles (MedTech en Europe, SIDIV en France...) et d'autres industriels régionaux, à la fois dans et en dehors du secteur médical, recherchant toutes les synergies possibles pour réaliser des progrès concrets sur ces questions cruciales.

3.5.2.4 Gestion de l'eau

L'eau est utilisée par la Société dans la formulation de ses produits. Elle est également utilisée dans les installations de réfrigération comme les chambres froides de stockage, les zones à atmosphère contrôlée ou pour le refroidissement des processus de fabrication. Dans ce dernier cas, la Société privilégie les systèmes fonctionnant en circuit fermé.

Actions mises en œuvre

Pour les besoins en eau de ses sites de fabrication, bioMérieux s'approvisionne à partir du réseau d'eau municipal local. La Société n'effectue aucun prélèvement direct dans le milieu naturel, hormis pour les besoins en refroidissement de sa plateforme logistique située à Saint-Vulbas (France). Pour cette dernière, un système d'échangeur thermique permet d'utiliser le différentiel

de température avec l'eau de la nappe phréatique locale. L'eau prélevée dans la nappe y est ensuite rejetée après échange thermique sans aucun contact direct avec l'eau du circuit de refroidissement. Cette utilisation de l'eau souterraine fait l'objet d'une autorisation administrative.

La Société n'a pas de contrainte locale particulière permanente concernant l'approvisionnement en eau dans les zones où elle est implantée. Pour ce qui est des contraintes saisonnières éventuelles, bioMérieux s'applique à respecter les restrictions ponctuelles d'utilisation de l'eau parfois émises par les autorités locales en cas d'épisodes de sécheresse, par exemple en matière d'arrosage des espaces verts.

Les actions de réduction de consommation d'eau engagées par bioMérieux sur ses sites industriels portent sur l'optimisation de ses procédés de fabrication (questionnement sur les besoins en eau, remplacement d'équipements anciens par des équipements plus performants ou des technologies plus sobres).

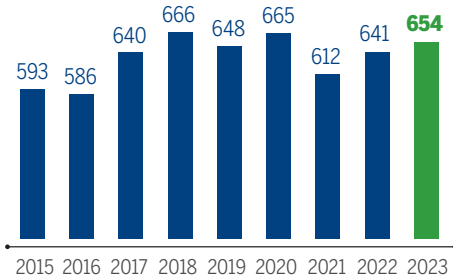
Réalisations 2023

En 2023, la consommation d'eau publique, d'eau souterraine et la quantité d'eaux usées rejetées par la Société sont détaillées ci-dessous, selon le périmètre organisationnel couvert (cf. § 3.9).

INDICATEURS BRUTS

Consommation d'eau (toutes sources)

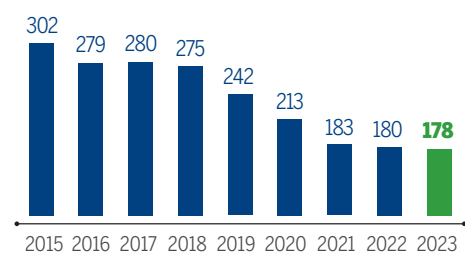
Estimations en milliers de m³



INDICATEURS COMPARÉS AUX VENTES EN EUROS

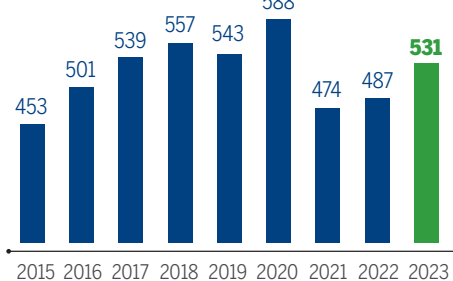
Consommation d'eau (toutes sources) rapportée au chiffre d'affaires

m³ par million d'euros



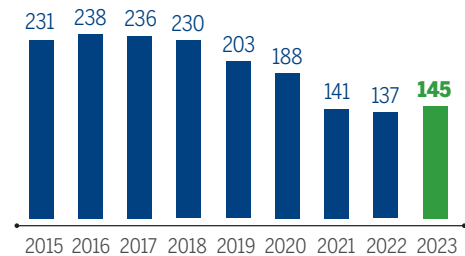
Quantité d'eaux usées rejetées

Estimations en milliers de m³



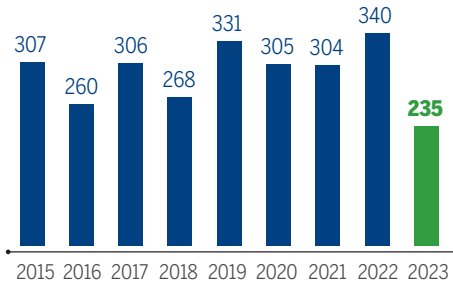
Quantité d'eaux usées rejetées rapportée au chiffre d'affaires

m³ par million d'euros



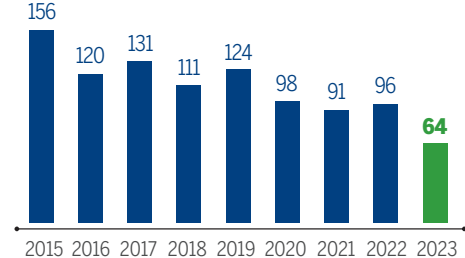
Utilisation d'eau de nappe phréatique *

Estimations en milliers de m³



Utilisation d'eau de nappe phréatique rapportée au chiffre d'affaires

m³ par million d'euros



* 97 % de cette eau est réinjectée dans la nappe.

3.5.2.5 Gestion des déchets

La Société optimise la gestion de ses déchets, pratique le tri des déchets à la source et développe des filières de valorisation de la matière et des énergies. Pour les déchets dangereux constitués principalement de déchets contaminés par des agents chimiques ou biologiques liés aux activités de production ou de laboratoire,

la Société mène une politique rigoureuse de tri à la source et d'élimination par des prestataires agréés pour le traitement. Tous les sites de la Société sont équipés de plateformes de stockage de déchets.

Actions mises en œuvre

Dans le cadre de l'amélioration continue, bioMérieux a mis en place des initiatives afin d'améliorer sa gestion des déchets.

Réduction des déchets : la Société optimise la quantité des matières constituant les emballages (le bois, le papier, le carton et le plastique). À titre d'exemple, la conversion des notices d'utilisation pour les réactifs du format papier au format électronique permet de diminuer la taille des conditionnements secondaires.

Revalorisation des déchets : la Société augmente la part des déchets recyclés, compostés, régénérés ou incinérés avec une valorisation énergétique. Les sites de Marcy l'Étoile et Combourg en France, sont des entités à « zéro enfouissement ». Par ailleurs, les déchets organiques des restaurants d'entreprise de Marcy l'Étoile, Durham, Craponne et La Balme sont triés et orientés vers une filière de compostage. Le site de bioMérieux à Salt Lake City a été récompensé par le prix Thomas A. Martin *Business Recycler of the Year*.

Chaque année, la Coalition pour le recyclage de l'Utah (RCU) récompense les efforts des programmes de recyclage « les meilleurs parmi les meilleurs ».

Tri des déchets : des guides concernant le tri et le recyclage des déchets sont mis à disposition des salariés. Des événements comme la « Semaine Nationale du Développement Durable » en France sont l'occasion de rappeler aux salariés les bonnes pratiques de gestion en la matière. Des containers permettant un tri ciblé des déchets (électroniques, batteries et piles, masques...) sont mis à disposition des collaborateurs qui peuvent les utiliser pour leurs déchets personnels.

Gaspillage alimentaire : la Société dispose de restaurants d'entreprise, notamment sur ses sites de La Balme, Craponne et Marcy l'Étoile (France) et fait appel à un sous-traitant pour leur gestion. Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, bioMérieux et son sous-traitant réalisent périodiquement une analyse des rejets dans le but d'évaluer leurs origines et de les réduire.

FOCUS SUR LES INITIATIVES DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE PAPIER

Des initiatives sont mises en œuvre sur tous les sites et filiales de la Société pour réduire la consommation de papier, notamment à travers l'incitation à des pratiques d'impression raisonnée.

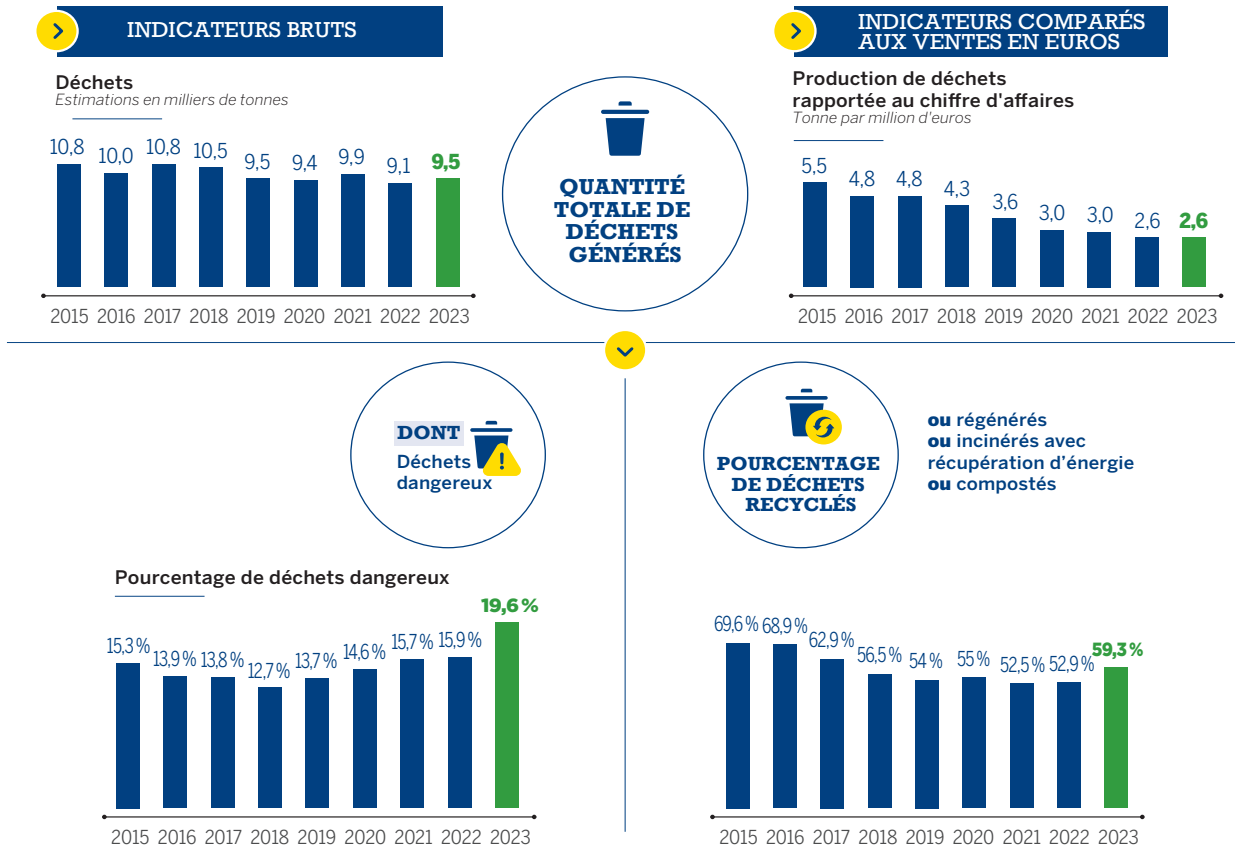
Une solution d'impression permettant une consommation mieux maîtrisée du papier a été déployée. L'utilisation de papier recyclé est généralisée.

Plus largement, la Société s'attache à modifier ses processus pour substituer les supports électroniques aux supports papier. Un système de gestion électronique des documents sous contrôle Qualité avec circuit de revue et d'approbation électronique est en place depuis 2010. Cette solution permet à tout collaborateur d'accéder aux documents originaux par l'intermédiaire d'une interface Web. Elle permet ainsi de réduire significativement l'utilisation, la circulation et la conservation de supports papier.

L'utilisation de consommables papier relatifs aux produits (notices, étiquettes) a été réduite. Ainsi, la suppression des notices d'instructions qui accompagnent les réactifs se poursuit et concerne l'ensemble des réactifs lorsque cela est autorisé par la réglementation locale de destination du réactif, les notices électroniques deviennent téléchargeables sur la bibliothèque technique de la Société.

Réalisations 2023

En 2023, les déchets générés (dont déchets dangereux) par la Société sont détaillés ci-dessous, selon le périmètre organisationnel couvert (cf. § 3.9).



3.5.2.6 Biodiversité

Les sites de bioMérieux sont implantés dans des zones industrielles ou urbanisées et ne se situent pas dans le périmètre de zones de protection des milieux naturels de la faune et de la flore.

De longue date, la Société apporte un soin tout particulier à la mise en valeur et à l'intégration paysagère et architecturale de ses sites. C'est donc tout naturellement que plusieurs sites ont travaillé depuis 2015 avec leurs sous-traitants en charge de l'entretien des espaces verts pour améliorer cette gestion dans un souci de préservation de l'environnement, avec par exemple la suppression du recours aux produits phytosanitaires, l'aménagement de zones sans tonte, le paillage des arbres et massifs, le choix réfléchi des essences d'arbres et l'installation de ruches et hôtels à insectes. En outre, bioMérieux installe des nichoirs à oiseaux ou à chauves-souris, ainsi que des spirales à insectes et construit des murets pour accueillir la petite faune et des mares pour héberger des plantes aquatiques et une faune variée. La Société favorise également le développement d'une flore endémique.

Dans le cadre des actions de mécénat en faveur de la préservation de la biodiversité, bioMérieux a signé en 2021 un partenariat pour trois ans avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour la France, *Birdlife* pour l'Espagne et la *Lega Italiana Protezione Uccelli* (LIPU) pour l'Italie. Ces associations ont réalisé un diagnostic des sites de bioMérieux pour évaluer le potentiel de biodiversité

des terrains et leurs spécificités naturelles. Elles apportent aussi des conseils en vue de rendre la gestion des espaces plus écologique et effectuent un suivi annuel de la biodiversité au sein de bioMérieux. En France, les sites de Craponne et Marcy l'Étoile ont obtenu le statut de « sites refuges LPO » grâce à toutes leurs réalisations en faveur de la biodiversité, dans le cadre d'un plan d'action mené en lien avec la LPO. En parallèle, bioMérieux, dans le cadre des actions de philanthropie, soutient plusieurs projets portés par des associations spécialisées dans la préservation des espèces menacées, le bien-être animal, la compréhension et la protection de la biodiversité.

En 2016, bioMérieux a acquis la société Hyglos, détentrice d'une technique innovante de dosage des endotoxines. Par cette acquisition, bioMérieux peut désormais proposer une alternative, préservant ainsi une espèce protégée. Auparavant, pour de tels dosages, il fallait utiliser du sang de limules, crabes en voie de disparition. Dans le cadre de ses activités vétérinaires, bioMérieux est amenée à tester l'efficacité de ses tests sur des populations animales. Cependant, ces études sont faites *ex vivo* et n'affectent pas l'intégrité physique des animaux testés. Néanmoins, les piliers⁽¹⁾ de l'OMSA (Organisation mondiale de la santé animale), qui est une organisation intergouvernementale, sont utilisés lors de l'évaluation des fournisseurs.

(1) Fondée en 1924, l'OMSA s'attache à diffuser de manière transparente des informations sur les maladies animales, à améliorer la santé des animaux à l'échelle mondiale et à construire ainsi un monde plus sûr, plus sain et plus durable. Les cinq piliers sont les suivants : Absence de faim, de soif et de malnutrition ; Absence de peur et de détresse ; Absence de stress physique ou thermique ; Absence de douleur, de lésions et de maladie ; Possibilité pour l'animal d'exprimer les comportements normaux de son espèce.

3.5.2.7 Le réchauffement climatique et la santé : contribuer à lutter contre la propagation d'épidémies nouvelles

L'incidence du réchauffement global sur les risques d'épidémies est une question complexe au cœur de la réflexion des scientifiques pour essayer d'anticiper les risques de futures épidémies. En 2019, une déclaration de consensus rédigée par 33 scientifiques de neuf pays a été publiée dans la revue *Nature Reviews Microbiology* ⁽¹⁾ afin de sensibiliser à cette problématique et de lancer un appel à l'action pour que la recherche sur les micro-organismes soit de plus en plus intégrée dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.

L'une des premières conséquences du réchauffement climatique est de favoriser la multiplication des moustiques, qui se développent sous l'effet de la chaleur et de l'humidité. Avec des températures plus élevées et des étendues d'eau stagnante suite à des inondations, par exemple, ils prolifèrent et diffusent ainsi, par leurs piqûres, des maladies virales comme le paludisme ou la dengue. Des cas de ces maladies virales sont déjà recensés dans de nouvelles zones géographiques, par exemple des cas de chikungunya dans le sud de la France. L'augmentation de la température de la Terre accroît les risques de malaria partout dans le monde.

Une autre conséquence possible est liée aux inondations qui dégradent les conditions d'hygiène dans les zones touchées par des événements climatiques extrêmes (typhons, cyclones). La contamination des sources d'eau potable provoque notamment la recrudescence des cas de choléra ou de fièvres typhoïdes. La déforestation, conduisant inévitablement au réchauffement climatique, est aussi un facteur de risque quant à l'intrusion d'espèces animales en zone urbaine, lesquelles sont des réservoirs de virus qui pourraient être transmis à l'homme.

Dans ce contexte, bioMérieux a pour mission de mettre à disposition des autorités de santé, des professionnels de santé et des patients, de nouveaux tests capables de diagnostiquer rapidement et facilement ces maladies. À titre d'exemple, bioMérieux a lancé en 2021 trois tests entièrement automatisés, pour la détection de la dengue. Ces trois tests sérologiques sont recommandés par les directives internationales. Utilisés sur les plateformes VIDAS[®], les tests VIDAS[®] DENGUE fournissent des résultats fiables et de meilleure qualité que les méthodes manuelles existantes ⁽²⁾. Ce niveau de performance répond au besoin médical d'un diagnostic précoce et précis de la dengue. De plus, le test VIDAS[®] Chikungunya permettant de détecter les anticorps IgM et IgG anti-chikungunya a été lancé en 2022 ⁽³⁾.

3.5.2.8 Émissions dans l'Environnement (autres que les gaz à effet de serre)

Rejets dans l'eau

Sur les sites de production, les plus importants de la Société, des analyses sont régulièrement effectuées en fonction de plusieurs paramètres. Les sites de Craponne et Marcy l'Étoile (France) exploitent des installations de prétraitement de leurs eaux usées sur site avant rejet dans le réseau alimentant la station d'épuration municipale à laquelle ils sont reliés, dans le but d'assurer le respect des paramètres définis par leurs conventions de rejet.

Dans le cadre de sa contribution à la lutte contre la résistance aux antibiotiques, bioMérieux met en œuvre sur ses sites industriels, des mesures pour collecter à la source et faire éliminer dans des filières spécifiques les préparations contenant des antibiotiques, utilisées en production ou en R&D.

Le site de Marcy l'Étoile a fait l'objet d'une surveillance RSDE (programme français de réduction des substances dangereuses dans l'eau) du paramètre Mercure. Un arrêté préfectoral complémentaire en 2015 a validé l'efficacité des mesures prises par bioMérieux pour supprimer la présence du mercure dans ses effluents, et a ainsi mis fin à cette surveillance.

Rejets au sol

Les produits chimiques consommés sur les sites de la Société sont stockés sur des systèmes de rétention, pour éviter l'atteinte du milieu naturel en cas de fuite. Dans l'ensemble, les quantités de produits chimiques ne nécessitent pas de stockage en grand conditionnement mais plutôt en flacons/bidons. Les sites de la Société sont équipés de dispositifs de rétention ou de confinement des eaux d'extinction en cas d'incendie afin de prévenir leur déversement dans le milieu naturel.

Rejets dans l'air ⁽⁴⁾

La Société ne dispose pas d'installation générant des émissions dans l'air à des niveaux significatifs ; par conséquent, elle ne collecte pas d'indicateurs à ce sujet au niveau Groupe. Les émissions de SO₂ et NO_x liées au fonctionnement des chaudières des sites sont suivies localement, conformément aux obligations réglementaires applicables.

(1) Cavicchioli, R., Ripple, W.J., Timmis, K.N. et al. Scientists' warning to humanity: microorganisms and climate change. *Nat Rev Microbiol* 17, 569–586 (2019). <https://doi.org/10.1038/s41579-019-0222-5>.

(2) Versiani AF, Kaboré A, Brossault L, Dromenq L, Dos Santos TMIL, Milhim BHGA, Estofolete CF, Cissé A, Sorgho PA, Senot F, Tessonneau M, Diabougba S, Nogueira ML. Performance of VIDAS[®] Diagnostic Tests for the Automated Detection of Dengue Virus NS1 Antigen and of Anti-Dengue Virus IgM and IgG Antibodies: A Multicentre, International Study. *Diagnostics (Basel)*. 2023 Mar 16;13(6):1137. doi: 10.3390/diagnostics13061137. PMID: 36980445; PMCID: PMC10047366.

(3) Pereira GM, Manull ER, Coulon L, Côrtes MF, Ramundo MS, Dromenq L, Larue-Triolet A, Raymond F, Tourneur C, Lázari CDS, Brasil P, Filippis AMB, Paranhos-Baccalà G, Banz A, Sabino EC. Performance Evaluation of VIDAS[®] Diagnostic Assays Detecting Anti-Chikungunya Virus IgM and IgG Antibodies: An International Study. *Diagnostics (Basel)*. 2023 Jul 7;13(13):2306. doi: 10.3390/diagnostics13132306. PMID: 37443699; PMCID: PMC10340453.

(4) Hors émissions de gaz à effet de serre, traitées au § 3.5.2.1.

3.6 Notre impact social

Chez bioMérieux, les collaborateurs contribuent à améliorer la santé dans le monde. La santé et le bien-être sont un pilier de l'expérience collaborateur. La Société s'engage à favoriser l'épanouissement de chaque collaborateur.

 <p>COLLABORATEURS Nous veillons au bien-être et au développement de nos collaborateurs, qui contribuent tous à sauver des vies</p>	<p>Engagements majeurs (objectifs 2025) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux d'accident avec arrêt +2 à 0,6 en 2025 vs. 1,2 en 2020 Égalité femmes-hommes : >40 % de femmes dans l'équipe dirigeante en 2025 Diversité : >35 % de profils internationaux dans l'équipe dirigeante en 2025 	<p>Résultat 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux d'accident avec arrêt : 1,71 38 % de femmes parmi le Comité de Direction et les cadres dirigeants (N-1 du Comité de Direction) ayant un rôle global 32,4 % de profils internationaux parmi le Comité de Direction et les cadres dirigeants (N-1 du Comité de Direction) ayant un rôle global
---	--	--

3.6.1 Notre culture : promouvoir le bien-être et le développement de nos collaborateurs

Les activités décrites ci-dessous font essentiellement référence aux États-Unis et à la France qui représentent 73 % des collaborateurs. Ils sont les pilotes et servent de référence avant extension aux autres pays du Groupe, tout en tenant compte des législations et cultures locales. De nombreuses procédures, notamment de recrutement, les pratiques salariales, la politique de formation et les revues annuelles de performance s'appliquent à l'ensemble des salariés.

En accompagnant l'organisation, l'encadrement et les collaborateurs, l'ensemble des équipes ressources humaines (RH), fortes de

l'état d'esprit de la Société « *Belong – Dare – Impact* », offre une expérience unique, renforce le sentiment d'appartenance et l'engagement, mobilise les compétences nécessaires, et ainsi, augmente l'impact de chacun pour contribuer à la mission de bioMérieux.

Pour réaliser cette ambition, les équipes RH s'appuient sur un réseau interne de partenaires RH locaux (sur un site, dans un pays, un cluster ou au niveau global), qui sont les interlocuteurs privilégiés des collaborateurs et managers sur tous les sujets qui concernent les ressources humaines.

Actions mises en œuvre

Des Centres d'Expertise (CoEs) globaux et régionaux sont mis en place pour accompagner les principaux enjeux stratégiques RH :

- CoE attraction des talents pour identifier, attirer et sélectionner les candidats correspondants aux besoins de bioMérieux ;
- CoE engagement des collaborateurs pour leur assurer une expérience stimulante tout au long des étapes-clés de leur vie professionnelle (intégration, rémunération et avantages, reconnaissance, voyages et expériences de mobilité internationale) ;

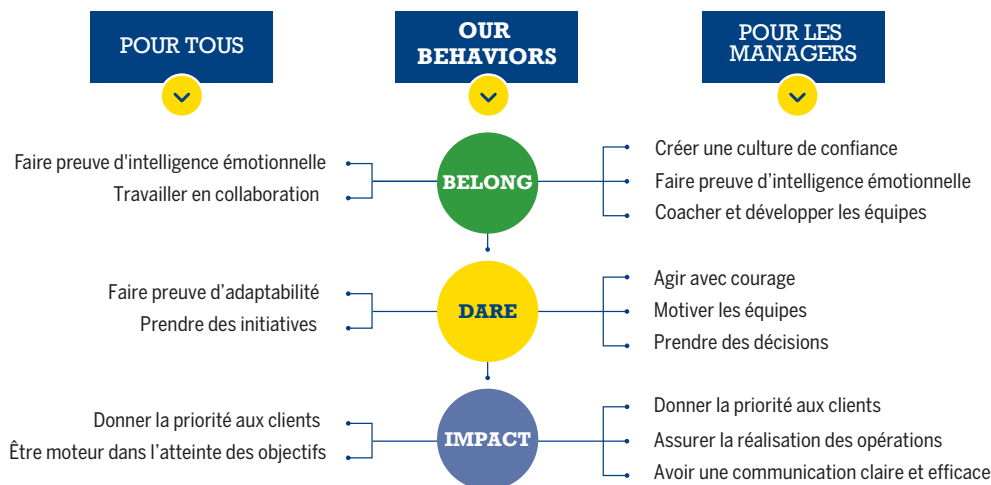
- CoE formation & développement pour soutenir l'évolution des collaborateurs (compétences, comportements, évolution de carrière) ;
- CoE performance RH pour soutenir les activités des équipes RH et Communication (gestion de projet, indicateurs de performance, processus, etc.).

Ces CoE assurent également une collaboration harmonieuse avec les nouvelles équipes qui rejoignent la Société suite aux acquisitions.

Our Behaviors

Pour renforcer sa culture d'inspiration et de différenciation, bioMérieux s'appuie sur un modèle nommé *Our Behaviors*. Ce modèle comprend un ensemble de compétences comportementales partagées par tous les collaborateurs et les managers. bioMérieux est convaincue que la combinaison de compétences techniques et comportementales est une condition préalable à une performance durable. Le modèle *Our Behaviors* définit un

cadre de leadership s'appliquant plus spécifiquement aux rôles de direction et de management. Ce modèle a été déployé en interne grâce à un guide de référence disponible en six langues, permettant de traduire en action les valeurs de la Société. Il a été conçu pour favoriser l'alignement entre la culture de l'entreprise et les actions, partout dans le monde.



Résultats 2023

Palmarès



bioMérieux maintient sa certification Top Employer, décernée par le *Top® Employers Institute* où il déploie une sa marque employeur. En 2023, bioMérieux a obtenu cette certification dans quatre nouveaux pays et une nouvelle région. Cette reconnaissance est le résultat de la stratégie *People and Culture*, dont le déploiement a permis d'être de nouveau certifié Top Employer dans tous les pays et régions où bioMérieux a postulé. Avec un score global de 83,82 % obtenu en janvier 2023, comme l'année précédente, la performance de la Société est stable alors que la moyenne des entreprises certifiées tous domaines d'activité confondus décroît.

Top Employer Italie depuis 2021.

Top Employer Chine depuis 2019.

Top Employer Amérique latine : Brésil depuis 2021 et Argentine, Chili, Colombie et Mexique en 2023.

Ces certifications témoignent de la qualité de la politique RH de bioMérieux et des initiatives prises par ses équipes. Elles signent également la reconnaissance de l'excellence des conditions de travail offertes aux collaborateurs et garantissent aux futurs candidats que l'environnement de travail au sein de bioMérieux répond aux meilleurs standards internationaux.



bioMérieux a reçu dans le cadre du palmarès des Meilleurs Employeurs 2023 de France, la note de 4,2 sur 5. L'évaluation est fondée sur les commentaires des collaborateurs, ou anciens collaborateurs, soumis pendant un an, entre fin octobre 2021 et fin octobre 2022.

3.6.2 Santé et sécurité des collaborateurs

3.6.2.1 Politique et organisation en matière de santé et sécurité

La démarche Santé et Sécurité de la Société est intégrée à la politique globale Santé, Sécurité et Environnement (SSE), qui est portée et signée par le Président de bioMérieux.

L'entreprise s'engage à :

- fournir à tous les employés dans le monde entier un environnement de travail sûr et sain ;
- prévenir les maladies et les accidents du travail en éliminant les dangers et en réduisant les risques, notamment en ce qui concerne les troubles musculosquelettiques ;
- minimiser l'utilisation de substances dangereuses dans les procédures et les produits ;
- préserver les ressources, en particulier l'énergie et l'eau ;

- protéger l'environnement en prévenant les risques de pollution, en réduisant l'empreinte carbone de ses activités et en réduisant la production de déchets ;
- répondre aux exigences légales et autres ;
- intégrer la santé, la sécurité et la protection de l'environnement dans les processus du cycle de vie des produits ;
- améliorer en permanence son système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement et ses performances ;
- consulter et impliquer les travailleurs et leurs représentants, le cas échéant.

Cette politique s'applique à tous les collaborateurs de bioMérieux.

Elle est à la disposition de toutes les parties prenantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Société.

Actions mises en œuvre

bioMérieux a mis en place une méthodologie de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui lui permet d'obtenir des certifications internationales.

Réalisations 2023

En 2023, 80 % des principaux sites industriels sont certifiés ISO 45001.

3.6.2.2 Évaluation, prévention et maîtrise des risques professionnels

La Société mesure ses taux d'accidents du travail et de maladies professionnelles à travers l'ensemble de ses activités. Ces événements sont pris en compte afin de prioriser les axes d'amélioration au fil du temps et de diminuer l'accidentologie. Un rapport des accidents du travail est réalisé, analysé mensuellement en Comité de Direction et affiché dans la Société.

Actions mises en œuvre

Après avoir dépassé en 2020 l'objectif de sa stratégie SSE pour la période 2015-2020, bioMérieux s'est fixé de nouveaux objectifs à l'horizon 2025 :

- un taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de 0,6 ;
- un taux de fréquence des accidents du travail enregistrables totaux de 1,2.

Ces objectifs ambitieux nécessitent la mise en œuvre d'une nouvelle approche. Elle vise à rendre chaque collaborateur acteur de sa propre sécurité avec le support de sa hiérarchie, qui bénéficie d'un nouveau programme de Leadership SSE.

La performance de bioMérieux résulte du déploiement à l'échelle mondiale par le département SSE de nombreux processus et outils. À titre d'exemple :

- outil de signalement des situations dangereuses et suggestions d'améliorations (environ 5 000 cas rapportés chaque année par l'ensemble des collaborateurs). Ainsi, les collaborateurs sont encouragés à exprimer leurs préoccupations quant à une situation pouvant générer un risque d'accident, d'atteinte aux personnes, de pollution, etc., grâce au programme intitulé *NearMiss*. Ce dispositif est accessible à tous les collaborateurs, notamment sur les téléphones portables ;
- évaluation des risques à chaque poste de travail et mise à jour périodique ;

- inspections et audits des activités afin de vérifier l'adéquation des mesures de prévention ;
- campagnes de sensibilisation aux différents risques afin de responsabiliser les employés sur les actes sécuritaires (ex : chutes dans les escaliers, chutes sur surfaces glissantes, chutes de plain-pied, etc.) ;
- programmes de formation spécifiques :
 - chaque nouvel arrivant suit une formation Santé et Sécurité adaptée au site et aux activités qu'il va conduire,
 - tous les employés qui ont une activité très spécifique doivent suivre des formations conduisant à une habilitation (électrique, cariste, travail par point chaud, travail en hauteur),
 - certains employés suivent une formation d'auditeur interne SSE et ISO 14001/ISO 45001,
 - d'autres formations peuvent être dispensées au cas par cas (transport de marchandises dangereuses, risque biologique, risque chimique, échauffements musculaires avant activités physiques, équipier de seconde intervention, Sauvetage Secourisme au Travail, etc.),
 - formations en ligne à la sécurité automobile pour ses collaborateurs se déplaçant chez les clients.

Réalisations 2023

La Société s'est fixé pour objectif à l'horizon 2025 de réduire de 50 % le taux de fréquence d'accidents du travail enregistrables totaux par rapport à 2020, soit un taux inférieur ou égal à 1,2. Toutefois, en 2023, le taux de fréquence d'accidents du travail avec arrêt a augmenté de 43 % par rapport à 2020, alors qu'en 2022, bioMérieux était en bonne voie pour atteindre l'objectif de 2025.

L'évolution de ces indicateurs est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Principaux indicateurs de sécurité ^(a)	2023	2022	2021	2020
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt	1,71	0,94	1,3	1,2
Taux de fréquence des accidents du travail enregistrables totaux	3,6	2,57	2,7	2,6
Taux de gravité des accidents du travail	0,04	0,03	0,04	0,02

(a) Voir référentiel au § 3.9 pour le périmètre organisationnel couvert.

AUTRES INDICATEURS DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Indicateurs SSE	2023	2022	2021	2020
Nombre d'accidents mortels liés au travail	0	0	0	0
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	45	24 ^(a)	30	28
Nombre d'accidents du travail sans arrêt	48	45 ^(a)	34	32
Nombre de jours perdus	1 014	1 440 ^(a)	962	488
Nombre de maladies professionnelles	16	16	10	12
Nombre d'accidents de trajets enregistrables « domicile-travail » avec ou sans arrêt	19	24	20	25
Taux de fréquence des accidents de trajets enregistrables « domicile-travail » totaux	0,72	1,0	0,8	1,1

(a) Données 2022 mises à jour en 2023 – cf. § 3.6.2.2.

La performance de 2023 en matière de sécurité s'est dégradée par rapport à celle de 2022 pour diverses raisons.

La Société a décidé d'accélérer le déploiement du plan d'action « Culture Sécurité » et d'étendre le programme à un plus grand

nombre de fonctions. En outre, l'un des sites de la Société a connu plus d'accidents que d'habitude à la suite de certains changements de processus et d'organisation et fait donc l'objet d'un plan de prévention opérationnel spécifique pour éviter la survenue d'accidents supplémentaires en 2024.

3.6.2.3 Bien-être au travail et promotion de la santé

La santé et le bien-être sont l'un des axes majeurs de l'expérience collaborateur chez bioMérieux. Pour soutenir ce pilier, la Société a lancé en 2022 une revue de ses activités pour la promotion de la santé et du bien-être au travail. Cette analyse a consisté en un examen des initiatives, des pratiques existantes et des propositions de nouveaux programmes qui pourraient être mis en œuvre aux niveaux local et régional pour améliorer le bien-être.

Deux des programmes pilotes ont été déployés dans le cadre de cette analyse :

- en France, des conférences sur des sujets liés à la santé et au bien-être (lien entre stress et système immunitaire, impact du jeûne intermittent sur la santé, témoignage d'une équipière traitée pour un cancer du sein) et des ateliers (sophrologie, qigong, réflexologie) ;
- dans plusieurs pays d'Europe de l'Est et du Moyen-Orient, test d'une plateforme d'outils de pleine conscience disponible en 12 langues, pour aider les collaborateurs à gérer les situations et événements stressants.

La Société a mis en place des outils et initiatives spécifiques au service de la santé de ses collaborateurs :

- couverture par une assurance santé (nationale, privée, ou les deux) ;
- prise en charge, sur la plupart des sites, de la vaccination (antigrippale saisonnière, COVID-19...) ;

- mise à disposition d'installations sportives ou subventions pour l'accès à une salle de sport ;
- mise à disposition, en France et aux États-Unis, d'un service de conciergerie médicale et de téléconsultation. Ce service permet entre autres, d'avoir accès à un médecin 24h/24 et 7j/7. En France depuis mars 2020, un service « second avis médical » est déployé et permet à chaque collaborateur ou membre de sa famille d'avoir accès à un médecin spécialiste d'une maladie afin d'obtenir, rapidement et à distance, un second avis médical ;
- accès aux États-Unis, à des services de santé à coût réduit pour les collaborateurs et leurs familles. Par exemple, le site de St. Louis (États-Unis) met à la disposition de ses plus de 800 collaborateurs et de leurs familles une structure médicale dédiée, sur place, de services médicaux gratuits. La confidentialité des données médicales est strictement respectée, et la Société n'a pas accès aux données personnelles ;
- extension dans certains pays, notamment aux États-Unis et en Chine, de la durée du congé parental ;
- en Chine, les collaborateurs bénéficient du congé légal de maternité et de paternité selon le lieu de travail et légalement d'un congé de garde d'enfants de 5 à 15 jours par an, avant que l'enfant n'atteigne l'âge de trois à six ans.

Pour rappel, en France, les congés maternité et paternité légaux sont les suivants :

- le congé maternité est de minimum 16 semaines. Les mères doivent au moins prendre huit semaines de congé maternité ⁽¹⁾ ;
- le congé paternité/famille d'accueil est de 25 jours calendaires ⁽²⁾.

D'autres initiatives et événements rassemblent les collaborateurs en leur proposant des offres et des prestations innovantes :

- conciergerie : sur la plupart des sites français (environ 89 % de ses collaborateurs), bioMérieux a ouvert un guichet multiservices ;
- marché local bio : certains sites proposent l'accès à un marché de producteurs locaux ;
- *Family Days* et rencontres avec les riverains : les sites de bioMérieux organisent régulièrement des événements visant à accueillir les familles des collaborateurs et les riverains des sites de bioMérieux.

En outre, bioMérieux intègre la prévention des risques psychosociaux (RPS) pour ses collaborateurs dans son processus d'évaluation des risques professionnels, et bénéficie principalement en Europe, de nombreuses expériences et actions dans leur prévention et leur analyse. Ainsi, en France, un accord sur la santé au travail a été signé avec les représentations syndicales (cf. § 3.6.4).

Un programme d'évaluation des RPS a été déployé sur plusieurs années. La structuration se fait en cinq étapes : création d'un comité de pilotage sur les RPS, diffusion d'un questionnaire de diagnostic à l'ensemble des salariés, analyse, interprétation et restitution des résultats, participation de salariés à des groupes de travail ciblés sur les thématiques identifiées, et élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action.

En France, les risques psycho-sociaux (RPS) sont suivis par des comités composés du responsable ressources humaines de site, du médecin du travail et de l'assistante sociale. Ces comités ont pour vocation d'étudier des situations personnelles ou collectives et de mettre en place des actions correctives

immédiates. Les travaux de ce comité sont partagés avec la Commission centrale Santé Sécurité et Conditions de Travail.

La Société organise depuis plusieurs années des cycles de conférences sur plusieurs sites en France, abordant le thème des RPS. Ces conférences, animées par un médecin enseignant formateur spécialisé, s'inscrivent dans la réflexion sur l'amélioration de la qualité de vie des collaborateurs et la prévention. De plus, l'offre de formation interne a été étoffée avec un nouveau module d'une journée intitulé « Comment ne pas s'épuiser et être attentif à ses collaborateurs » destiné aux responsables de service.

La Société a mis en place un partenariat avec les plateformes HealthAdvicare et Eutelmed pour permettre à ses collaborateurs et leurs proches d'avoir accès à des psychologues gratuitement. Il s'agit d'un service de consultations individuelles, outils d'auto-évaluation et de prévention accessible 24h/24 et 7j/7 (téléphone, chat & messagerie sécurisée). Ces services permettent à tout collaborateur du Groupe ainsi qu'à son entourage, de bénéficier notamment de consultations gratuites avec un psychologue.

Le programme Health Advocate offre un accès gratuit à des services tels que NurseLine 24/7 et télémédecine, solutions de gestion des soins chroniques, visites de santé comportementales en personne et virtuelles.

En 2023, une enquête RPS a été lancée auprès des équipes de plusieurs sites. L'objectif de cette enquête est d'identifier les risques qui peuvent exister au sein des services ou des équipes, afin de mettre en place des plans d'actions.

Par ailleurs, pour soutenir les équipes dans les moments les plus critiques de la pandémie de COVID-19, bioMérieux a initié des politiques de télétravail qui ont évolué vers un guide de télétravail et des webinaires disponibles sur l'intranet mondial. Il met l'accent sur l'amélioration de l'engagement des employés grâce à une collaboration présentielle ou numérique, tout en encourageant la flexibilité et un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

3.6.3 Diversité et inclusion

Le sujet de la diversité et de l'inclusion est régulièrement discuté en Conseil d'administration et en Comité de Direction. La Société s'assure d'accroître la sensibilisation de ses collaborateurs et managers à cet enjeu, au moyen d'actions prenant en compte les spécificités locales des différents pays d'implantation de la Société. Le département des ressources humaines mesure les évolutions dans ce domaine.

L'ENGAGEMENT DE BIOMÉRIEUX EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION ⁽³⁾

Au sein de bioMérieux, nous apprécions les différences. Celles des membres de nos équipes, de nos partenaires et de nos clients. Nous nous engageons à créer une culture d'appartenance et d'acceptation où chacun se sent respecté, soutenu et intégré. Nous sommes convaincus que la diversité de nos équipes favorise l'innovation, la différenciation et nous permet de servir notre mission de santé publique. Nous croyons en la richesse de la différence pour soutenir la capacité de croissance et d'évolution de l'entreprise.

Nous savons que la diversité de notre équipe favorise l'innovation et la différenciation concurrentielle et qu'elle nous aide à accomplir notre mission de santé publique. Nous croyons en la richesse de la différence pour soutenir la capacité de l'entreprise à croître et à évoluer.

(1) <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2265/personnalisation/resultat>

(2) <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3156>

(3) <https://www.biomerieux.com/corp/fr/our-responsibility/employees/diversity-inclusion.html>

3.6.3.1 Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes

Pour le Conseil d'administration et les instances dirigeantes, bioMérieux a défini une politique telle que décrite dans le § 4.2.6.3.

En France, bioMérieux s'appuie sur des accords « Égalité professionnelle femmes/hommes ». Ils sont renégociés tous les trois ans et ont permis de mettre en place diverses mesures dont l'objectif est de respecter l'égalité de rémunération et les conditions de travail.

Le dernier accord a été signé en janvier 2021 en France. À cette occasion, son champ d'application a été élargi à la diversité et l'inclusion. Cet accord insiste sur la mise en place d'outils de suivi d'indicateurs de performance revus par une commission composée de la Direction et d'élus. Il met l'accent sur la formation de tous les acteurs internes, pour prévenir les propos et comportements sexistes, avec notamment un module de formation pour les managers, consacré à l'égalité entre les femmes et les hommes. Enfin, cet accord prévoit un objectif chiffré d'augmentation de représentation féminine dans les plus hauts niveaux de cadres et crée un congé parental pour le « second parent ». Les prochaines négociations auront lieu en 2024.

La Société organise en outre des événements sur des thèmes spécifiques tels que le leadership et le bien-être au travail des femmes.

Un réseau a été lancé en Afrique en 2019 pour soutenir les femmes, appelé *bioBasadi Women's Network*.

Aux États-Unis, la Société offre des avantages équitables en termes de genre, tels que l'assistance médicale pour les parents et les familles (congé parental, port de lait maternel, aide à l'adoption et à la gestation pour autrui...). L'un des principaux avantages offerts est une couverture complète de la santé reproductive. La Société s'engage à éliminer les obstacles et à fournir un accès complet à des soins de santé de qualité et abordables à tous les membres de son équipe et à leurs familles, y compris en matière de planification familiale et de soins reproductifs.

Nous favorisons également l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée en donnant accès à des installations médicales sur place et à des soins médicaux virtuels 24 heures sur 24.

bioMérieux applique une politique de non-discrimination selon laquelle seules les compétences priment lors de l'examen d'un candidat interne ou externe à un poste de direction. Pour s'assurer que cela est fait correctement, tous les recruteurs reçoivent une formation régulière sur les techniques de recrutement sans discrimination. En outre, la Société offre un soutien par l'intermédiaire de ses partenaires en ressources humaines pour échanger en direct et signaler toute inégalité. La Société dispose également d'une *EthicsLine* virtuelle et en ligne, disponible 24 heures sur 24, pour des signalements anonymes.

Réalisations 2023

Pour rappel, bioMérieux s'est fixé en 2022 l'objectif d'atteindre au moins 40 % de femmes et 35 % de profils internationaux (non français) parmi le Comité de Direction et les cadres dirigeants globaux (N-1 du Comité de Direction) d'ici 2025.

En 2023, les résultats sont de 38 % de femmes et 32,4 % de profils internationaux.

L'INDEX ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES EN FRANCE : 93/100

Depuis mars 2019, les entreprises françaises sont tenues de publier leur index de l'égalité femmes/hommes et ce afin d'encourager l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes. Cet index est communiqué à leur Comité social et économique, à l'inspection du travail et doit être publié sur le site internet de la Société. Les entreprises se situant en dessous de 75 doivent mettre en place des mesures correctives pour atteindre ce score dans un délai de trois ans.

Cet index est calculé sur les cinq indicateurs suivants :

- l'écart de rémunération femmes/hommes ;
- l'écart de répartition des augmentations individuelles ;
- l'écart de répartition des promotions (uniquement dans les entreprises de plus de 250 salariés) ;
- le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité ;
- la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

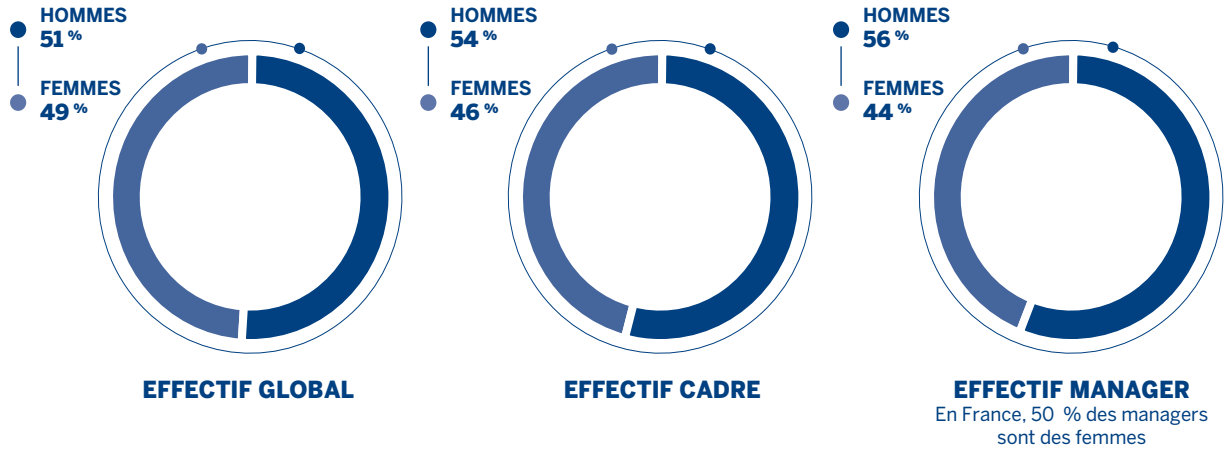
L'index a été publié sur le site internet de la Société en mars 2024. Il s'établissait à 93/100 en mars 2023.

LOI RIXAIN

En 2023, en France, la proportion de femmes au sein du Comité de Direction était de 27 % (contre 21 % en 2022), et de 22 % au sein des cadres dirigeants (contre 19 % en 2022).



Répartition femmes/hommes au sein des effectifs cadres et des effectifs manager



Taux de promotions internes femmes/hommes

Taux de promotions internes femmes/hommes

Zones géographiques	2023			2022		
	Nombre de promotions Femmes	% de femmes parmi les collaborateurs promus	Nombre total de promotions	Nombre de promotions Femmes	% de femmes parmi les collaborateurs promus	Nombre total de promotions
France	321	61 %	522	284	64 %	441
Europe & Moyen-Orient	44	49 %	89	61	52 %	117
Afrique	3	14 %	21	5	100 %	5
Amériques	285	41 %	698	240	43 %	562
Asie-Pacifique	21	58 %	36	23	53 %	43
TOTAL	674	49 %	1 366	613	52 %	1 168
Taux de promotions internes			10,16 %			9,11 %

Note 1 : les collaborateurs qui changent de niveau de salaire sans changer de niveau hiérarchique ne sont plus inclus dans le calcul de ces indicateurs.

Note 2 : le taux global de promotions internes est calculé sur le nombre total de contrats à durée indéterminée

3.6.3.2 Favoriser l'inclusion professionnelle des collaborateurs en situation de handicap

bioMérieux est engagée depuis plus de vingt ans dans une politique en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap initiée, dans un premier temps en France, avec la signature d'un premier accord d'entreprise sur le sujet en 1997 sur le site de la Balme-Les Grottes.

Actions mises en œuvre

En France, un accord d'entreprise est signé tous les quatre ans pour l'ensemble des sites français de bioMérieux. Pour l'année 2022, bioMérieux a renouvelé son engagement en France à l'occasion de la signature de l'accord collectif d'une durée de quatre ans, signé à l'unanimité des organisations syndicales. L'agrément de cet accord n'a pas été demandé car bioMérieux en France dépasse le taux d'emploi minimum légal depuis 2020. Cet accord conforte les actions déjà engagées et ajoute de nouvelles mesures pour favoriser l'inclusion de collaborateurs en situation de handicap au sein de l'entreprise.

Il renforce en particulier les actions suivantes :

- un engagement de recrutement, toute nature de contrat confondu ;
- un budget volontaire de 260 000 euros dédié aux collaborateurs en situation de handicap permettant notamment de favoriser leur maintien dans leur poste ;
- un renforcement de sensibilisation et de formation des acteurs impliqués dans l'accueil de personnes en situation de handicap ;
- l'aménagement de fin de carrière (possibilité de quitter l'emploi trois mois avant le départ à la retraite, sans perte de rémunération) ;
- plus de droits pour les collaborateurs détenteurs d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH) : deux journées rémunérées par an pour effectuer les démarches liées au handicap, possibilité de mobiliser son CPF sur le temps de travail pour améliorer leur employabilité, une journée par an offerte sur le compte épargne temps, l'aménagement de fin de carrière (possibilité de quitter l'emploi trois mois avant le départ à la retraite, sans perte de rémunération).

Des actions de sensibilisation grâce aux journées « Handibio » sont également prévues à destination de tous les collaborateurs.

Chaque site français dispose d'un correspondant Handicap et il en existe également au niveau de l'entreprise (France).

bioMérieux renouvelle également chaque année le programme #HandiBioRecrutement, dont les objectifs sont la sensibilisation des managers et l'organisation d'une journée dédiée au recrutement avec le soutien de partenaires locaux tels que Cap'Emploi et les Groupements d'Employeurs Travailleurs Handicapés (GETH).

Aux États-Unis, un groupe de travail spécial a été mis en place en 2019 avec pour objectif spécifique de proposer des sessions d'éducation et de sensibilisation à la diversité et à l'inclusion, ainsi qu'une formation sur la valeur qui découle de la mixité des parcours des collaborateurs. En 2021, ce groupe de travail sur la diversité aux États-Unis a parrainé un dispositif en ligne pour soutenir les employés handicapés. Cette initiative s'ajoute à d'autres initiatives menées pour soutenir d'autres groupes de personnes défavorisées, qui ont permis d'ouvrir des discussions, de partager des conseils et de favoriser la cohésion de l'équipe. En 2023, le groupe de travail américain sur la diversité et l'inclusion a organisé une session d'éducation et de sensibilisation sur la neurodiversité.

Dans le cadre de sa responsabilité sociétale, bioMérieux travaille également avec les entreprises du secteur adapté afin de permettre à des personnes en situation de handicap d'avoir un emploi dans un milieu protégé.

Des politiques et des programmes d'emploi de personnes en situation de handicap sont également mis en œuvre dans d'autres pays sur la base des réglementations locales. Les activités de sensibilisation au handicap sont également encouragées et soutenues.

Réalisations 2023

Ainsi, la politique de bioMérieux en France et toutes les initiatives de sensibilisation, permettent d'améliorer le taux d'emploi de collaborateurs en situation de handicap tel qu'il est mentionné dans la déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH). En 2022, le taux d'emploi

brut de salariés en situation de handicap était de 6,36 % contre 6,25 % en 2021. Ce taux d'emploi est en constante progression et a permis à la Société en France de dépasser le minimum de 6 % légal requis. Le taux d'emploi 2023 sera publié au mois d'avril 2024.

Zones géographiques	% collaborateurs en situation de handicap/effectif 2023	% collaborateurs en situation de handicap/effectif 2022
France	N/A ^(a)	6,36 %
Europe (hors France) – Moyen-Orient	0,70 %	0,79 %
Amériques	5,03 %	4,24 %
Asie-Pacifique	0,08 %	0,00 %

(a) Le taux d'emploi en France en 2023, qui devrait lui aussi être en augmentation, ne peut pas être communiqué à la date du présent document. En effet, l'Urssaf a décidé, sur son site Internet, que les employeurs devront déclarer leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés (DOETH) lors de leur déclaration des salaires d'avril 2024. Le taux de 2023 sera donc publié dans le document d'enregistrement universel 2024.

3.6.3.3 Mesures anti-discrimination

Les actes de discrimination sont des violations graves des droits de l'homme. Les discriminations liées au genre, à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, aux handicaps, à la situation familiale, à l'âge, aux opinions politiques et philosophiques, aux convictions religieuses, aux activités syndicales, ou liées aux origines ethniques, sociales, culturelles d'origine nationale sont interdites de même que l'intimidation et le harcèlement sexuel. Les discriminations liées à la grossesse sont également interdites.

Actions mises en œuvre

bioMérieux prend au sérieux les allégations de discrimination ou de harcèlement. En cas de problème de discrimination, bioMérieux conseille aux collaborateurs de s'exprimer librement et de signaler les cas de non-conformité. Le Code de bonne conduite de la Société souligne l'interdiction de toute discrimination et donc tout collaborateur témoin d'un manquement doit le signaler à son

responsable et/ou contacter la Direction des Ressources Humaines, la Direction Juridique et la Direction de la Conformité.

Le dispositif d'alerte est identique à celui détaillé au § 3.7.7.4. Tous les cas de discrimination signalés sont traités et font l'objet d'enquêtes.

3.6.4 Une culture d'entreprise basée sur le dialogue social

Depuis sa création, bioMérieux a toujours favorisé un dialogue social très développé avec les instances représentatives du personnel, en France comme dans ses filiales.

Ce dialogue social se matérialise à tous les niveaux de l'entreprise : par exemple, au niveau local sur chaque site avec des instances telles que le Comité social et économique, et en France au niveau entreprise avec notamment les négociations d'accords collectifs.

Actions mises en œuvre

Les Comités sociaux économiques

En France depuis 2019, un CSE d'établissement (CSEE) représente le personnel au sein de chaque établissement. Les cinq CSEE en France se réunissent au moins une fois par mois et sont informés et consultés sur des sujets économiques, de santé et de sécurité de l'établissement. Un CSE Central a aussi été constitué, regroupant 16 titulaires et 16 suppléants. Il se réunit au minimum une fois tous les deux mois (alors que l'obligation légale est d'une fois tous les six mois) et a pour mission de traiter des sujets intéressant l'ensemble de la Société. Les membres du Comité de Direction participent à ces réunions en fonction des sujets traités. Les thèmes abordés sont : la situation de la Société, son environnement, ses résultats financiers, la stratégie mondiale de la Société à cinq ans, sa politique de R&D, sa stratégie industrielle, les évolutions de l'organisation, le bilan social et le rapport égalité femmes/hommes. Dans le contexte de la crise liée à la COVID-19, le dialogue social a été particulièrement soutenu.

Des élections ont eu lieu en octobre 2023 pour renouveler les membres des CSE. Plus de 150 personnes ont été élues pour un mandat de quatre ans. Lors de ces élections, un syndicat supplémentaire a été nouvellement représenté.

Les commissions du CSE Central sont composées de salariés, élus ou non, et de représentants de la direction et se réunissent jusqu'à quatre fois par an :

- la commission égalité professionnelle ;
- la commission santé/prévoyance en charge de suivre les comptes du régime de mutuelle et de prévoyance. Elle vote les éventuelles augmentations de cotisation ;
- la commission logement en charge de suivre avec l'assistante sociale et Action logement les solutions de logement offertes aux salariés ;
- la commission formation ;
- la CSSCT Centrale en charge des questions relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail des collaborateurs.

Il existe également des commissions sur chacun des cinq sites en France avec la même composition paritaire :

- la commission handicap ;
- la commission restauration ;
- la CSSCT locale, qui existe sur tous les sites malgré l'obligation de création sur les seuls sites de plus de 300 collaborateurs.

Par ailleurs, depuis 2008, un Comité d'entreprise européen (CEE) intègre toutes les filiales européennes de bioMérieux.

Résultats 2023

Les accords collectifs d'entreprise

Les accords collectifs, négociés avec les syndicats représentatifs dans l'entreprise en France, prévoient la constitution d'une commission de suivi, composée des signataires de l'accord. Ces commissions sont chargées de suivre l'application des accords et d'en faire des bilans réguliers. À titre d'exemple, la commission

égalité professionnelle Femme/Homme et la commission Handicap suivent des indicateurs de performance chiffrés.

Le nombre d'accords proposés à la négociation chaque année est très élevé (de cinq à dix accords ou avenants par an sont négociés et conclus chaque année).

À titre d'illustration, les principaux accords et avenants signés au sein de bioMérieux depuis 2019 sont détaillés ci-dessous :

ACCORDS EN VIGUEUR	DATE DE SIGNATURE	DATE DE FIN D'APPLICATION
Élections 2023 des membres du Comité social et économique (CSE) de la société bioMérieux S.A.	28/09/2023	31/10/2027
Organisation du dialogue social	26/09/2023	Indéterminé
Égalité professionnelle Femmes/Hommes pour les exercices 2021-2022-2023	15/01/2021	31/12/2023
Emploi des travailleurs en situation de handicap 2022-2025	15/02/2022	31/12/2025
Intéressement pour les exercices 2022-2023-2024	06/04/2022	31/12/2024
Supplément d'intéressement	27/03/2020	31/12/2024
Protocole d'accord concernant la négociation annuelle 2022 sur les salaires, les conditions de travail, l'égalité professionnelle & la mobilité durable (NAO)	13/02/2023	31/12/2023
Qualité de Vie au Travail	31/01/2019	31/01/2022
<ul style="list-style-type: none"> • Accord sur les dons de congés 	26/10/2021	Indéterminé
<ul style="list-style-type: none"> • Accords pour les travailleurs en situation de handicap 	15/02/2022	31/12/2025
<ul style="list-style-type: none"> • Accord pour le Service Client 	26/04/2023	Indéterminé
Seniors : accord Accompagnement fin de carrière	26/05/2020	01/01/2024
Indemnités de transport pour les trajets domicile-lieu de travail	18/07/2022	Indéterminé
Télétravail	26/10/2021	25/10/2023
Avenant à l'accord sur le télétravail du 26/10/2021	28/07/2022	25/10/2023

En janvier 2023, les partenaires sociaux européens et la direction ont signé un nouvel accord sur le CEE. En conséquence, le nouveau CEE présente des avancées, telles qu'une réunion de plus par an (trois par an *versus* deux par an) ainsi qu'une représentativité nationale plus importante. 17 travailleurs européens ont été nommés membres de ce comité. Il se réunit trois fois par an pour traiter les questions transnationales.

Aux États-Unis, des réunions d'équipe annuelles (*All-Hands*) sont organisées dans le but de partager des informations. Les réunions *All-Hands* font partie intégrante de la culture américaine. C'est l'occasion pour les collaborateurs d'apporter leur contribution et de poser des questions en direct à l'équipe de direction américaine.

La Société reconnaît la valeur et l'importance d'avoir la possibilité de résoudre les difficultés rencontrées et encourage

la communication entre les collaborateurs à tous les niveaux. Un processus de communication avec le manager et/ou le responsable RH, est établi pour permettre d'évoquer les éventuels problèmes liés au travail ou le sentiment de ne pas avoir été traité équitablement en ce qui concerne les affectations de travail ou l'application des politiques, processus et pratiques de l'entreprise (y compris les mesures correctives). Tous les collaborateurs peuvent communiquer directement avec les ressources humaines à n'importe quelle étape du processus. Toutes les préoccupations seront traitées avec respect et de manière appropriée. Les employés peuvent également signaler des problèmes en contactant la ligne éthique par téléphone ou en ligne. Tous les signalements à la ligne éthique peuvent être effectués de manière anonyme ou au nom du déclarant. Ce processus peut être activé par tous en toute confidentialité et sans crainte de sanction.

3.6.5 Gestion des effectifs et des compétences

Le développement des collaborateurs est un enjeu stratégique et sociétal pour bioMérieux. Il s'appuie sur la construction d'une relation de confiance et de dialogue entre les collaborateurs, les managers et les équipes des ressources humaines.

GPS (*Growth, Performance, Shared Results* - Croissance, Performance et résultats partagés) : Gestion de la performance et du développement

L'ensemble des collaborateurs du Groupe participe au GPS. En 2022, bioMérieux a remanié le processus de gestion de la performance et du développement des employés. Le GPS a remplacé le PMP (Processus de Management de la Performance) en 2023.

Il s'agit d'un changement de philosophie : le GPS est un processus qui renforce la culture d'entreprise, alors que le PMP était un processus de gestion de la performance individuelle. L'objectif est d'offrir une expérience engageante et équitable qui donne un sens à l'action, traduit « *Our Behaviors* » dans la réalité et favorise un état d'esprit de croissance.

Cette nouvelle approche comprend :

- l'introduction de priorités collectives pour l'équipe, en accord avec les priorités de l'entreprise et de chaque département ;
- le renforcement du dialogue continu entre le manager et le collaborateur par le biais de « check-ins » réguliers sur ses performances et son développement ;
- l'évaluation transversale « 360 » des *Behaviors* avec le supérieur hiérarchique et les pairs, ainsi que l'auto-évaluation, en vue de l'élaboration de plans de développement.

Programme « Reimagine Our Talent Management »

Le Comité de Direction et la fonction ressources humaines ont redéfini l'ambition du *Process Talent Management* en 2022, qui cible les postes et collaborateurs clés dans la réussite de notre stratégie business aujourd'hui et demain. En collaboration avec Mérieux Université, la Société a conçu des programmes et parcours spécifiques afin d'accompagner leur développement.

Formation et développement pour tous

bioMérieux s'appuie sur deux piliers pour répondre aux besoins de développement des collaborateurs : d'une part, Mérieux Université, l'université d'entreprise a pour vocation de former les collaborateurs du groupe Institut Mérieux, et d'autre part, bioMérieux bénéficie d'une équipe dédiée au *Learning & Development* qui agit au plus proche des besoins spécifiques et locaux au sein de l'organisation.

L'offre de Mérieux Université s'adresse à toutes les sociétés du Groupe. Elle est déployée dans quatre pôles régionaux en France, aux États-Unis, en Chine et au Brésil et regroupe :

- des programmes dédiés en Management et Leadership afin de diffuser une culture managériale commune entre les entités du groupe Institut Mérieux ;
- un programme d'intégration des nouveaux managers *New Leader Induction*, qui permet aux participants de mieux appréhender les enjeux du Groupe, sa stratégie, et de les fédérer autour d'une culture managériale commune ;
- la 10^e édition du programme *Fit For the Future* a démarré en septembre 2023. Il vise à accompagner le développement de managers dotés d'un fort potentiel d'évolution, notamment par la conduite de projets stratégiques ;
- des accompagnements individuels (*Coaching*, *DISC*, *360 Feedback*) et collectifs (*Teambuilding*) ;
- l'apprentissage au travers d'une plateforme digitale.

Grâce à un partenariat avec une plateforme multilingue de formation en ligne qui couvre un vaste champ de compétences diverses, Mérieux Université met à disposition de certains de ses collaborateurs et de toute personne en transition professionnelle, des parcours certifiants de formation en ligne. Cette offre digitale est venue enrichir les solutions déjà existantes mises en place depuis 2019.

Chaque collaborateur de bioMérieux peut consulter l'intégralité de l'offre de formation dans un espace personnalisé accessible via l'intranet et les smartphones : l'espace « *My Learning & Development* ». Elle permet, au niveau mondial, d'accélérer la digitalisation des apprentissages et de répondre pour un large public et de manière plus réactive, aux besoins générés par les compétences émergentes telles que l'adaptation aux nouveaux outils informatiques, les nouvelles réglementations ou les nouvelles méthodes de travail notamment collaboratives.

En lien avec Mérieux Université, bioMérieux développe des parcours spécifiques aux métiers (académies) afin de permettre aux équipes d'atteindre leurs objectifs. Elle a développé les académies Ventes, Service clients et R&D qui viennent s'ajouter aux académies *Supply chain* et Finance déjà existantes. Ces académies métier permettent aux collaborateurs d'avoir accès à des offres de développement en phase avec les enjeux de leur fonction.

Réalisations 2023

En 2023, la deuxième édition du programme *First Time Leader Path* a été déployée par Mérieux Université. Il s'agit d'un parcours de développement de 30 heures, se déroulant sur un an, pour les collaborateurs prenant des responsabilités de management pour la première fois dans leur carrière.

Les sujets clés sont abordés comme par exemple : donner du *feedback*, déléguer, créer une vision d'équipe, motiver ses collaborateurs. Les participants feront partie d'une promotion de pairs pendant un an, pour bénéficier de leurs expériences mutuelles, de bonnes pratiques, et de co-développement. En 2023, 328 participants répartis en 19 groupes ont suivi ce programme, dans le monde entier.



En 2023, le total d'heures de formation s'est élevé à 321 726 heures. Il correspond à 23 heures en moyenne par salarié (contre 21 heures en 2022). Cette moyenne est de 16 heures en Amérique, de 41 heures en Asie-Pacifique et de 27 heures en Europe, Moyen-Orient et Afrique.

Le taux de réalisation des formations des collaborateurs en 2023 est de 94,5 % ^(a).

(a) Nombre total de collaborateurs formés sur le nombre total de collaborateurs.

3.6.6 Attraction et rétention des talents

La Société met en place de nombreuses actions favorisant un environnement de travail motivant et épanouissant pour tous ses collaborateurs dans le respect des cultures et des législations locales. La Société s'appuie sur une grille de rémunération attractive, et des opportunités de mobilité interne, tout en

veillant à la diversité et l'inclusion de chaque collaborateur. Enfin, bioMérieux a tissé au fil du temps, des liens étroits avec des grandes écoles et universités à travers le monde afin d'identifier et attirer des jeunes talents.

Actions mises en œuvre

Rémunération

La politique de bioMérieux valorise la rémunération sous forme de salaire de base et de bonus, et met un accent tout particulier sur les éléments périphériques tels que la retraite, la prévoyance ou encore la santé.

Structure de rémunération	<p>Les rémunérations (parts fixes et variables) sont fixées au niveau de chaque pays en fonction du contexte local, de la performance économique de la Société et des performances individuelles. La classification mondiale des fonctions permet de comparer les niveaux de responsabilités et de positionner les rémunérations en fonction de chaque marché local.</p> <p>Pour renforcer la cohésion des équipes autour des valeurs et priorités stratégiques de bioMérieux, les collaborateurs du Groupe bénéficient d'une rémunération variable. Par ailleurs, les collaborateurs éligibles bénéficient d'une rémunération variable pondérée sur les indicateurs liés aux performances économiques de la Société (coefficient multiplicateur de la Société).</p> <p>À titre d'exemple, la rémunération des collaborateurs de bioMérieux SA se compose à la fois d'une rémunération de base (salaire de base, prime d'ancienneté, primes et majorations diverses) et d'une part variable, comprenant les dispositifs légaux (intéressement, participation) et la prime sur objectifs, sur décision unilatérale de l'employeur. La Société envoie tous les deux ans à chaque collaborateur français un bilan social individuel, qui récapitule l'ensemble de ses rémunérations et avantages sociaux.</p> <p>En 2021, la Société, accompagnée d'un cabinet de conseil, a mené une étude afin d'évaluer sa compétitivité et ses pratiques en matière de rémunération variable, de mieux recruter et de retenir les talents. Cette étude a révélé la nécessité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de simplifier et de communiquer les schémas de rémunération variable ; • de mener une réflexion sur la prime d'objectifs (avec l'application du coefficient multiplicateur reflétant la performance du Groupe) (cf. § 4.3.1.2.2) ; • de réviser le cas échéant la rémunération variable de certains niveaux dans certains des pays et ; • de mieux encourager la différenciation dans l'évaluation de la performance. <p>Différentes simulations financières ont été menées en 2022 afin de permettre l'application en 2023 des options retenues. Par exemple en France, un plan d'augmentation des primes de bonus a été prévu sur trois ans avec une première étape sur les bonus au titre de 2022 versés en 2023 et une deuxième étape au titre de 2023 versés en 2024.</p>
Participation, intéressement et épargne salariale (France)	<p>Un accord de participation est en vigueur chez bioMérieux SA, selon la formule légale.</p> <p>L'accord d'intéressement dont bénéficient les collaborateurs de bioMérieux SA depuis 2013, a été renouvelé pour les exercices 2022 à 2024. Cet accord inclut une augmentation de l'intéressement principal ainsi qu'une augmentation de la limite maximale de l'enveloppe distribuable.</p> <p>La volonté de la Société est d'associer étroitement les collaborateurs aux fruits de sa croissance, au travers de ces différents systèmes et des dispositifs d'épargne salariale mis à leur disposition, notamment en France :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un plan d'épargne pour les collaborateurs (plan d'épargne entreprise, PEE) ; • un plan d'épargne retraite (plan d'épargne retraite collectif, PERCOL ou plan d'épargne retraite obligatoire, PERO) ; • un plan d'actionnariat salarié (MySHARE). <p>La Société encourage l'épargne de la rémunération variable collective sur ce dernier dispositif par un abondement. Le PERCOL bénéficie d'un abondement de la Société qui peut aller jusqu'à 1,5 % de la rémunération annuelle brute des collaborateurs.</p> <p>Le PERCOL bénéficie d'un abondement de la Société qui peut aller jusqu'à 1,5 % de la rémunération annuelle brute des collaborateurs.</p> <p>Le montant comptabilisé dans les comptes de l'exercice 2023 au titre de l'intéressement 2024, s'élève à environ 32 millions d'euros contre environ 34 millions d'euros au titre de 2023.</p>
Actionnariat salarié MySHARE 2023	<p>Pour la troisième fois, en 2023, la majorité des collaborateurs de bioMérieux dans le monde ont eu la possibilité d'investir dans la Société par le biais du plan d'actionnariat salarié MySHARE 2023 : un peu plus de 40 % des membres de l'équipe éligibles dans le monde ont décidé d'investir dans le plan (cf. § 7.4.2).</p>
Retraites complémentaires	<p>La Société porte une attention particulière à préparer la retraite de ses collaborateurs : PERCOL Entreprise et PERO pour les personnes exonérées (ex-article 83) en France, plan 401K aux États-Unis, mécanismes similaires dans d'autres pays. Cette politique différenciante est intégrée dans la présentation de la rémunération globale de collaborateurs lors de leur recrutement et joue un rôle dans l'attraction des talents.</p>
Attribution gratuite d'actions	<p>Afin de retenir les talents de la Société, bioMérieux a mis en œuvre depuis plusieurs années une politique d'attribution gratuite d'actions (cf. § 7.7).</p>
Aménagement de fin de carrière focus France	<p>bioMérieux apporte une grande attention à la planification des fins de carrières. Par exemple, il existe en France plusieurs dispositifs leur permettant d'aménager cette période avant la retraite : cessation anticipée d'activité rendue possible grâce aux heures et journées épargnées sur le CET (Compte Epargne Temps) et abondées par l'entreprise, possibilité de demander un passage à temps partiel à hauteur de 80 %, trois ans avant le départ en retraite, dispense d'activité de trois mois avant la retraite pour une personne détentrice d'une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), dispositif spécifique de fin de carrière négociée pour une durée déterminée pour les années 2020 à 2024.</p>
Congés	<p>La plupart des filiales dans le monde ont une politique d'attribution de jours de congés supérieurs au minimum légal et récompensent la fidélité de leurs collaborateurs avec des jours de congés supplémentaires liés à l'ancienneté.</p>

À fin décembre 2023, la totalité des frais de personnel (salaires, charges sociales, intéressement et participation) s'est élevée à 1 458 millions d'euros contre 1 355 millions d'euros au 31 décembre 2022 (cf. note 20 du § 6.1.2).

MESURES EXCEPTIONNELLES DE PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT

Monde

Dans le contexte économique de l'année 2023, bioMérieux a eu à cœur d'étudier toutes les mesures permettant de préserver au mieux le pouvoir d'achat de ses collaborateurs. Ainsi, bioMérieux a versé une Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat en avril 2023 de 750 euros (montant brut) à tous les salariés présents dans les effectifs au 31 décembre 2022. La mesure avait été annoncée fin 2022 à tous les collaborateurs concernés.

Il a été décidé de verser un bonus spécial aux collaborateurs (hors États-Unis et France) inéligibles au coefficient multiplicateur de la Société, soit 2,2 millions d'euros pour plus de 3 200 collaborateurs éligibles.

France

En avril 2023, en raison du contexte économique, bioMérieux a décidé de se concentrer sur la mesure d'augmentation du budget salarial qui a été plus élevée que d'habitude : 4,9 % de la masse salariale négociée avec les syndicats (entre 4,3 % et 5,5 % de la masse salariale selon la catégorie socio-professionnelle). De plus, 0,6 % supplémentaire de la masse salariale a été accordé pour la mobilité au cours de l'année.

États-Unis

Augmentation de 6 % des salaires, basée sur l'atteinte des objectifs, en avril 2023.

Un budget supplémentaire de 0,9 % pour s'aligner sur les niveaux de compensation du marché.

Autres pays

Des augmentations ont été appliquées dans les autres pays en cohérence avec la situation économique locale.

Mobilité interne

La Société considère que la mobilité interne est un levier de développement et d'engagement pour les collaborateurs et un élément d'attractivité pour de potentiels candidats.

Grâce à sa présence mondiale et la diversité de ses métiers, la Société peut offrir à ses collaborateurs des opportunités de développement professionnel verticales (au sein d'un même métier), horizontales (au sein de la même famille de métier) ou transversales (dans une autre famille de métier). Certaines mobilités intègrent également une composante géographique (changement de site, de pays, de continent). En outre, l'appartenance au groupe Institut Mérieux offre des possibilités de mobilité au sein de l'Institut et de ses filiales.

La politique mise en œuvre par bioMérieux consiste à croiser les besoins de compétences de l'organisation issus des feuilles de route stratégiques, avec les profils de compétences, l'expérience et les souhaits d'évolution de nos collaborateurs. Cela passe notamment par une promotion interne active des postes ouverts au recrutement, par un accompagnement managérial et RH adapté afin de conseiller le collaborateur dans son projet, et enfin par la mise en place le cas échéant des actions de formation et de développement nécessaires à la réussite du projet. En France et aux États-Unis, des chartes de mobilité interne sont accessibles à tous les collaborateurs.

Attraction, rétention des profils junior et contribution à la formation professionnelle

Chaque année bioMérieux poursuit son engagement pour promouvoir les métiers du diagnostic, sensibiliser aux opportunités professionnelles du secteur et participer à la formation des profils juniors. Ainsi, bioMérieux est partenaire de grandes écoles et universités en France et à l'international, lui

permettant de renforcer ses coopérations avec la recherche universitaire. Cette démarche s'inscrit dans la politique ressources humaines de la Société destinée à attirer des talents et des profils scientifiques correspondant à l'évolution de ses métiers.

À titre d'exemple, la Société entretient en France plusieurs partenariats avec des écoles principalement basées en région Auvergne Rhône-Alpes :

- emlyon business school, la Fondation Université Grenoble Alpes et l'INSA Lyon sont des partenaires historiques de bioMérieux, la qualité de leur formation et leur orientation internationale sont des éléments essentiels permettant de tisser une collaboration durable. La Société s'engage à travers différents programmes tels que l'attribution de bourses étudiantes ou le parrainage de promotion afin de faire découvrir les métiers de l'industrie du diagnostic *in vitro* et ainsi offrir des opportunités de stages ou d'alternances ;
- l'ESTBB (École d'Ingénieur en Biotechnologies de l'UCLy, Université Catholique de Lyon) est également un partenaire de longue date et bioMérieux embauche plus de dix alternants chaque année issus de cette école ;
- l'École 42 est un partenariat plus récent. Les compétences informatiques sont aujourd'hui rares sur le marché de l'emploi. Il est donc crucial pour bioMérieux de renforcer les liens avec les écoles dans ce domaine et de développer son attractivité.

Volontariat International en Entreprise

bioMérieux est également engagée dans la formation des moins de 28 ans et propose chaque année à plusieurs candidats de réaliser une mission de six à vingt-quatre mois à l'international grâce au programme de Volontariat International en Entreprise (VIE).

15 VIE ont été conclus sur les années 2022-2023.

Réalisations 2023

Les indicateurs relatifs à l'attraction et la rétention des talents sont détaillés ci-dessous :

**Nombre de collaborateurs ayant changé de niveau hiérarchique**

Zones géographiques	2023		2022		2021	
	Nombre de promotions	% de l'effectif	Nombre de promotions	% de l'effectif	Nombre de promotions	% de l'effectif
France	522	13,2 %	441	11,3 %	441	11,8 %
Europe & Moyen-Orient	89	5,9 %	117	8,0 %	65	4,8 %
Afrique	21	14,2 %	5	3,4 %	5	4,6 %
Amériques	698	10,3 %	562	8,8 %	328	5,7 %
Asie-Pacifique	36	3,5 %	43	4,5 %	30	3,4 %
TOTAL	1 366	10,2 %	1 168	9,1 %	869	7,3 %

Pourcentage en nombre d'employés, détachés et expatriés, hors CDD et intérimaires.

MOBILITÉ INTERNE (CONTRATS PERMANENTS – CDI)

	2023	2022
Amériques	21 %	35 %
Asie Pacifique	7 %	7 %
Europe, Moyen-Orient, Afrique	26 %	32 %
MOYENNE MONDIALE	21 %	31 %

**Mouvements (entrées et sorties)**

Entrées = 2 641	Sorties = 1 692	Sorties = 1 692
CDI = 2 333	Volontaires = 1 199	CDI = 1 487
CDD = 308	Involontaires = 493	CDD = 205

Sont considérés comme motifs de départ volontaire : les démissions, les salariés en fin de CDD/mission, les salariés en fin de période d'essai, le consentement mutuel.

Taux de rotation global 2023	Taux de rotation global 2022
12,4 %	13,8 %



Taux d'absentéisme

Absentéisme : Valorisation/jours théoriques	2023			2022		
	Nb de jours d'absence	Nb de jours théoriques	%	Nb de jours d'absence	Nb de jours théoriques	%
Amériques ^(a)	96 145	3 004 739	1,90 %	22 516	1 417 022	1,6 %
• États-Unis	27 797	1 407 140	1,98 %	19 679	1 269 391	1,6 %
Asie-Pacifique ^(b)	1 420	275 535	0,52 %	1 311	240 471	0,5 %
• Chine	843	105 500	1,17 %	688	89 250	0,8 %
Europe-Moyen Orient ^(c)	64 976	1 165 547	5,59 %	71 014	1 112 828	6,4 %
• France	53 901	877 044	6,15 %	59 963	846 575	7,1 %

(a) Argentine, Brésil, Canada, Chili, Colombie, États-Unis, Mexique.

(b) Australie, Chine, Corée du Sud, Inde, Japon, Singapour.

(c) Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pologne, Royaume-Uni, Russie, Turquie. L'Afrique n'entre pas dans ce calcul.

Taux d'absentéisme 2023	Taux d'absentéisme 2022
3,2 %	3,5 %

3.6.7 Engagement

La Société s'engage à cultiver un esprit d'innovation et d'engagement collectif. bioMérieux reconnaît l'importance d'avoir des équipes qui se sentent entendues et dignes de confiance pour jouer un rôle dans la conduite du changement et faire de leur mieux. Dans ce contexte, bioMérieux a déployé en 2022 un

programme d'engagement global baptisé *Voice of Employee* (VoE). Écouter, comprendre, agir sont les piliers de ce programme. bioMérieux s'efforce d'établir un environnement de travail dans lequel les collaborateurs se sentent libres de s'exprimer et d'être proactifs pour améliorer leur expérience au sein de la Société.

Actions mises en œuvre

Comme première étape du programme VoE, une enquête d'engagement globale (GES : *Global Engagement Survey*) a été menée avec l'aide d'un partenaire externe. Le taux de participation a été de 75 % (plus de 9 100 collaborateurs en 2022). L'enquête a généré 64 000 commentaires et contributions, ce qui reflète l'intérêt des collaborateurs pour cette initiative. 181 sujets ont été identifiés, donnant une vision commune de ce qui est important pour les collaborateurs de bioMérieux dans le monde entier. Elle sera renouvelée régulièrement, permettant ainsi de suivre l'engagement des collaborateurs. bioMérieux a publié les résultats de l'enquête en interne et les a utilisés dans un processus d'amélioration continue. Ces actions ont été construites en collaboration avec les managers et les collaborateurs après avoir discuté ouvertement des résultats de l'équipe. L'enquête comprenait 30 questions couvrant six thématiques liées à l'expérience collaborateur chez bioMérieux (un environnement de travail positif, la confiance dans l'entreprise, les opportunités de développement, un encadrement aidant, la santé et le bien-être au travail, le sens de son travail).

Dès que les résultats ont été collectés et analysés, des plans d'actions ont été initiés à deux niveaux :

- au niveau local, au plus proche des collaborateurs, avec leurs managers ;
- au niveau global en vue d'assurer une culture commune.

Après le lancement du programme mondial d'engagement *Voice of Employee* (VoE) en 2022, de nombreuses enquêtes locales sur l'engagement ont été organisées, que ce soit au niveau des directions mondiales, des clusters ou des pays, des sites et des niveaux managériaux, afin de continuer à mesurer et à améliorer l'engagement en tant que levier pour atteindre les objectifs de l'entreprise. Dans le cadre de ces initiatives, des questions similaires à celles posées en 2022 ont été utilisées pour mesurer les tendances et évaluer l'impact des actions mises en œuvre à la suite de l'enquête sur l'engagement mondial de 2022, ainsi que de nouvelles questions pour comprendre d'autres aspects de « l'expérience employés ».

Pour ces groupes représentant plus de 6 000 employés, le score d'engagement a augmenté (+0,5) par rapport aux résultats de 2022. Le taux de participation était de 76 %. Si chacun a un rôle à jouer dans l'amélioration continue de l'expérience des employés, les managers jouent un rôle essentiel dans l'engagement de leurs équipes et dans la réussite de l'organisation.

Créer une culture de confiance où les membres de l'équipe peuvent s'exprimer fait partie des compétences comportementales des managers. Afin d'aider les managers à agir sur ces moteurs au niveau de leurs équipes, de nombreuses sessions virtuelles ont été organisées au cours desquelles des groupes de managers ont eu l'occasion de partager ouvertement leurs expériences, leurs réussites, voire leurs erreurs, et d'apprendre de leurs pairs.

Réalisations 2023

Le score d'engagement global en 2022 a été de 7,7/10, ce qui place bioMérieux dans la moyenne du secteur de la santé-pharmacie-biotechnologie et sciences de la vie. L'objectif de bioMérieux en 2024 est de se situer dans le top 25 % du secteur.

D'autres enquêtes sont régulièrement menées auprès des collaborateurs afin de recueillir leur ressenti et leurs attentes sur leur vie professionnelle au sein de bioMérieux et de leur permettre de proposer des axes d'amélioration.

Aux États-Unis et en Asie-Pacifique, les collaborateurs ont accès à des plateformes qui leur permettent d'exprimer leurs remerciements ou leur reconnaissance à leurs collègues. L'objectif est d'étendre l'état d'esprit de reconnaissance qui a été piloté aux États-Unis et en Asie-Pacifique aux autres régions du Groupe dans les années à venir.

3.7 Notre impact sur l'écosystème de la santé


3.7.1 Interagir avec l'écosystème de la santé dans le respect de l'éthique

bioMérieux attache une grande importance au dialogue avec ses parties prenantes et nourrit avec elles des échanges réguliers afin de répondre à leurs attentes à travers différentes actions et projets. La Société, forte de sa démarche d'innovation ouverte, collabore au service de l'innovation, avec des partenaires scientifiques privés ou public dans les territoires où elle est implantée.

Par ailleurs, la Société, présente dans 45 pays et dont les produits sont accessibles dans 160, s'engage partout à respecter les

normes les plus exigeantes en matière d'éthique et d'intégrité dans la conduite de ses affaires, de protection des données personnelles et patients et de cybersécurité.

Pour tenir son engagement envers les patients, les médecins, les scientifiques, les partenaires, les investisseurs, les collaborateurs et la société en général, bioMérieux a mis en place une gouvernance robuste et applique des règles claires, conformes au cadre juridique, applicables dans chaque pays où elle opère.

 <p>ÉCOSYSTÈME DE LA SANTÉ</p> <p>Nous encourageons un dialogue éthique avec l'écosystème de santé pour faire progresser le diagnostic</p>	<p>Engagements majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Doubler le nombre de collaborations avec des associations de patients d'ici 2025. • Renouveler l'analyse de matérialité tous les trois ans 	<p>Résultats 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets de collaboration avec 16 associations de patients, soit deux fois plus qu'en 2022 (x 2,1). • Une analyse de matérialité a été menée en 2020. Une nouvelle analyse a été initiée en 2023 et sera publiée en 2024.
--	---	---

3.7.2 Dialogue avec l'écosystème de la santé

Depuis de nombreuses années, bioMérieux entretient un dialogue continu avec ses parties prenantes internes et externes afin de prendre des décisions tenant compte de leurs attentes. Ce dialogue enrichit la réflexion de la Société et nourrit une stratégie RSE dynamique et ouverte sur son écosystème.

3.7.2.1 Dialogue avec les associations de patients

bioMérieux est convaincue que les interactions avec les patients et les parties prenantes scientifiques externes sont essentielles pour créer de la valeur à la fois pour le Groupe et la société en général. L'objectif est d'améliorer la prise en compte de leurs attentes lors du développement des solutions de diagnostic de bioMérieux, d'informer et sensibiliser sur le rôle clé de ces solutions dans la gestion des antimicrobiens, et d'agir collectivement contre les maladies infectieuses.

Le dialogue avec les associations de patients repose sur trois piliers :

- formations des associations de patients afin de les sensibiliser à la valeur médicale et économique du diagnostic *in vitro*, concernant en priorité le sepsis et la résistance aux antimicrobiens ;
- implication des patients dans la définition de la stratégie d'innovation et du processus de développement de produits ;
- partage de l'engagement des patients et de leurs témoignages dans la communication interne et externe.

bioMérieux a défini un ensemble de règles éthiques (cf. § 3.7.7).

En 2022, bioMérieux a établi des partenariats avec une dizaine d'associations de patients dans plusieurs pays. Ces partenariats se traduisent par des actions concrètes telles que :

- la création d'un portail interactif autour du sepsis en collaboration avec la *Sepsis Alliance*, une association américaine de patients. Dans ce réseau social, les patients atteints de sepsis ont la possibilité de participer à des conférences, des cours d'éducation physique adaptés aux survivants du sepsis ou encore d'échanger sur leur pathologie et l'impact sur leur vie quotidienne ;
- le soutien à la création de contenus pédagogiques visant à informer le public sur les lésions traumatiques cérébrales (*Traumatic Brain Injuries* TBI).

Actions mises en œuvre

En 2023 :

- création du *Global patient board*, réunissant à Lyon en avril 2023 les représentants des associations de patients ayant des liens étroits avec bioMérieux ;
- programmes de sensibilisation lancés ou poursuivis dans les régions EMOA, Amérique du Nord et Amérique latine – par exemple, programme d'éducation sur la résistance aux antibiotiques pour les patients atteints de mucoviscidose au Brésil en collaboration avec l'association de patients *Unidos Pela Vida* ;

- déploiement de *Sepsis Alliance connect* (la plateforme de *Sepsis Alliance* pour les survivants de la septicémie) avec environ 1 500 membres à fin décembre 2022 ;
- multiplication des témoignages de patients en direct ou en vidéo dans l'ensemble de l'entreprise.

23 collaborations en 2023 :

- dix projets de collaboration sur des programmes de sensibilisation et de plaidoyer ;
- un projet de collaboration incluant des patients dans les processus d'innovation de bioMérieux ;
- douze projets permettant de mettre en avant la voix du patient dans la communication interne et externe de bioMérieux.

3.7.2.2 Dialogue avec les clients

En 2023, bioMérieux a mené une nouvelle enquête auprès de ses clients et a maintenu un taux de recommandation net (NPS ⁽¹⁾) à 47. Près de 10 000 clients ont répondu à travers 67 pays à un questionnaire centré sur l'expérience client dans ses interactions avec l'entreprise.

Certaines améliorations ont été apportées en 2023. Par exemple, bioMérieux reçoit des alertes en temps réel chaque fois qu'un client exprime une insatisfaction, ce qui lui permet de le recontacter rapidement pour résoudre le problème et rétablir la confiance. bioMérieux s'attache également à tenir ses clients informés des actions entreprises pour entretenir la relation en leur montrant que leur voix compte.

3.7.2.3 Dialogue avec les décideurs publics

Les Affaires Publiques et Gouvernementales s'attachent, en accord avec les décisions du Comité de Direction, à fournir les informations utiles susceptibles d'éclairer la prise de décision publique, en toute transparence, avec intégrité et dans le respect de la mission d'acteur de santé publique de la Société. Au regard de la valeur apportée par le diagnostic *in vitro*, il s'agit d'améliorer l'accès au marché et le financement des solutions de diagnostic, sur le long terme, en particulier pour les tests innovants et cela, au moyen d'une législation, d'une réglementation et d'une prise en charge reflétant les spécificités du secteur.

Depuis sa création, bioMérieux a développé des valeurs de conduite des affaires et s'applique à mener ses opérations dans le respect des standards d'intégrité les plus exigeants.

Dans cet esprit, bioMérieux a élaboré une Charte des affaires publiques et gouvernementales qui décrit les missions et responsabilités de cette fonction. Elle précise l'engagement de la Société à garantir l'équité et la transparence des échanges avec les décideurs publics et institutionnels :

- le respect des réglementations locales et des procédures internes (y compris le Code de bonne conduite et le manuel anti-corruption) ;

- l'intégrité et la transparence de la représentation auprès des décideurs publics ;
- la notification des activités liées aux affaires publiques et gouvernementales aux autorités locales, le cas échéant ;
- la transmission d'informations exactes et fondées ;
- l'absence de conflit d'intérêts et aucune tolérance à l'égard de la corruption ;
- l'interdiction des contributions à des partis politiques ;
- le respect de la confidentialité.

Cette charte s'impose à toutes les personnes, internes ou externes, expressément mandatées à cet effet. Elles doivent certifier en avoir connaissance à travers un module de formation. La charte est publiée sur le site Internet de la Société ⁽²⁾. Elle fait l'objet de révisions et de mises à jour régulières.

De plus, le Manuel de prévention de la corruption ⁽³⁾ de bioMérieux indique que la politique de bioMérieux est de ne pas soutenir des activités politiques locales, nationales ou internationales que ce soit directement (contributions) ou indirectement (achat ou fourniture de biens ou de services).

Actions mises en œuvre

Afin de renforcer cette démarche, bioMérieux a lancé en 2021 un programme de formation des personnes mandatées. Son objectif consiste à partager un socle de connaissances commun, à améliorer la compréhension de l'écosystème local et à établir des relations de qualité, dans le respect de la Charte

des affaires publiques et gouvernementales. En 2022, ce programme a permis de former en particulier les directeurs généraux des filiales et clusters de bioMérieux ainsi que les *medical advisers*.

(1) NPS (Net Promoter Score) = % promoteurs - % detracteurs

(2) https://www.biomerieux.com/content/dam/biomerieux-com/04---our-responsibility/03---healthcare-ecosystem/public_and_government_affairs_charter.pdf

(3) <https://www.biomerieux.com/content/dam/biomerieux-com/04---our-responsibility/preventing-corruption/040268-en.pdf>

Les exemples suivants illustrent l'action concrète de bioMérieux :

En France : CSF santé (Contrat Stratégique de Filière Industries et Technologies de Santé)

Projet industriel « antibiorésistance »

bioMérieux est le pilote d'un projet industriel dédié à l'antibiorésistance. Ce groupe de travail a pour objectif de faire des propositions concrètes et argumentées aux autorités de santé françaises afin de fédérer une filière industrielle « antibiorésistance », permettre le maintien sur le marché des produits de santé existants, favoriser le lancement de nouveaux produits à des conditions réglementaires et tarifaires satisfaisantes et pérennes pour tous les acteurs, et asseoir le rôle de la France dans la lutte contre l'antibiorésistance sur la scène internationale.

CSF santé « diagnostic *in vitro* »

bioMérieux est le co-pilote d'un projet industriel dédié au renforcement de la filière industrielle du diagnostic *in vitro*. La Société s'appuie sur des associations professionnelles dans son

action : *Advanced Medical Technology Association* (Advamed), le Syndicat de l'Industrie du Diagnostic *in Vitro* (SIDIV), Medtech Europe, APAMED, MECOMED, *AMR Industry Alliance*.

La Société est également membre du G5 Santé, du Comité France Chine, et de l'Association française des entreprises privées (AFEP). Elle est membre fondateur de *French Care*. Elle est aussi membre fondateur de « La filière Nationale du Diagnostic *in Vitro* ».

Les montants des cotisations versées aux organismes professionnels s'élèvent en 2023 à 997 milliers d'euros.

Enfin, la Société se conforme à ses obligations en déclarant ses activités françaises de représentation d'intérêt à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique et ses activités en Europe sur le « registre européen de transparence ».

3.7.3 Dialogue avec les acteurs du territoire au service de l'innovation

Dans sa stratégie d'innovation ouverte bioMérieux mène plusieurs projets de collaboration avec des partenaires publics ou privés dans les territoires où la Société est implantée. C'est dans cet esprit qu'ont été lancées les initiatives suivantes.

Actions mises en œuvre

Laboratoires communs de recherche

En France

Depuis 2002, bioMérieux et les Hospices Civils de Lyon (HCL) collaborent dans le cadre de deux laboratoires communs de recherche au sein des hôpitaux Lyon-Sud et Édouard-Herriot.

En 2019, une feuille de route commune aux deux laboratoires a été arrêtée, axée sur trois domaines de recherche : le diagnostic des infections bactériennes sévères chez les enfants arrivant aux urgences ou hospitalisés en néonatalogie, l'étude des défaillances d'organes, en particulier le rein, et la validation de tests innovants permettant de caractériser le statut immunitaire des patients de réanimation (cf.§ 1.5.1).

En Chine

Depuis 2019, bioMérieux et le *Shanghai Children Medical Center* collaborent au sein d'un laboratoire commun de recherche. Ce laboratoire a lancé des études en cohérence avec les thématiques stratégiques des laboratoires communs de recherche lyonnais, en particulier l'immunomonitorage des enfants atteints de sepsis ou de maladies onco-hématologiques (traitement par CAR-T cells) (cf.§ 1.5.1.4).

Autres collaborations

BIOASTER, l'Université de Technologie de Compiègne (UTC), les Hospices Civils de Lyon (HCL) et bioMérieux ont formalisé une collaboration stratégique pour évaluer la capacité de la technologie de séquençage de troisième génération à devenir un nouvel outil de diagnostic des bactériémies, pour identifier rapidement les bactéries et prédire les résistances génétiques.

DIAMONDS (*Diagnosis and Management of Febrile Illness using RNA Personalised Molecular Signature Diagnosis*) est un consortium de 28 partenaires, financé par la Commission européenne dans le cadre du programme de recherche Horizon 2020. bioMérieux est le seul industriel du diagnostic engagé dans ce projet dont l'objectif est d'identifier, grâce à un prototype sur sa plateforme FILMARRAY®, des signatures moléculaires spécifiques de sources d'infection (virale, bactérienne, parasitaire...) en cas de fièvre afin de guider le diagnostic et l'orientation des patients aux urgences.

VALUE Dx (cf. § 3.4.3).

3.7.4 Engagement envers les communautés scientifiques locales

bioMérieux soutient et développe des programmes de formation médicale continue à destination des professionnels de la santé. Ces programmes permettent d'enrichir à la fois les connaissances scientifiques et les compétences médicales, pour le bénéfice des patients.

En 2023, ce sont plus de 900 événements de formation médicale qui ont été organisés dans le monde par bioMérieux, mettant en avant le rôle et la valeur du diagnostic dans le parcours de soins.

bioMérieux développe des activités de formation médicale en collaboration avec des experts de premier plan. Elle soutient aussi des programmes indépendants créés par des sociétés savantes par le biais de subventions à caractère éducatif avec,

à titre indicatif et de façon non exhaustive, ESCMID (*European Society of Clinical Microbiology and Infectious Diseases*), ESCIM (*European Society of Intensive Care Medicine*), GHIC (*Global Health Impact Group*) ou ISID (*International Society of Infectious Diseases*).

Enfin, la Société initie au niveau global, régional ou local des programmes éducatifs en collaboration avec des organisations scientifiques reconnues.

Au total, en 2023, plus de 200 000 professionnels de la santé, notamment des cliniciens, des spécialistes de laboratoire et des pharmaciens, ont suivi des activités de formation médicale indépendantes (et soutenues par bioMérieux) ou développées par bioMérieux.

3.7.5 Conformité réglementaire applicable aux produits

Les réglementations applicables à bioMérieux sont nombreuses, variées et évoluent rapidement au gré de leur mise en œuvre et transpositions locales (cf. § 1.4 et 2.2.3.2).

La Société doit notamment répondre aux obligations réglementaires suivantes :

- obligations telles que MDSAP (*Medical Device Single Audit Program*), IVDR (*In Vitro Diagnostic Regulation*) incluant la *Post-Market vigilance* ;
- toute réglementation locale et internationale.

En parallèle, bioMérieux est engagée dans une démarche proactive de certification ISO notamment 9001 et 13485.

La mise en conformité avec les réglementations se fait conformément au Système de Management de la Qualité (SMQ). Le SMQ est intégré à la politique qualité de la Société appelé Manuel Global du système de management de la qualité, qui est placé sous la responsabilité du Comité qualité.

Ce Comité qualité est présidé par le directeur exécutif Qualité Globale. Il est composé du management de la qualité représentant chaque partie de l'organisation (*pré-market, manufacturing & supply chain, post-market*, industrie) et de leur support opérationnel (système qualité & support et audit interne & compliance).

Le Comité qualité s'assure de la bonne performance du SMQ au travers d'une gouvernance qui s'appuie sur trois piliers :

- la définition et le suivi trimestriel d'indicateurs de performance sur les processus du SMQ ;
- la revue de direction pour statuer sur l'efficacité du SMQ et identifier des risques/opportunités qui sont partagés avec le Comité qualité aux fins d'évaluation et de mise en œuvre de plans d'actions ;
- les audits internes, pour s'assurer de la robustesse des processus, des données ainsi que de la documentation afférente aux différentes exigences réglementaires applicables. Le Comité qualité fait une revue trimestrielle de l'état d'avancement du programme et des principaux points soulevés par les auditeurs.

Actions mises en œuvre

Les objectifs annuels pour la Qualité sont définis en tenant compte des priorités déterminées par la Société. Ces objectifs sont approuvés par le Comité de Direction. Leur mise en œuvre et leur suivi trimestriel se font au travers d'une feuille de route qualité et d'outil de pilotage de type « Hoshin Kanri ».

Afin de maintenir son SMQ à jour, la Société a mis en place un Comité de veille réglementaire et normatif ayant pour but d'identifier, prioriser et suivre la mise en application des principales évolutions réglementaires et normatives à travers le Groupe.

La Société est par ailleurs soumise à des inspections régulières de la part des autorités réglementaires locales ou internationales.

Réalisations 2023

Les principales inspections des autorités réglementaires en 2023 sont décrites dans le tableau ci-contre. Celles-ci ont toutes été passées avec succès et viennent alimenter les plans d'amélioration continue de la Société.

	SITE	ORGANISME	NOMBRE D'INSPECTIONS
EUROPE	Marcy l'Étoile, Craponne, La Balme, Grenoble, Verniolle, Saint-Vulbas, Combours (France), Florence (Italie), Tres Cantos (Espagne)	GMED ^(a) : selon les référentiels MDSAP (<i>Medical Device Single Audit Program</i>), ISO 9001 et ISO 13485	9
	Craponne et Combours (France)	COFRAC ^(b) : selon le référentiel ISO 17025	2
	Tres Cantos (Espagne)	ENAC ^(c) : selon le référentiel ISO 17025	1
AMÉRIQUE DU NORD	St. Louis, Missouri, et Durham, Caroline du Nord (États-Unis)	GMED ^(a) : selon les référentiels MDSAP, ISO 9001 et ISO 13485	2
	Lombard (États-Unis)	GMED ^(a) : selon le référentiel ISO 9001	1
	BioFire Diagnostics – Salt Lake City, Utah (États-Unis)	BSI ^(a) : selon les référentiels MDSAP, ISO 9001 et ISO 13485	1
	Specific Diagnostics – San Jose (États-Unis)	Perry Johnson Registrars Inc ^(a) : selon le référentiel ISO 13485	1
AMÉRIQUE LATINE	Rio (Brésil)	GMED ^(a) : selon les référentiels ISO 9001 et ISO 13485	1

(a) Organisme notifié désigné par certaines autorités réglementaires, notamment la FDA.

(b) Comité français d'accréditation.

(c) Entidad Nacional de Acreditación.

3.7.6 Protection des données

3.7.6.1 Données personnelles

Dans le cadre de ses activités, la Société a accès à des données à caractère personnel impliquant plusieurs catégories de personnes : celles de ses employés, celles de patients, ainsi que les données administratives de ses partenaires (notamment clients, fournisseurs, distributeurs, professionnels de santé).

bioMérieux a mis en place un réseau international de représentants métiers au niveau de ses filiales et de ses fonctions globales. Ce réseau compte environ 90 personnes, assurant le relais avec les délégués à la protection des données personnelles. Ce réseau de représentants métiers est en charge de veiller au respect de la conformité au regard des réglementations concernant la protection des données dont le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) en Europe. Il s'assure de documenter l'ensemble des traitements de données personnelles au sein du périmètre de chaque personne et s'applique à tous les sites opérationnels.

Les systèmes et les services commercialisés par la Société traitent, lors de leur utilisation quotidienne, des données patients. La Société s'assure, dans le cadre de la conception et du support de ces systèmes, de respecter la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de ces données ainsi que le respect des droits fondamentaux des patients concernés (cf. § 2.2.2.5).

Actions mises en œuvre

Afin de répondre à ces enjeux, bioMérieux a développé un programme de conformité à la protection des données personnelles qui s'appuie sur :

- la politique globale de protection des données personnelles approuvée par la Direction Générale ;
- la nomination, officialisée auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), d'un Délégué à la Protection des Données (DPO), rattaché à la directrice exécutive Affaires juridiques, Conformité et Affaires publiques ;
- un *Privacy Officer* aux États-Unis pour assurer la conformité aux réglementations de plusieurs États (Californie, Virginie, Colorado, Utah, Connecticut, Iowa, Indiana, Tennessee, Montana, Texas) ;

L'activité de bioMérieux repose également sur des systèmes informatiques et des outils numériques qui incluent des solutions/logiciels basés sur le *cloud* (bioMérieux VISION SUITE) pour ses clients. La Société fait appel à des prestataires de services tiers pour l'hébergement et le transfert d'informations sensibles ou personnelles concernant les patients afin de fournir à ses clients des informations pertinentes et exploitables pour aider au diagnostic et à la prise de décision clinique. Malgré le fait que bioMérieux s'assure que ses partenaires répondent à des exigences strictes en matière de cybersécurité, de protection des données personnelles et de conformité, les vulnérabilités et les menaces font partie de notre monde de plus en plus numérisé et connecté. Dans cet environnement où les attaques et les incidents de cybersécurité augmentent le risque d'exposition d'informations confidentielles et sensibles, bioMérieux continue à faire ses meilleurs efforts pour sécuriser les systèmes de technologie de l'information pour la protection des données des patients et pour atténuer le risque.

- un *Privacy Officer* pour la région Asie-Pacifique pour assurer la conformité aux réglementations de cette zone géographique notamment pour le nouveau règlement de protection des données personnelles chinois (PIPL) ;
- un *Privacy Analyst* en support du DPO global ;
- la nomination d'un contact spécifique pour la protection de la vie privée dans la région de l'Amérique latine ;
- une formation en ligne au RGPD qui a pour objectif de sensibiliser les employés sur leurs droits ;
- des formations en ligne aux employés ayant accès aux données de patients.

La méthodologie appliquée pour la mise en conformité au RGPD est étendue aux autres sociétés du Groupe afin d'appliquer un niveau de protection au minimum identique à celui imposé par la réglementation européenne.

En 2023, la Société a mis en place :

- un module de gestion des incidents liés à la protection des données ;
- une nouvelle série de modules de formation pour les nouveaux employés sur les réglementations en matière de protection des données.

Enfin, les traitements des données à caractère personnel sensibles (patients, employés) ont fait l'objet d'analyses mettant en évidence les risques potentiels, leur priorisation et le suivi régulier des plans de remédiation.

Enfin, les traitements des données à caractère personnel sensibles (patients, employés) ont fait l'objet d'analyses d'impact pour la vie privée mettant en évidence les risques potentiels, leur priorisation et le suivi régulier des plans de remédiation.

Réalisations 2023

L'outil couvre actuellement 65 filiales de bioMérieux traitant des données personnelles.

Deux modules de formation destinés aux collaborateurs ayant un accès à des données patients ont été réalisés en 2023 concernant :

- la réglementation fédérale américaine HIPAA (*Health Insurance Portability and Accountability Act*) ; assignée à 1 405 personnes, elle a été réalisée à près de 99 % ;

3.7.6.2 Données patients

En tant qu'acteur majeur de la santé, bioMérieux prête une attention toute particulière à la protection des données patients, données considérées comme particulièrement sensibles. La protection des informations de santé des patients fait partie intégrante de la démarche de conformité bioéthique de l'entreprise qui a notamment mis en place un parcours de formation approprié à destination des employés amenés à accéder à des données de santé (souvent associées à des échantillons biologiques). Les collaborateurs doivent appliquer

3.7.6.3 Cybersécurité

La cybersécurité est une activité essentielle chez bioMérieux afin de garantir la protection de son patrimoine informationnel et protéger ses clients. La Direction Générale de bioMérieux s'engage dans la protection de ses données au travers d'une Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI).

bioMérieux a mis en place une gouvernance cybersécurité en charge de faire appliquer la PSSI de l'entreprise. Cette gouvernance est organisée selon la norme ISO 27001, notamment avec un Système de Management de la Sécurité des Systèmes d'Information.

Cette gouvernance est sous la responsabilité d'un RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information). Le RSSI s'appuie sur des directives de sécurité rédigées en déclinaison de la PSSI.

La Société a renforcé son outil de conformité (*OneTrust*) afin de répondre aux exigences des différentes réglementations en vigueur sur la protection des données à caractère personnel. Il permet notamment de :

- documenter plus précisément les traitements de données à caractère personnel ;
- standardiser la méthodologie et les pratiques ;
- évaluer, dès leur phase de conception, les impacts potentiels des nouveaux projets (concept de *Privacy by design*) ;
- réduire le nombre des évaluations de risques associés à ces traitements ;
- gérer plus rapidement les violations de données potentielles ;
- fournir de la visibilité aux DPO grâce à des tableaux de bord consolidés ;
- répondre aux requêtes des personnes concernées cherchant à exercer leurs droits ;
- enregistrer un incident de sécurité concernant des données à caractère personnel.

- la protection des données patients au niveau global ; assignée à 538 collaborateurs elle a été réalisée à près de 99 %.

Aucune violation de donnée nécessitant d'être rapportée aux autorités compétentes en 2023.

les normes et lois locales ou internationales en matière de bioéthique en particulier dans le cadre des activités de recherche clinique.

En outre, le Code de bonne conduite, diffusé à l'ensemble des collaborateurs, souligne l'engagement de bioMérieux à respecter la confidentialité et à appliquer les réglementations en vigueur lors de l'accès, de l'utilisation et/ou de la divulgation de telles données.

Le RSSI est à la tête de deux équipes, l'une est en charge de la sécurité des produits bioMérieux, l'autre de la sécurité du système d'information de bioMérieux au niveau mondial.

bioMérieux a mis en place une Charte informatique qui doit être appliquée par l'ensemble des utilisateurs de son système d'information.

Un SOC (*Security Operation Center*) assure la cybersécurité, et surveille l'ensemble des systèmes informatiques de la Société, et est en mesure d'intervenir en cas d'alerte 24h/24, 7J/7.

Un DPO (*Data Privacy Officer*) est en charge de la protection de données personnelles. Il travaille en étroite collaboration avec la Cybersécurité. Il est notamment responsable de l'application et du suivi de la RGPD.

L'équipe Cybersécurité Gouvernance s'appuie sur des équipes opérationnelles associées à la cybersécurité.

Actions mises en œuvre

Le RSSI a mis en place une politique de formation et sensibilisation auprès de l'ensemble des collaborateurs de bioMérieux.

Chaque année, sont réalisés :

- des campagnes de faux *phishing* pour évaluer l'efficacité de ces formations ;
- des tests de vulnérabilité ;
- des simulations d'intrusion.

Tous les deux ans, l'équipe Cybersécurité simule une cyber-attaque.

bioMérieux apporte une attention toute particulière à la protection de son système d'information notamment par des processus spécifiques tels que :

- la protection contre les *malwares* avec des solutions type EDR ;
- les mises à jour de ses systèmes et applications ;
- la gestion des données et des sauvegardes ;
- la protection des données par le chiffrement des postes ;
- la gestion des risques et des crises IT ;

- la gestion des plans de continuité ;
- le suivi de la sécurité dans les projets ;
- la gestion des incidents de sécurité, des vulnérabilités et la veille sur les nouvelles menaces ;
- la gestion de l'obsolescence ;
- la protection des mails et des accès Internet ;
- la protection du réseau d'entreprise par une équipe *Network Security* ;
- la gestion des identités et des accès aux services et applications bioMérieux (par défaut, les utilisateurs ne sont pas administrateur de leur poste) ;
- la gestion des exceptions et des vulnérabilités en matière de cybersécurité.

Les Comités sécurités (qui incluent des fonctions IS, R&D, Production, DPO, etc.) évaluent mensuellement le niveau de sécurité de l'entreprise au travers de l'analyse d'indicateurs de sécurité, associée à un plan d'actions.

3.7.7 Éthique des affaires

3.7.7.1 Gouvernance et Programme d'Éthique et de Conformité

bioMérieux s'engage à mener ses activités dans le respect de normes éthiques élevées.

La Société comprend que son expertise dans le domaine des maladies infectieuses et son envergure internationale lui confèrent une obligation au-delà de ses activités commerciales d'agir en tant qu'entreprise citoyenne responsable pour servir l'intérêt général et les communautés au sein desquelles elle opère.

Grâce à son programme d'Éthique et de Conformité, bioMérieux insiste sur le fait que ses actions doivent être basées sur ses valeurs fondamentales. Le Programme réduit les risques de non-conformité et encourage une culture de l'éthique tout en maintenant la responsabilité et l'obligation de rendre des

comptes au niveau local et individuel. En utilisant une approche basée sur le risque, le Programme promeut une conduite éthique des affaires en accord avec les réglementations, forme les employés aux normes éthiques et permet à ceux qui ont des questions ou des inquiétudes de les exprimer.

Le département Éthique et Conformité fournit des conseils pratiques, des ressources et des structures pour aider les employés et les partenaires à réduire les risques de non-conformité et à renforcer la réputation de bioMérieux en tant que partenaire de confiance dans le domaine de la santé publique pour toutes les parties prenantes.

Actions mises en œuvre

La formation des salariés aux règles d'éthique des affaires est un élément phare de ce Programme, qui s'inscrit dans une démarche de prévention des risques.

En 2023, les principales priorités du Programme restent :

- fournir des conseils en matière de conformité et soutenir les feuilles de route stratégiques mondiales ;
- continuer de sécuriser le réseau de distribution et les autres intermédiaires ;
- renforcer les principes fondamentaux de la conformité, y compris le ton et la responsabilité ;
- comprendre et appliquer efficacement les réglementations en matière d'exportation.

Ce Programme est sous la responsabilité de la directrice exécutive Affaires juridiques, Conformité et Affaires publiques à travers le département Éthique et conformité. La responsable globale de la Conformité s'appuie sur des responsables régionaux et locaux, ainsi que sur une équipe en charge du contrôle des importations et exportations.

Les principes éthiques de la Société s'étendent partout où bioMérieux opère. Ainsi, chaque site ou filiale dispose de sa propre équipe éthique et conformité locale. Ces *Local Compliance Teams* (LCT) sont les relais de l'équipe Corporate et constituent un réseau ayant pour responsabilité d'assurer localement l'application du Programme.

Chaque LCT nomme un Champion local de la Conformité qui est spécialement formé aux lois et aux politiques et qui agit en tant que source d'expertise pour le LCT. Les Champions sont chargés de coordonner le Plan d'Action en matière de Conformité pour leur LCT et de communiquer l'état d'avancement des actions à leur Responsable Régional de la Conformité. Ils servent de point de contact principal pour le service Éthique & Conformité et d'agent de liaison pour le site.

En 2023, un séminaire mondial en présentiel a été organisé avec les Champions de la Conformité du monde entier pour améliorer leurs connaissances, discuter des risques et renforcer l'ensemble du programme Éthique & Conformité.

La Direction Générale, le Comité de Direction ainsi que le Conseil d'administration sont régulièrement informés du déroulement du Programme. Un Comité Éthique & Conformité regroupe plusieurs membres du Comité de Direction sous la coordination de la responsable globale de la Conformité. Il se réunit trimestriellement pour superviser le déroulement du programme au sein du Groupe.

Le département Éthique et Conformité est en charge de l'établissement, de la promotion et du suivi de la mise en place de toutes les règles d'éthique et de conformité, conformément aux lois applicables et au Code de bonne conduite de la Société.

Le Programme inclut des formations en ligne obligatoires, actualisées chaque année. Elles ont pour objectif de sensibiliser les salariés aux réglementations et procédures internes applicables.

bioMérieux met en œuvre régulièrement une campagne globale de formation et de sensibilisation au Code de bonne conduite pour l'ensemble de ses collaborateurs, ainsi qu'une formation relative à la prévention de la corruption et du trafic d'influence. Par ailleurs, tous les nouveaux entrants reçoivent systématiquement trois cours obligatoires (le Code de bonne conduite, la lutte contre la corruption et trafic d'influence et les conflits d'intérêts).

3.7.7.2 Code de bonne conduite

La version actuelle du Code de bonne conduite ⁽¹⁾ couvre les risques inclus dans les dernières réglementations. Ces réglementations concernent notamment le respect des Droits de l'Homme, la liberté d'association et de négociation, la lutte contre l'esclavage, le trafic des êtres humains, la corruption et le trafic d'influence, le blanchiment d'argent. Cette version du Code de bonne conduite traite également de relations éthiques avec les professionnels de santé et de la protection des données à caractère personnel. Elle est disponible en 17 langues (allemand, anglais, arabe, chinois simplifié, chinois traditionnel, coréen, espagnol, français, grec, italien, japonais, polonais, portugais, russe, serbe, thaï, et turc). Le Code de bonne conduite prévoit que tout collaborateur qui enfreint une de ses règles, encourage ou autorise une infraction au Code, encourt des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à la résiliation de son contrat de travail.

3.7.7.3 Lutte contre la corruption et le trafic d'influence

En tant que société internationale de santé, les employés et les représentants de bioMérieux communiquent régulièrement avec des fonctionnaires et des prestataires de soins de santé pour obtenir des contrats, des permis, des licences et d'autres approbations gouvernementales. Le programme de Prévention de la Corruption a été créé pour donner aux employés des conseils clairs sur les lois dans les domaines où il peut y avoir un risque de corruption. Le programme de Prévention de la Corruption reste un axe majeur du programme d'Éthique et de Conformité. L'engagement de bioMérieux est renforcé par sa participation au Pacte mondial des Nations Unies ⁽³⁾.

La Société a mis en conformité son programme Anti-corruption et de Trafic d'influence au regard de la loi Sapin II, en mettant en place des procédures adaptées. Les évaluations des risques de corruption sont régulièrement révisées et mises à jour afin de s'assurer que les politiques et les actions prennent en compte tout risque nouveau ou en évolution.

Ce Programme s'appuie, d'une part sur le Code de bonne conduite qui constitue les fondations du programme Éthique et Conformité, et d'autre part sur le Manuel de prévention de la corruption ⁽⁴⁾. Ce manuel, accessible sur le site Internet institutionnel de la Société et sur son Intranet, décrit les attentes de la Société dans ses relations avec ses partenaires.

La Société a également développé un guide décrivant les « Pratiques d'affaires applicables aux tiers » afin de sensibiliser les partenaires au respect des règles de conduite éthique de la

En 2023, près de 28 000 formations en ligne ont été assignées aux salariés dans l'ensemble des filiales, incluant une certification sur le Code de bonne conduite et une formation sur la lutte contre la corruption. D'autre part, une formation en ligne sur la lutte contre la corruption a été assignée à tous les distributeurs en fin d'année.

Le Programme de Conformité de bioMérieux s'inscrit dans le programme global du Groupe Institut Mérieux, porté par la Direction audit, risques et conformité Groupe. Cette direction assure un déploiement homogène dans l'ensemble des entités et fournit des méthodologies, outils et supports destinés à accompagner la construction des dispositifs de conformité de ses filiales.

Le Code est distribué à travers différents canaux :

- une formation dispensée à tous les collaborateurs ;
- l'Intranet de l'entreprise ;
- la formation d'accueil de chaque nouvel entrant chez bioMérieux.

Le Groupe demande à ses partenaires extérieurs de respecter les principes exposés dans le Code de bonne conduite et dans les « Pratiques d'affaires pour les Tiers » ⁽²⁾. Dans le cadre du processus contractuel, les fournisseurs et les distributeurs reçoivent une copie de ces documents, qui sont des documents publics disponibles sur le site web de l'entreprise, afin de s'engager à respecter l'éthique des affaires.

Société dans les affaires. Le programme de Prévention de la Corruption et du Trafic d'influence comprend une procédure d'approbation des tiers, s'appuyant sur des questionnaires spécifiques. Une équipe dédiée d'analystes au sein du département éthique et conformité est responsable du contrôle préalable des tiers potentiels. De plus un programme de veille des partenaires commerciaux de la Société est également mis en œuvre à l'aide d'un logiciel qui permet d'identifier rapidement et automatiquement les prestataires et d'isoler ceux qui pourraient être néfaste pour bioMérieux, au regard de leur profil ou historique lié à des risques de corruption ou de trafic d'influence.

Le programme de Prévention de la Corruption et du Trafic d'influence vise à :

- promouvoir une conduite éthique dans les négociations commerciales ;
- former les collaborateurs aux règles internes et aux lois anti-corruption et de lutte contre le trafic d'influence ;
- permettre aux collaborateurs d'exprimer leurs questionnements dans ce domaine.

Chaque année, un pilier du programme de Prévention de la Corruption est audité par l'équipe d'audit de l'Institut Mérieux. En 2023, bioMérieux a été audité sur l'« Engagement de la Direction Générale dans le programme de Prévention de la Corruption ». Les résultats limités de l'audit ont été partagés avec le département Éthique et Développement et des plans d'action ont été mis en place pour une amélioration continue.

(1) <https://www.biomerieux.com/corp/fr/our-responsibility/healthcare-ecosystem/global-code-of-conduct.html>

(2) <https://www.biomerieux.com/content/dam/biomerieux-com/04---our-responsibility/03---healthcare-ecosystem/business-principles-third-parties--october-2023-update/042022%20-%20Att%203%20-%20PRATIQUES%20DE%20E2%80%99AFFAIRES%20APPLICABLES%20AUX%20TIERS-%20fr.pdf.coredownload.pdf>

(3) <https://www.unglobalcompact.org/participation/report/cop/create-and-submit/active/435318>

(4) https://www.biomerieux.com/content/dam/biomerieux-com/04---our-responsibility/03---healthcare-ecosystem/040268_-_att_2_-_manuel_de_prevention_de_la_corruption_-_fr_2.pdf.coredownload.pdf

3.7.7.4 Ligne d'alerte professionnelle et recueil des signalements

bioMérieux s'appuie sur un dispositif d'alerte professionnelle accessible aux collaborateurs et aux tiers. Il répond aux exigences visées par la loi Sapin II et celle du 27 mars 2017 (n° 2017-399) dite loi Vigilance. Il est mentionné dans le Code de bonne conduite.

A cet effet, chaque collaborateur s'est vu remettre une carte avec les coordonnées de la ligne Éthique (*EthicsLine*).

L'*EthicsLine* est un outil de signalement fourni par un prestataire tiers à la disposition de tous les employés, anciens employés, sous-traitants, fournisseurs, distributeurs et clients. Les signalements peuvent être effectués par téléphone ou en ligne. Le système de signalement en ligne est disponible dans le monde entier et en six langues. L'option téléphonique est disponible dans les pays où bioMérieux est implantée et dans plus de 30 langues.

Tout signalement effectué *via* cette hotline est examiné par le département éthique et conformité qui les traite de façon confidentielle et se charge d'effectuer les diligences nécessaires pour répondre à chaque message et déployer les mesures appropriées. Un reporting et un suivi des cas traités sont effectués par le Comité éthique et conformité.

Cet outil permet à chaque collaborateur d'alerter les contacts appropriés au sein de bioMérieux pour toute violation potentielle du Code de bonne conduite de bioMérieux. Il peut s'agir, entre autres de corruption, de conflits d'intérêts, de fraude, de violations du contrôle des échanges, de blanchiment d'argent, de problèmes de santé et de sécurité, de discrimination ou de harcèlement, et d'activités anticoncurrentielles.

Le système d'alerte a été audité en 2022 par le département d'audit interne de l'Institut Mérieux. Les conclusions de cet audit ont montré que le système est clairement communiqué aux employés et aux tiers dans le monde entier et qu'en 2023, un total de 118 rapports ont été soumis par ce moyen.

L'audit a démontré que toutes les alertes reçues sont soigneusement examinées et que les politiques de non-représailles et de confidentialité sont appliquées à tout moment.

La Société applique une politique de tolérance zéro en ce qui concerne les menaces à l'encontre des employés qui, de bonne foi, ont signalé quelque chose, refusé d'enfreindre la loi ou pris part à une enquête.

Toutes les données personnelles traitées à des fins d'enquête sont gérées conformément aux lois applicables en matière de protection des données.

3.7.7.5 Marketing éthique

Le Code de bonne conduite rappelle que le but ultime des interactions de bioMérieux avec les professionnels de santé est d'améliorer la qualité des soins aux patients et la santé publique.

Ainsi, bioMérieux s'engage à :

- respecter l'ensemble des lois et les réglementations locales concernant la promotion et le marketing envers les professionnels de santé, les règles de bonne conduite du secteur (tels que promues par Advamed et Medtech) et les principes du Manuel de prévention de la corruption ;
- informer les professionnels de santé sur les produits de bioMérieux avec exactitude, transparence et loyauté ;
- promouvoir ses produits uniquement selon les indications d'utilisation locale approuvées et conformément à la législation du pays ;
- mener ses interactions avec les professionnels de santé avec intégrité, ne jamais offrir ou fournir un produit afin de l'influencer de manière inappropriée dans sa prescription et lutter contre la corruption sous quelque forme que ce soit ;

- se conformer impérativement aux législations nationales en vigueur obligeant à consigner et reporter au gouvernement tout transfert de valeur de la Société à un professionnel de santé ;
- organiser la comparaison des produits de la Société avec les produits de la concurrence de manière équitable, étayée et conforme à toutes les lois et réglementations applicables ;
- faire en sorte que les produits ou services de la Société ne soient pas étiquetés ou commercialisés de manière à les confondre avec ceux de ses concurrents et que les produits, services et employés des concurrents ne soient jamais dénigrés ;
- prendre en compte, du mieux possible, les enjeux environnementaux et sociétaux de ses activités et de leurs conséquences ;
- respecter le droit à la vie privée, le droit de propriété et le droit d'accès aux informations confidentielles.

Réalisations 2023

En 2023, le taux de réalisation des formations Conformité s'est élevé à :




- 92,05 % pour le Code de bonne conduite ;
- 86,42 % pour les mesures de prévention contre la corruption (pour les collaborateurs) ;
- Une campagne de formation sur la prévention de la corruption a été lancée en décembre 2023 auprès des distributeurs. La mesure de performance est toujours en cours à la date de publication du présent document d'enregistrement universel.

3.8 Notre impact sur l'entreprise étendue

bioMérieux entretient une relation de partenariat sur le long terme avec ses fournisseurs et ses distributeurs, acteurs essentiels de son écosystème. Les fournisseurs contribuent à l'atteinte des objectifs RSE de la Société. Les distributeurs représentent bioMérieux dans les différents pays où ils opèrent.

Il est donc essentiel qu'ils partagent les mêmes valeurs et engagements sociétaux que bioMérieux. Par ailleurs, la Société est très attentive à son impact sur les communautés et se mobilise à leurs côtés dans le but de développer son impact positif local.

 <p>ENTREPRISE ÉTENDUE</p> <p>Nous construisons des partenariats à long terme pour accroître notre impact positif sur les territoires</p>	<p>Engagements majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Former à la RSE d'ici 2025 les distributeurs représentant 55 % des ventes indirectes • ≥1 % du Résultat net part du Groupe dédié à la philanthropie 	<p>Résultats 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un module de formation spécifique et formation de distributeurs couvrant 21 % des ventes réalisées par ce canal • 1,61 % du Résultat net courant contributif part du Groupe consacré à la philanthropie
---	--	--

3.8.1 Achats durables et responsables

La Société est engagée dans une logique de gestion durable de la relation avec ses partenaires. À cet effet, bioMérieux associe ses fournisseurs à sa démarche d'amélioration continue et les implique dans sa stratégie de croissance durable fondée sur la protection de l'environnement, le progrès social et les droits fondamentaux de l'homme.

Afin d'optimiser sa politique d'achats de matières premières et de composants de ses produits, le Groupe a mis en place une organisation mondiale favorisant :

- une implication précoce de la fonction Achats dans la phase de développement des produits ;
- des actions et des volumes gérés au niveau mondial ;
- une meilleure réactivité.

Actions mises en œuvre

Les fournisseurs ont fait partie de l'étude de matérialité de la Société, réalisée en 2020 (cf. § 3.1). Cette étude a été complétée d'une cartographie des risques (cf. § 2.1). Ces analyses ont contribué à définir la démarche RSE de la fonction Achats à l'horizon 2025. Cette feuille de route s'intègre dans la politique générale de la fonction achats.

Les engagements et les exigences de bioMérieux sont décrits dans les documents « Principes d'affaires applicables aux Tiers » et « Charte des achats responsables entre bioMérieux et ses fournisseurs ». Cette charte met en avant les aspects essentiels de la démarche d'achats responsables de la Société. Elle est publiée sur le site Internet de la Société (www.biomerieux.com). Ces documents font partie des contrats établis entre bioMérieux et ses fournisseurs.

En particulier :

- bioMérieux utilise, pour certains de ses produits, des matières premières d'origine animale. Cette utilisation s'inscrit dans le respect du guide des « Principes d'affaires applicables aux tiers » ;
- la Société s'efforce de ne pas utiliser de matières premières ou de composants contenant des minerais dont elle a connaissance qu'ils alimentent des conflits (*mineral conflicts*) ;
- bioMérieux a renforcé l'évaluation de ses fournisseurs en ajoutant des critères RSE en lien avec leurs activités, et en suivant annuellement la performance RSE des fournisseurs stratégiques. Les critères RSE représentent 20 % de la note finale des fournisseurs (contre 10 % en 2022) ;
- des études sont réalisées, permettant d'évaluer la distance entre les sites de production de la Société et les sites de ses

fournisseurs. La Société souhaite ainsi favoriser l'intégration locale de ses fournisseurs dans les régions/pays où elle est implantée afin de soutenir le développement des communautés locales et diminuer son empreinte carbone.

bioMérieux conduit chaque année des formations visant à développer les compétences des collaborateurs de la fonction Achats en matière d'achats responsables.

En 2023, plusieurs modules de formation RSE dédiés aux collaborateurs de la fonction Achats ont été déployés. Ces modules sont accessibles dans l'espace du *Learning Portal* de chaque collaborateur. Ils concernent :

- le Code de bonne conduite ;
- le Manuel de la prévention de la corruption (formation annuelle) ;
- le guide des achats responsables ;
- les outils d'évaluation de maturité RSE des fournisseurs de la Société ;
- les engagements SBTi ;
- à ces parcours de formation viennent s'ajouter des modules Ecovadis.

bioMérieux s'est fixé pour objectif, à horizon 2026, d'engager les fournisseurs représentant 67 % des émissions liées aux achats de biens et services, de carburant et d'énergie (transport et distribution amont, voyages d'affaires, trajets domicile-travail des employés) à adhérer aux cibles SBTi (cf. définition au § 3.5.2.1). Fin 2023, 40 % des fournisseurs (contre 28 % en 2022), incluant 88 des plus gros émetteurs de carbone ont adhéré à une démarche SBT.

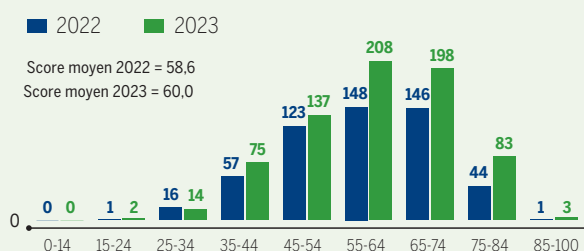
Réalisations 2023

bioMérieux suit un processus d'évaluation RSE de ses fournisseurs en s'appuyant sur les services d'une agence de notation (EcoVadis). En 2023, la situation est la suivante :

- 720 fournisseurs, principalement stratégiques, ont fait l'objet de notations EcoVadis et représentent 62 % des dépenses d'achats (contre 536 fournisseurs représentant plus de 55,8 % des dépenses d'achat 2022) ;
- 630 fournisseurs ont atteint ou dépassé la note minimum attendue de 45 sur 100 (contre 462 en 2022) ;
- des plans d'actions ont été demandés à tous les fournisseurs n'ayant pas atteint cette note minimale ;
- la moyenne des notes des fournisseurs de bioMérieux s'élève à 60 (+1,4 point par rapport à 2022), alors que la moyenne d'EcoVadis est de 46 en 2023 (+1,2 point par rapport à 2022).



En 2023, un questionnaire d'évaluation complémentaire a permis d'élargir la couverture de 87 fournisseurs, qui représentent 4,68 % des dépenses d'achats supplémentaires.



3.8.2 Collaboration avec les distributeurs

En 2021 une équipe globale transversale, dédiée à la transformation de la gestion de notre réseau de distributeurs, a été mise en place. L'année 2023 correspond à la 2^e année d'une feuille de route à horizon 2025 et dont l'ambition est d'atteindre l'excellence. Cette équipe s'appuie sur des correspondants dans les régions et les pays.

Actions mises en œuvre

En 2022, bioMérieux a décidé de créer le trophée bioSTAR qui récompense les distributeurs qui soutiennent et s'alignent avec les ambitions et les valeurs de bioMérieux au sein duquel les critères RSE comptent pour près de 20 %. Pour la deuxième édition, l'évènement a rassemblé les meilleurs distributeurs et s'est déroulé en juin 2022 à Marcy l'Étoile. Avec un focus sur la RSE, les distributeurs ont travaillé sur la Fresque du Climat afin d'accroître la sensibilisation aux changements climatiques. Face au succès de cette session, nos distributeurs du monde entier ont pu participer à une Fresque du Climat grâce à la version virtuelle proposée au cours de l'année.

Dans la continuité de notre volonté de soutenir nos distributeurs dans le développement de nouvelles compétences, nous avons poursuivi en 2023 notre démarche d'évaluation sur la base d'une grille de maturité de 12 critères clés. Les distributeurs intégrés à cette démarche couvrent 83 % des ventes réalisées par ce canal.

Cette matrice permet de déterminer de façon objective les besoins de formation de nos distributeurs. De nombreux modules ont été développés à leur intention, auxquels se sont ajoutées de nouvelles thématiques telles que l'éducation médicale, la gestion des affaires publiques et gouvernementales et la RSE. La matrice s'inscrit aussi dans le programme bioSTAR.

En 2023, bioMérieux a lancé un portail dédié à ses distributeurs, une plateforme numérique pour renforcer et numériser les interactions. Il s'agit d'une nouvelle étape dans le partenariat avec les distributeurs de bioMérieux. Ce portail a été mis en place avec plus de 20 partenaires en 2023. En 2024, le plan de déploiement se poursuivra en élargissant le périmètre des fonctionnalités et le nombre de distributeurs connectés.

Un programme permettant aux distributeurs d'évaluer leur performance en matière de RSE sur une plateforme de notation externe sélectionnée par bioMérieux a été initié. 18 distributeurs représentant 16 % des ventes réalisées par ce canal sont maintenant certifiés. bioMérieux aura ainsi une vision de leur performance et des actions d'améliorations pourront être menées par les distributeurs.

En 2023, bioMérieux est allé plus loin dans son programme de sensibilisation à la RSE et a partagé sa raison d'être, sa stratégie RSE, ses engagements, ses indicateurs clés de performance, ses réalisations et les actions concrètes mises en œuvre pour atteindre ses objectifs. L'objectif est d'inspirer et d'aligner les distributeurs sur des valeurs et des engagements communs en matière de RSE. De même, les distributeurs sont invités à partager leur stratégie, leurs plans d'actions, leurs réalisations et leurs succès avec bioMérieux et avec l'ensemble de la communauté des distributeurs dans un esprit de partage de meilleures pratiques.

Réalisations 2023



En 2023, les distributeurs représentant 21 % des ventes réalisées par ce canal ont reçu une formation RSE. L'objectif pour 2025 est que 55 % de ventes soient réalisées par des distributeurs ayant suivi cette formation.

3.8.3 Politique fiscale de bioMérieux

La politique fiscale de bioMérieux a pour objet de fournir des directives générales en ce qui concerne l'approche fiscale du Groupe. La politique fiscale bioMérieux a été formellement approuvée par le Conseil d'administration du 13 mars 2024. Elle doit servir de référence à l'encadrement supérieur de bioMérieux et à l'ensemble des collaborateurs de bioMérieux.

En conséquence, la politique fiscale de bioMérieux est divulguée dans le présent document d'enregistrement universel, ainsi que sur l'intranet de bioMérieux.

Les astérisques (*) sont utilisés pour marquer les éléments qui sont définis dans l'annexe du présent chapitre.

La politique fiscale du Groupe est définie selon les principes suivants :

bioMérieux mène une politique fiscale responsable. Par ses contributions fiscales, le Groupe contribue au développement socio-économique des pays dans lesquels il est implanté.

- La contribution fiscale de bioMérieux inclut une grande variété d'impôts directs et indirects, des taxes, des contributions sociales, ainsi que des droits de douane.
- L'approche fiscale de bioMérieux vise à s'assurer de la conformité à la législation et aux réglementations locales, dans la lettre* comme dans l'esprit*, ainsi qu'aux normes internationales applicables.

Une fiscalité en cohérence avec l'activité

La fiscalité de bioMérieux est une résultante de son activité et de ses choix opérationnels :

- les fonctions/risques des entités bioMérieux reflètent une réalité économique et opérationnelle ;
- les activités de propriété intellectuelle et de R&D du Groupe ne sont pas localisées dans un pays pour des raisons fiscales ;
- bioMérieux n'a pas recours à des systèmes d'évasion fiscale* ;
- bioMérieux n'a pas d'entités dans des paradis fiscaux*, des juridictions à faible taux d'imposition* ou des États ou territoires non coopératifs à part pour une activité purement commerciale.

Comme expliqué ci-dessus, l'existence de filiales, ou une présence, dans les pays suivants est justifiée par des raisons purement commerciales : les Émirats arabes unis, Hong Kong, la Hongrie, l'Irlande, les Pays-Bas, la Russie, le Royaume-Uni, Singapour, la Suisse et Taïwan. Le bénéfice imposable dans ces pays est conforme au principe de pleine concurrence de l'OCDE*.

Aucune filiale n'est donc résidente dans un pays pour des raisons fiscales.

Conformité

bioMérieux veille à ce que tous les impôts, taxes et prélèvements soient déclarés et payés conformément aux lois et réglementations locales et en adéquation avec les standards internationaux reconnus tels que les lignes directrices de l'OCDE.

Un équilibre international

- bioMérieux dispose d'une politique de prix de transfert, mise à jour régulièrement, qui se conforme au principe du prix de pleine concurrence et de manière générale aux recommandations de l'OCDE. Cette politique est applicable à toutes ses opérations intragroupe transfrontalières.
- Pour l'établissement de ses prix de transfert, la Société a réalisé une analyse fonctionnelle rigoureuse de ses activités, afin de rémunérer chaque société du Groupe selon les fonctions exercées, les risques encourus, les actifs et les moyens utilisés.

Cette analyse l'a amenée à identifier plusieurs sociétés « entrepreneurs principaux » (bioMérieux SA, bioMérieux Inc. et BioFire), selon les gammes de produits et services commercialisés. Ces « entrepreneurs principaux » sont situés de façon prépondérante en France et aux États-Unis. Ceux-ci reçoivent, conformément aux principes de l'OCDE, la rémunération résiduelle, c'est-à-dire le bénéfice ou les pertes restant une fois que toutes les entités participant au processus économique, notamment les sociétés commerciales, ont été justement rétribuées.

Coopération avec les autorités fiscales

- bioMérieux favorise une communication ouverte et proactive avec les administrations fiscales de tous pays.

bioMérieux contribue à l'élaboration annuelle du *Country by Country Reporting* (CbCR) qui est déclaré auprès de l'administration fiscale française par la société consolidante ultime, Compagnie Mérieux Alliance, société mère de l'Institut Mérieux. La France met actuellement les données du CbCR à disposition de plus de 70 pays.

- Le département fiscal reporte à la Direction financière du Groupe. Il s'appuie sur un réseau de correspondants internes et sur des conseils externes, en fonction des sujets à traiter.

Ce département coordonne, sensibilise et soutient les directions financières de chaque filiale du Groupe afin de s'assurer qu'elles atteignent le niveau de conformité requis par la politique et les standards du Groupe.

Le présent document d'enregistrement universel fournit les informations suivantes sur l'impôt sur les sociétés :

- explication de la charge d'impôt sur le résultat du Groupe (*Tax Proof*) ;
- paiement de l'impôt sur les sociétés par région et pour les principaux pays.

Principales données en matière d'impôts sur les résultats

La charge d'impôt du Groupe est expliquée dans la partie relative aux états consolidés (cf. § 6.1.2, note 25) :

- les versements d'impôt sur les revenus se sont élevés à 204 millions d'euros (contre 224 millions d'euros en 2022, relatifs à divers litiges fiscaux) ;
- le taux de décaissement (décaissements d'impôt/résultat avant impôt) du Groupe s'établit ainsi à 46,7 % en 2023 (contre 35,2 % en 2022 hors effet des litiges fiscaux) ;
- les décaissements d'impôt hors effet des litiges fiscaux (soit 204 millions d'euros en 2023 et 2022) se répartissent comme suit dans les différentes régions d'implantation du Groupe :
 - Amérique du Nord : 157 millions d'euros (contre 140 millions d'euros en 2022),

- Europe/Moyen-Orient : 27 millions d'euros (contre 44 millions d'euros en 2022),
- Asie-Pacifique : 17 millions d'euros (contre 16 millions d'euros en 2022),
- Amérique latine : 3 millions d'euros, comme en 2022,
- Afrique : 1 million d'euros, comme en 2022.

Pour les principaux pays d'implantation du Groupe, les montants sont les suivants :

- États-Unis : 156 millions d'euros (contre 140 millions d'euros en 2022) ;
- France : 16 millions d'euros (contre 28 millions d'euros en 2022) ;
- Chine : 1 million d'euros (contre < 1 million d'euros en 2022).

Annexe - définitions

- Évasion fiscale : l'évasion fiscale est un abus du système fiscal, une tentative délibérée de se soustraire à une obligation de payer de l'impôt en concluant un ensemble d'arrangements financiers artificiels qui n'ont que peu ou pas d'objectif commercial autre que la réduction d'une obligation fiscale.

L'évasion fiscale est contraire à l'éthique en ce sens qu'elle vise à saper le droit fiscal et les politiques publiques et qu'elle est souvent jugée illégale. L'évasion fiscale peut être conforme à la lettre, mais non à l'esprit de la loi.

- L'esprit des lois fiscales : il s'agit de l'intention du décideur politique qui a rédigé la loi concernée.
- La lettre de la loi : il s'agit d'une interprétation littérale de la loi uniquement.
- Juridiction à faible taux d'imposition : aux fins de la présente question, une juridiction à faible imposition fait référence à

toute juridiction dont les taux d'imposition sont nettement inférieurs à ceux des autres juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités.

- Le principe de pleine concurrence : ce principe d'évaluation est couramment appliqué aux transactions commerciales et financières entre sociétés liées. Il stipule que les transactions doivent être évaluées comme si elles avaient été effectuées entre des parties non liées, chacune agissant au mieux de ses intérêts.
- Paradis fiscaux : pays ou juridictions (*offshore*) offrant peu ou pas d'assujettissement à l'impôt. Les paradis fiscaux peuvent ne partager que peu ou pas d'informations financières avec les autorités fiscales étrangères et peuvent ne pas exiger des entreprises qu'elles exercent leurs activités à l'intérieur du pays pour bénéficier d'avantages fiscaux.

3.8.4 Philanthropie

L'engagement de bioMérieux au service de la santé publique et son expertise en biologie trouvent leurs racines dans l'histoire unique de la famille Mérieux : l'esprit humaniste et responsable est au cœur de bioMérieux.

bioMérieux soutient différentes causes au travers de son engagement philanthropique :

- la santé globale, notamment au travers des actions de la Fondation Mérieux pour lutter contre les maladies infectieuses ;
- la lutte contre les inégalités ;
- des actions d'accès à la culture.

Toujours dans le but de répondre aux besoins des territoires où elle est implantée.

3.8.4.1 Mécénat

bioMérieux a soutenu en 2023 de multiples projets solidaires, à travers le monde.

Mécénat, parrainage et dons portés par bioMérieux SA

En application de la loi n° 2003-709 du 1^{er} août 2003, le Conseil d'administration de la Société a décidé de consacrer tous les ans une part de son chiffre d'affaires à des opérations de mécénat et s'engage à consacrer au moins 1 % du Résultat Net part du Groupe à des actions de mécénat.

La répartition des fonds est décrite dans le tableau ci-dessous :

Actions de mécénat, dons et parrainages (en milliers d'euros)	2023	2022	2021	2020
Actions de mécénat de bioMérieux SA	5 386	6 083	5 715	43 207
Dont Fonds de dotation bioMérieux				20 000
Dont Fondation Mérieux à titre exceptionnel				12 000
Dont autre mécénat à titre exceptionnel				3 870
Dont Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux		2 000	2 000	2 000
Dont Fondation Mérieux	2 376	649	701	883
Parrainages et autres dons	166	175	248	337
Total bioMérieux SA	5 552	6 258	5 963	43 544
Total autres filiales	256	214		
TOTAL GROUPE	5 808	6 472		
En % du résultat net courant contributif part du Groupe N-1	1,61	1,08		

La typologie des activités philanthropiques réalisées en 2023 par bioMérieux SA est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Thème	Réalisé en 2023 (en milliers d'euros)	
	Montant	Pourcentage
Santé	2 792	50 %
Culture et Sport	863	16 %
Égalité des chances	602	11 %
Aide aux plus démunis	427	8 %
Enseignement/Relations écoles	426	8 %
Urgence humanitaire	195	4 %
Protection de la faune et de la flore	177	3 %
Réseau	55	1 %
Autre	14	0 %
TOTAL GÉNÉRAL	5 552	100 %

Mécénat et autres engagements avec les communautés locales

bioMérieux s'implique dans la vie locale autour de ses sites et filiales. Cette solidarité territoriale se concrétise par l'engagement sur le long terme (78 % des soutiens financiers 2023) auprès des communautés locales et la participation à des initiatives sociales et culturelles, en partenariat avec des associations et ONG locales. De plus, bioMérieux a à cœur d'engager ses équipes et de créer des ponts et des synergies bénéfiques pour les associations à travers l'engagement des collaborateurs et le partage d'expertise.



ÉGALITÉ DES CHANCES

bioMérieux met en œuvre une politique en faveur de l'emploi des jeunes en difficulté et de l'égalité des chances, au travers de partenariats avec des associations telles que Sport dans la Ville et Télémaque. Les collaborateurs peuvent assurer au sein de ces associations, des missions de bénévolat pour favoriser l'insertion professionnelle, le soutien pédagogique ainsi que l'accompagnement de projets spécifiques.

bioMérieux s'engage également en faveur des personnes en situation de handicap : soutien à des ateliers d'équithérapie à destination de jeunes (avec la fondation OVE) et à l'éducation de chiens d'assistance pour les enfants autistes ou les personnes à mobilité réduite.

AIDE AUX PLUS VULNÉRABLES



bioMérieux, aux côtés d'une centaine d'autres entreprises de la région lyonnaise, est mobilisée pour soutenir le collectif l'Entreprise des Possibles qui vient en aide aux sans-abris et aux personnes les plus fragiles. Des modalités incitatives ont été mises en place pour faciliter l'engagement des collaborateurs de bioMérieux qui peuvent ainsi se porter volontaires par le don de congés payés et par la réalisation de missions de bénévolat. L'Entreprise des Possibles donne un accès direct aux besoins des associations soutenues par le collectif au travers d'une plateforme digitale.

De plus, bioMérieux a souhaité soutenir deux projets innovants accompagnés par l'Entreprise des Possibles :

- « Remorquage » : modules d'habitat aménagés dans des anciennes remorques de camion pour 62 personnes (familles monoparentales et jeunes en situation précaire) ;
- « La Maison Rochet » : réhabilitation d'une maison pour 20 jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance.

MÉCÉNAT CULTUREL

L'accès à la culture est un axe important du mécénat bioMérieux, qui soutient ainsi des initiatives culturelles au sein des communautés locales où elle est implantée. La Société est mécène du Musée de Grenoble, du Musée des Confluences et du Musée des Beaux-Arts de Lyon, permettant ainsi l'acquisition d'œuvres d'intérêt patrimonial majeur et l'accès à ces lieux au plus grand nombre.

Depuis de nombreuses années, bioMérieux soutient également différents événements culturels, notamment le Festival de la Chaise Dieu (Haute-Loire – France), un partenariat de plus de 30 ans, le Festival de Musique Baroque de Lyon (Rhône – France) et le Festival Lumière, festival cinématographique organisé chaque année à Lyon (France) par l'Institut Lumière.

AIDE D'URGENCE



bioMérieux octroie également des fonds à des situations d'urgence internationale de grande ampleur.

bioMérieux a apporté son soutien aux projets d'AHBAP suite au tremblement de terre en Turquie, afin de fournir une aide d'urgence et des soins aux victimes de cette catastrophe.

bioMérieux soutient les activités de Bioforce, une association humanitaire lyonnaise née en 1983 sous l'impulsion du Dr Charles Mérieux, qui avait fait le constat qu'aucune intervention de solidarité n'était possible sans organisation logistique.

Depuis quatre ans, bioMérieux contribue à sauver des vies en Mer Méditerranée en soutenant SOS Méditerranée. Nos collaborateurs apportent également leur concours par le biais de collectes redistribuées aux rescapés.

3.8.4.2 Soutien à la Fondation Mérieux et au Fonds de dotation bioMérieux pour l'Éducation

bioMérieux contribue à l'engagement sociétal du Groupe en partageant les valeurs et en soutenant les actions de deux entités en particulier :



LA FONDATION
MÉRIEUX



LE FONDS DE DOTATION
BIOMÉRIEUX POUR L'ÉDUCATION

Depuis sa création en 1967 par le Docteur Charles Mérieux, la Fondation Mérieux, fondation indépendante reconnue d'utilité publique depuis 1976, lutte contre les maladies infectieuses dans les pays à ressources limitées.

Elle s'est fixée pour objectif de renforcer les capacités de diagnostic biologique souvent insuffisantes dans un grand nombre de pays victimes d'épidémies répétées. Son action privilégie le diagnostic, car il est un élément essentiel de la prise en charge des patients, et également un outil indispensable dans la surveillance et le contrôle des maladies.

La Fondation Mérieux articule son action autour de quatre priorités :

- accroître l'accès des populations vulnérables au diagnostic par le renforcement des laboratoires de biologie clinique dans les systèmes nationaux de santé ;
- renforcer les capacités locales de recherche appliquée par la formation des chercheurs, le développement de programmes collaboratifs et la création de Laboratoires Rodolphe Mérieux, transférés aux acteurs locaux ;
- développer l'échange de connaissances et les initiatives en santé publique en lien avec le Centre des Pensières ;
- agir pour la Mère et l'Enfant dans une approche de santé globale.

Le Fonds de dotation bioMérieux pour l'Éducation a été créé en décembre 2020 et doté par bioMérieux de 20 millions d'euros. Cette organisation sans but lucratif œuvre en faveur de l'égalité des chances avec l'ambition de réduire les inégalités par et dans l'éducation afin que chacun trouve sa place dans le monde. Convaincu que l'éducation est un puissant levier de changement pour générer un impact positif sur le monde, le Fonds de dotation bioMérieux pour l'Éducation soutient des projets dédiés à l'éducation des enfants de zéro à huit ans dans les pays où les équipes de bioMérieux sont présentes. Parce qu'un soutien éducatif apporté aux enfants dès le plus jeune âge permet l'acquisition des savoirs fondamentaux ainsi qu'un développement émotionnel et cognitif essentiel pour leur avenir, le Fonds souhaite notamment financer des projets accompagnant les plus jeunes avec la volonté de leur apporter la confiance, le goût et les moyens d'avancer.

Pour sa mise en œuvre opérationnelle, le Fonds s'appuie sur les salariés de bioMérieux qui peuvent, sur la base du volontariat :

- coordonner plusieurs projets ;
- identifier, parrainer et suivre des projets locaux ;
- prendre part à des initiatives ponctuelles bénévoles ;
- ou simplement soutenir et faire connaître les actions du Fonds.

En 2023, le Fonds de dotation bioMérieux pour l'Éducation a lancé son deuxième appel à projets pour collecter des projets contribuant à l'éducation des enfants issus de familles à ressources limitées. 65 projets d'une durée de un à trois ans ont été soumis grâce au soutien de collaborateurs bioMérieux qui les ont parrainés, et 18 projets issus de neuf pays ont finalement été sélectionnés pour un montant total de 2,45 millions d'euros. En 2024, le Fonds prévoit de mener 40 projets dans 21 pays.

3.9 Périmètre et reporting des indicateurs extra-financiers

3.9.1 Périmètre de calcul des indicateurs chiffrés

Le périmètre correspond à celui du groupe bioMérieux. La société Hybiome (440 collaborateurs au 31 décembre 2023) est intégrée dans le calcul des données SSE mais pas dans les données RH présentées dans le chapitre 3.

3.9.2 Collecte et consolidation des données

Les données mesurant l'impact sur la santé lié à l'augmentation en pourcentage du nombre de résultats patients rendus contribuant à lutter contre la résistance aux antibiotiques et permettant un usage raisonné de ces traitements sont collectées tous les 6 mois et leur scope est le groupe bioMérieux.

Les données Santé et Sécurité sont collectées mensuellement et les données environnementales trimestriellement auprès des représentants SSE des entités de la Société. Elles sont consolidées par l'équipe Corporate SSE.

En matière de Santé et Sécurité au travail, toutes les données consolidées sont en ligne avec les réglementations d'enregistrement des accidents du travail et maladies professionnelles de chaque pays concerné.

Ce reporting couvre toutes les entités du Groupe.

Les données ressources humaines sont collectées en fin d'année par l'intermédiaire des systèmes d'information utilisés par l'ensemble des entités du Groupe à l'exception des données d'absentéisme consolidées sur la base d'informations gérées localement.

Les données environnementales sont collectées par campagnes trimestrielles supervisées par un système d'information dédié pour les sites industriels et les six entités commerciales de bioMérieux les plus importantes en termes d'effectifs (Durham Hamlin – États-Unis, São Paulo – Brésil, Kerlann – France, Madrid – Espagne, Basingstoke – Royaume-Uni et Shanghai – Chine).

Les intensités environnementales des autres filiales (bureaux locaux) sont extrapolées à partir des intensités reportées pour Madrid, rapportées aux effectifs présents dans ces filiales pour ainsi couvrir 100 % du périmètre.

Cette approche se justifie devant la très faible contribution de ces filiales par rapport à l'intensité environnementale globale de l'entreprise et le besoin de recentrer le personnel de ces filiales sur des activités SSE opérationnelles alors qu'ils ne sont pas dédiés à cette activité. Pour rappel, ces filiales commerciales faisaient l'objet de la campagne de reporting avant 2018, et il avait été établi à l'époque leur contribution suivante :

- à 3,5 % en matière de production de déchets ;
- à 2,5 % en matière de consommation d'énergie ;
- à 1,6 % en matière de consommation d'eau.

3.9.3 Définition et mode de calcul des indicateurs

Santé

Augmentation (en %) du nombre de résultats patients rendus contribuant à lutter contre la résistance aux antibiotiques et permettant un usage raisonné de ces traitements.

Cet indicateur fait référence au nombre de résultats patients permettant un usage raisonné des antibiotiques, exprimé en pourcentage.

Méthodologie : nombre de résultats patients contribuant à la lutte contre la résistance aux antibiotiques par rapport à 2019, incluant huit produits.

Informations sociales

Les données ci-dessous s'entendent hors Hybiome.

- Effectifs inscrits, embauches et départs : effectifs salariés, CDI et CDD (hors stagiaires, VIE et intérimaires).
- Formation : ensemble des heures de formation enregistrées et réalisées dans les outils de gestion de la formation utilisés par l'ensemble des entités du Groupe, qu'il s'agisse d'e-learning ou de formations présentielles.
- Promotions : pour un collaborateur toujours présent à l'effectif au 31 décembre de l'année N, identification des évolutions de carrière avec un motif associé par rapport au 31 décembre de l'année N-1.

- Absentéisme : nombre de jours d'absence (hors congés maternité, paternité et congés liés à l'ancienneté) rapporté au nombre de jours travaillés théoriques (hors week-end, jours fériés, congés payés, RTT) et multiplié par les ETP annuels moyens. Seules les entités de plus de 50 ETP sont prises en compte.
- La représentation des femmes dans les fonctions dirigeantes de l'entreprise fait référence aux femmes occupant des fonctions parmi le Comité de Direction et les cadres dirigeants globaux (N-1 du Comité de Direction).

Santé et sécurité

- Nombre d'accidents du travail avec arrêt : nombre d'accidents survenus sur le lieu de travail ayant occasionné un arrêt de travail de plus d'un jour (le jour de la survenance de l'accident n'est pas compté comme un jour d'arrêt). Sont recensés les accidents survenus à des employés de la Société comme ceux survenus à des employés avec un contrat de travail en intérim.
- Les accidents sont catégorisés de la façon suivante : accident avec arrêt, accident sans arrêt et accident non enregistrable par l'entreprise. Cette dernière catégorie a été créée en 2017 afin d'assurer une meilleure harmonisation de comptage d'un pays à l'autre et regroupe les accidents pour lesquels bioMérieux considère n'avoir pas de leviers de prévention (ex. : blessures pendant des activités d'équipe en dehors du lieu de travail ou pendant des activités personnelles menées sur le lieu de travail, malaise non lié à l'activité professionnelle, intoxication alimentaire...).
- Nombre de jours perdus : nombre de jours perdus à la suite d'un accident de travail ayant eu lieu pendant l'année et ayant causé un arrêt de travail. Le jour de la survenance de l'accident n'est pas comptabilisé dans le nombre de jours perdus. Les jours de prolongation d'arrêt de travail sont comptabilisés sur le mois et l'année de survenance de l'accident.
- Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt : nombre d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées.
- Taux de fréquence des accidents du travail enregistrables totaux : nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt par million d'heures travaillées.
- Taux de gravité : nombre de jours d'arrêt de travail par millier d'heures travaillées.
- Nombre de maladies professionnelles : une maladie professionnelle est la conséquence de l'exposition, plus ou moins prolongée, à un risque qui existe lors de l'exercice habituel de la profession.

Environnement

Les données des années précédentes peuvent être modifiées à la suite de régularisations.

Indicateurs concernant l'eau

- Consommation totale d'eau (milliers de m³). Les quantités d'eaux prélevées dans le milieu naturel (ex. : eaux de nappe souterraine) et réinjectées dans ce milieu dans des conditions ne dégradant pas ce milieu ne sont pas intégrées à la consommation totale d'eau.
- L'indicateur de performance suivi est la consommation d'eau totale des différentes entités de la Société rapportée aux ventes de cette dernière (en m³ par million d'euros).
- Rejet des effluents industriels (milliers de m³).

Indicateurs concernant l'énergie

- Consommation totale d'énergie (GWh).
- Consommation d'énergie de source renouvelable (GWh).
- L'indicateur de performance suivi est la consommation d'énergie totale (toutes sources d'énergies confondues) des différentes entités de la Société rapportée aux ventes de cette dernière (en MWh par million d'euros).

Indicateurs concernant les déchets

- Quantité totale de déchets produits (tonnes) ; les déchets occasionnels tels que les déchets inertes, déchets de construction/démolition et les déchets de sols contaminés, sont exclus de l'indicateur reporté au chapitre 3. Ils sont cependant reportés par les entités de la Société et suivis, mais, constituant du passif, ils ne sont pas indicatifs de l'activité de la Société sur laquelle portent les efforts de réduction.

- Les biens/matériaux devenus inutiles et réutilisés hors de l'entreprise sans retraitement ne sont pas non plus considérés dans ce total.
- Déchets dangereux : quantité totale de déchets dangereux produits (tonnes). Un déchet dangereux est un déchet présentant une ou plusieurs propriété(s) dangereuse(s) pour la santé ou l'environnement et qui nécessite un traitement particulier. Cette catégorie comprend par exemple les déchets chimiques, les déchets à risque infectieux, ou encore les déchets d'équipements électriques et électroniques.
- Taux de valorisation (matière ou énergétique) : l'indicateur suivi est le ratio, exprimé en pourcentage, du poids total de déchets recyclés, compostés, régénérés, ou incinérés avec récupération d'énergie rapporté au poids total de déchets.

Indicateurs concernant les émissions de gaz à effet de serre

L'évaluation des émissions de gaz à effet de serre est réalisée à l'aide des méthodologies *GreenHouse Gas Protocol* et *Bilan Carbone®*.

Les indicateurs suivants sont évalués :

SCOPE	POSTE D'ÉMISSIONS	DONNÉES D'ENTRÉES	FACTEURS D'ÉMISSIONS
Scope 1	Émissions directes des sources fixes de combustion	Consommations d'énergies fossiles collectées <i>via le reporting</i> environnemental	ADEME
	Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Données CO ₂ collectées auprès de nos fournisseurs	N/A
	Émissions directes fugitives	Émissions de gaz réfrigérants après fuite accidentelle. Ces données sont collectées <i>via le reporting</i> environnemental	IPCC 2016, <i>Others</i>
Scope 2	Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Consommations d'électricité collectées <i>via le reporting</i> environnemental	EIA Facteurs AIB pour mix résiduels en Europe Facteurs mix résiduels aux États-Unis (e-green.org)
	Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	Consommations d'eau surchauffée collectées <i>via le reporting</i> environnemental	Données fournisseur
Scope 3	Déplacements domicile-travail	Calcul des distances moyennes par site	ADEME
	Déplacements professionnels	Données CO ₂ collectées auprès de nos fournisseurs	N/A
	Locations de voiture	Données CO ₂ collectées auprès de nos fournisseurs	N/A
	Fret mondial	Données CO ₂ collectées auprès de nos fournisseurs	N/A
	Fret local	Données CO ₂ ou le produit masse x distance collectés auprès de nos fournisseurs selon le type de transport (air, route, mer)	Données transporteur ou Air : <i>GHG Protocol</i> Route : ADEME Mer : <i>GHG Protocol</i>
	Utilisation des produits	Consommation énergétique annuelle des équipements installés, par pays	EIA
	Fin de vie des produits		

Les incertitudes sont calculées de la manière suivante :

- incertitude sur la donnée d'entrée : appréciation basée sur l'expérience et la pratique ;
- incertitude sur le facteur d'émission : reprise de la valeur fournie par le protocole utilisé sur le facteur.

Des compléments d'informations sur les définitions, la méthodologie et le calcul des différents indicateurs peuvent être mis à la disposition des lecteurs, sur demande.

3.10 Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC (Accréditation COFRAC Inspection, n° 3-1681, portée disponible sur www.cofrac.fr) et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de votre société (ci-après « l'Entité »), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la conformité de la déclaration consolidée de performance extra-financière, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après la « Déclaration ») aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce et sur la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce (ci-après les « Informations ») préparées selon les procédures de l'Entité (ci-après le « Référentiel »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du Code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

- Les procédures de reporting des indicateurs extra-financiers ne sont pas toutes formalisées, ni regroupées au sein d'un document unique.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et dont le détail est accessible au lecteur de la DPEF à sa demande auprès du siège de la société bioMérieux.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'Entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'Entité tel que mentionné ci-avant ;
- ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le conseil d'administration.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'Entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, à notre programme de vérification constitué de nos procédures propres (*Programme de vérification de la déclaration de performance extra-financière*, du 7 juillet 2023) et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière*, et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)⁽¹⁾.

(1) ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 821-28 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre novembre 2023 et mars 2024 sur une durée totale d'intervention de cinq semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une quinzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, Hygiène Sécurité Environnement, Ressources Humaines, Achats, Supply Chain, Qualité, Ethique et Conformité.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^e alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du Code de commerce lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ;
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques (éthique des affaires, management des distributeurs, achats responsables et conformité réglementaire des produits), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités listées ci-après : sites de production de Durham (États-Unis), Craponne et Combourg (France) ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du Code de commerce avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'Entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considéré les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices listées ci-dessus et couvrent 24 % des quantités totales de déchets du groupe, 39 % des consommations énergétiques et 15 % des effectifs ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 15 mars 2024

L'organisme tiers indépendant

EY & Associés

Thomas Gault

Associé, Développement Durable

Annexe 1 : informations considérées comme les plus importantes

Informations sociales

<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>
Évolution des effectifs, répartition des effectifs par zone géographique.	Évolution des effectifs, répartition des effectifs par zone géographique.
Mouvements (entrées et sorties).	Mouvements (entrées et sorties).
Taux d'absentéisme.	Taux d'absentéisme.
Nombre de salariés ayant été promus ou ayant effectué une mobilité interne.	Promotions / mobilité interne.
Répartition H/F globale et parmi les managers.	Répartition H/F globale et parmi les managers.
Part de femmes parmi les membres du Comex et leur N-1 ayant un rôle global.	Part de femmes parmi les membres du Comex et leur N-1 ayant un rôle global.
Nombre d'heures de formation et nombre d'heures de formation par collaborateur.	Nombre d'heures de formation et nombre d'heures de formation par collaborateur.
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt.	Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt.
Taux de gravité des accidents du travail.	Taux de gravité des accidents du travail.

Informations environnementales

<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>
Émissions de gaz à effet de serre scopes 1 et 2.	Émissions de gaz à effet de serre scopes 1 et 2.
Émissions de gaz à effet de serre scope 3.	Émissions de gaz à effet de serre scope 3.
Quantité totale de déchets générés, et de déchets recyclés.	Quantité totale de déchets générés, et de déchets recyclés.
Consommation d'eau.	Consommation d'eau.
Consommation d'énergie et % d'énergie consommée issue de sources renouvelables.	Consommation d'énergie et % d'énergie consommée issue de sources renouvelables.
Part (en chiffre d'affaires) du portefeuille de produits ayant fait l'objet d'une analyse de cycle de vie.	

Informations sociétales

<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>
Nombre de sites certifiés ISO 9001 et ISO 13485.	Certification ISO 9001 et ISO 13485.
Nombre d'incidents ou de violations des données personnelles.	Nombre d'incidents ou de violations des données personnelles.
Nombre de fournisseurs évalués par une agence externe de notation sur des critères RSE et % de dépenses couvertes.	Nombre de fournisseurs évalués par une agence externe de notation sur des critères RSE et % de dépenses couvertes.
Taux de réalisation des formations sur confidentialité des données personnelles pour les employés au contact des données patients.	Taux de réalisation des formations sur confidentialité des données personnelles pour les employés au contact des données patients.
Taux de réalisation des formations dédiées l'application du code de bonne conduite et à la confidentialité.	Taux de réalisation des formations dédiées l'application du code de bonne conduite, à la confidentialité et à la lutte contre la corruption (pour les distributeurs).
Pourcentage de distributeurs évalués par une agence externe de notation sur des critères RSE.	Pourcentage de distributeurs évalués par une agence externe de notation sur des critères RSE.
Taux de couverture d'antibiotiques par les solutions d'antibiogrammes du groupe bioMérieux.	Taux de couverture d'antibiotiques par les solutions d'antibiogrammes du groupe bioMérieux.
Taux de croissance du nombre de résultats patients rendus permettant de lutter contre l'AMR.	Taux de croissance du nombre de résultats patients rendus permettant de lutter contre l'AMR.